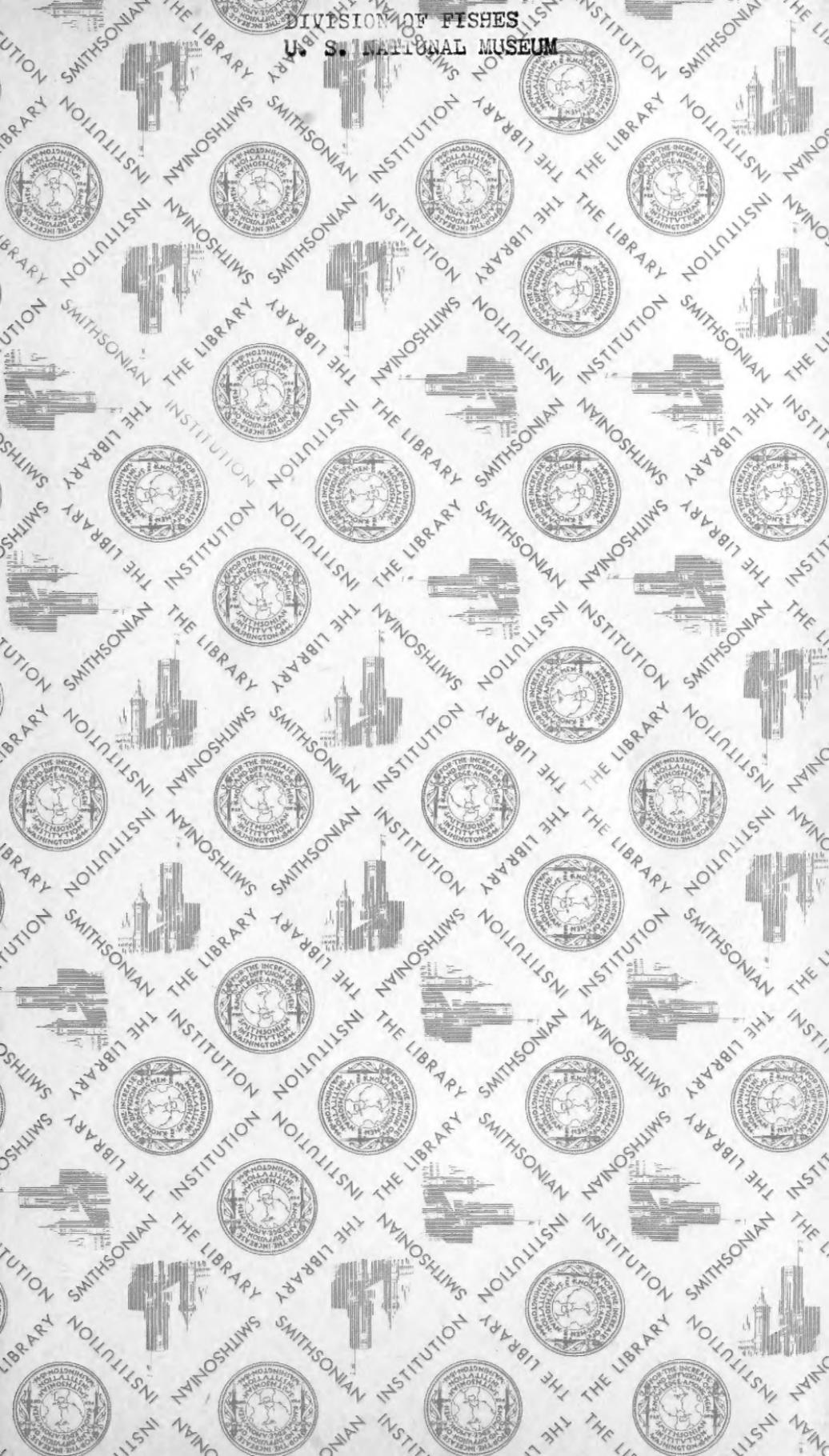


DIVISION OF FISHES  
U. S. NATIONAL MUSEUM









# FAUNE

DE LA

# SÉNÉGAMBIE

par le Dr A. T. de ROCHEBRUNE

Ancien Médecin colonial à Saint-Louis (Sénégal)

Aide naturaliste au Muséum de Paris

Membre correspondant de la Société Linnéenne de Bordeaux.

---

## PRÉFACE.

Le travail dont nous commençons aujourd'hui la publication, grâce au sympathique accueil de la Société Linnéenne de Bordeaux, à laquelle nous sommes uni par un profond sentiment de reconnaissance et le souvenir d'une mémoire vénérée, a pour objet l'étude des vertébrés et d'une partie des invertébrés propres à la Sénégambie; il formera un livre composé de monographies, dont la réunion aura pour but de présenter, aussi complet que possible, l'ensemble de la Faune de cette région, et comprendra les Races humaines, les Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Batraciens, Poissons, Crustacés, Mollusques, Échinodermes, Zoophytes, etc., etc.

Les collections recueillies pendant notre séjour en Sénégambie (1875-1877) (1); les croquis de la plupart des espèces, exécutés sur place; les nombreuses observations réunies jour par jour, jointes aux découvertes que nos devanciers ont consignées dans

---

(1) Nos types sont, pour la plupart, déposés dans les Galeries du Muséum; quelques-uns font partie de la Collection du Musée des Colonies.

divers recueils, mais qui n'ont pas encore été groupées en un tout homogène; enfin la grande quantité de types variés, quelquefois uniques, exposés dans les riches Galeries zoologiques du Muséum de Paris, contribueront puissamment à aplanir les difficultés de la tâche longue et difficile, que, quoique seul, nous n'hésitons pas à entreprendre, dans l'espoir de la mener à bonne fin.

L'étude attentive et consciencieuse de la Faune Sénégalienne nous paraît être une œuvre utile; l'histoire naturelle de cette partie de l'Afrique, si remarquable à tant de titres, compte un nombre restreint de publications, car la voie ouverte aux naturalistes par Adanson, depuis un peu moins de deux siècles, a été rarement parcourue, et les courageux explorateurs qu'attire l'inconnu du Centre Africain, se sont rarement arrêtés à cette première étape, où l'on apprend à mourir sans gloire, mais où l'on est certain de trouver, en revanche, de riches mines scientifiques à exploiter.

Puissions-nous réussir à soulever un lambeau du voile qui les cache; puissions-nous provoquer des recherches assidues, et planter ainsi des jalons utiles pour tous ceux appelés par les exigences de leur profession, à vivre sous le climat meurtrier d'une contrée trop imparfaitement explorée!

En s'adonnant à l'étude des êtres qu'elle nourrit, ils contribueront aux progrès de la Science et, de plus, ils trouveront, comme nous, un adoucissement aux regrets qu'entraînent là, plus que partout ailleurs peut-être, les souvenirs de la Patrie absente!

Paris, 2 janvier 1882.

---

QL  
635  
64778  
1883  
t. I  
pts 3-6  
FISH

## FAUNE DE LA SÉNÉGAMBIE

---

### POISSONS

---

#### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

§ I. — Depuis l'époque où A. Duméril écrivait son important Mémoire sur les Reptiles et les Poissons de la côte occidentale d'Afrique (1), peu de travaux sont venus accroître le nombre des espèces décrites ou mentionnées par le savant Professeur du Muséum de Paris.

Parmi les rares publications relatives à l'Ichthyologie, nous trouvons seulement les brochures de M. Steindachner sur quelques espèces du Sénégal (2), et les notes de MM. Péters (3), Gill (4), Cope (5), Gunther (6), relatives au même sujet.

Le mémoire de Blecker (7), consacré aux Poissons de la côte de Guinée, bien que ne traitant pas des espèces Sénégalaises, doit être consulté, plusieurs types étant communs aux deux régions.

Il en est de même pour la savante monographie ichthyologique de l'Ogöoué par M. le Dr Sauvage (8), où se trouve la liste des espèces fluviales du Sénégal.

---

(1) *Arch. Mus.* t. X, p. 137-268. (1858-1861.)

(2) *Verh. zool. bot. ges.* Wien. (1864-1866-1869). — *Beitr. Z. Kenntniss Ber. Fische Afrika's.* Wien, 1881.

(3) *Monastb. Berl. Akad.* (1857-1864-1876.)

(4) *Proced. Ac. nat. sc. Philad.* (1862.)

(5) *Journ. Ac. nat. sc. Philad.* (1866.)

(6) *Proc. zool. soc. Lond.* (1859.)—*Wiegmann. Arch.* (1862.)—*Cat. Fisch. Brit. Mus.*

(7) 1861-1862.

(8) *Nowv. Arch. Mus.* Paris, 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 5-56.

26  
635  
547778  
Fishes

Nous indiquerons, outre ces divers ouvrages, la Faune des Canaries, par Valenciennes (1), le Traité de pêche sur la côte occidentale d'Afrique, par Berthelot (2), le mémoire de Castelleau (3), sur les Poissons de l'Afrique australe, les ouvrages d'Adanson, dont les deux principaux (4) renferment de précieux renseignements; enfin les traités généraux de Lacépède (5), Cuvier et Valenciennes (6) et quelques notes de Guichenot (7).

§ II. — Pour bien préciser le mode de répartition des espèces ichthyologiques Sénégalaises, il convient, avant tout, de connaître la nature des parages qu'elles habitent et les phénomènes qui s'y produisent. En ce qui concerne le littoral, il nous faut étudier sa constitution géologique (8), la nature de ses fonds, ses atterrissements, ses profondeurs, les courants qui le sillonnent; relativement aux fleuves, il est nécessaire d'examiner leur ossature, le régime de leurs eaux et leurs dépôts, soit sur leur parcours, soit à leur embouchure.

Lorsque l'on quitte le cap Blanc, que nous prenons comme limite Nord extrême, pour suivre le littoral Africain, en vue d'aboutir au cap Verga, limite extrême Sud, on parcourt une suite de côtes, d'abord basses, souvent remplies d'écueils, limitées par des dunes de sable feldspathique, et, au fur et à mesure du chemin parcouru, par des falaises abruptes, généralement formées de roches trachytiques, rarement à base de Pyroxène, démontrant ainsi que cette longue étendue d'environ six cents milles, comprise entre les 20° et 10° de latitude N., et les 19° et 16° de longitude O., est due tout entière à des dépôts érup-

---

(1) In *Hist. Nat. des Canaries*, par VEBB et BERTHELOT, t. II, 1839-1844.

(2) In-8°. Paris, M DCCC XL.

(3) Broch. in-8°, 78 pages (1861).

(4) *Hist. nat. du Sénégal*, in-4°, M DCC LVII. — *Cours d'hist. nat.* 1772. — Édit. Payer, t. II (1845).

(5) *Hist. Poiss.* Passim.

(6) *Hist. Poiss.* Passim.

(7) In DUMERIL, *loco cit.*

(8) Très peu de renseignements nous paraissent avoir été donnés jusqu'ici sur la géologie de la côte occidentale d'Afrique. — Le grand planisphère de Marcou et Ziegler (2<sup>e</sup> édit. 1875) est muet sur ce point.

tifs ; çà et là se rencontrent des lambeaux de plages soulevées, notamment au cap Blanc, et quelques îlots de terrains pétris de coquilles fluviales, dont nous ne devons pas tenir compte pour le moment, ayant à les examiner lorsque nous traiterons de l'ossature des fleuves.

La configuration des côtes est en raison directe de la composition du sol qui les limite. En effet, aux dunes correspondent de vastes baies, des bancs parfois considérables, des fonds de sable et de coquilles, souvent de vase, ceux-ci plus spécialement à l'embouchure des cours d'eau et dans un parcours assez étendu à partir de ces points ; aux falaises succèdent les récifs, les fonds de graviers et de roches, toujours les plus grandes profondeurs.

Du cap Blanc aux premiers rochers du cap Vert, à quelques milles du plateau des Almadies, sans tenir compte de la portion de côte comprise entre le marigot des Maringouins, situé à environ quinze milles au Nord de Saint-Louis et la baie d'Yof, à dix-sept milles Sud de cette localité, espace de trente-deux milles sur lequel nous aurons à revenir, on relève les baies du Levrier, les hauts fonds de la Bayadère, le banc d'Argain, la baie de Tanit et le banc d'Angel, parages depuis longtemps connus par l'abondance exceptionnelle des poissons que l'on y rencontre et qui est due aux conditions favorables inhérentes à la nature de ces côtes. Nous voyons se reproduire le même fait, pour les baies de Dakar, Gorée, Joalles, Rufisques ; plus loin encore, pour celles de la Gambie, du cap Sainte-Marie et du cap Rouge.

La moyenne des profondeurs sur toute l'étendue de la côte, peut être évaluée entre douze et vingt-cinq brasses (1).

L'anse du cap Blanc, par exemple, limitée dans sa partie Sud par une falaise trachytique et une portion de plage soulevée, présente un fond de sable mélangé de débris de la falaise et donne de douze à dix-neuf brasses de profondeur ; celle du Levrier, à fond de sable, mesure les mêmes chiffres ; sur le banc d'Argain, vaste plateau de sable et de coquilles brisées (comme les côtes basses environnantes), d'une longueur approximative de soixante milles, la sonde relève huit à dix brasses ; le haut-fond de la Bayadère, le plus considérable, à huit milles dans le

---

(1) La plupart des brassages cités ont été puisés dans l'excellent ouvrage de l'amiral Roussin (*Mémoire sur la navigation aux côtes occid. d'Afr.*).

Sud, compte vingt brasses, tandis qu'autour de ces écueils, à peu près à cinq milles au large, on relève de vingt-cinq à cinquante brasses, sur fond de sable feldspathique.

Six à dix brasses, seulement, recouvrent le banc d'Angel, tandis que vers les parages du cap Vert, notamment à la pointe des Almadies et aux Deux-Mammelles (parages où les falaises se montrent les plus hautes), la profondeur descend : pour le premier, à quatre-vingt-quatre brasses ; pour le second, de soixante-quatre à soixante-dix, et remonte à douze brasses dans la baie de Gorée.

A partir du cap Naze, limitant au Sud la grande baie où s'élève l'île de Gorée, les fonds sont tous de sable et de coquilles, mélangés de débris de roches brunâtres, au fur et à mesure que l'on s'approche du cap Verga. Les sondages de six à douze brasses, à un demi-mille de la côte, tombent à quatre, vers l'embouchure de la Casamence, pour reprendre et s'élever à cinquante brasses dans les eaux du cap Verga.

Les courants, constants sur les côtes de la Sénégambie, suivent le gisement de ces côtes du Nord au Sud.

Le grand courant polaire Nord de l'Afrique, issu de la branche Nord-Est du Gulf-Stream, relié au courant de Gibraltar et à celui du Portugal, s'incline au Sud, pour se confondre avec le courant du golfe de Guinée et délimite ainsi une large étendue affectant la forme d'un triangle isocèle, au centre duquel s'élèvent Madère et les Canaries. Tous les courants particuliers rayonnant de ces courants principaux, sont, en somme, le produit du volume d'eau général, venant se heurter contre les obstacles échelonnés sur son parcours et se subdivisant en bras, dont le retour à la masse s'effectue toujours au bout d'un parcours limité. Ces phénomènes se montrent, par exemple, au banc d'Argain, au cap Vert, sur tous les points analogues de la côte et à l'embouchure des rivières, où le courant fluvial, venant à rencontrer le courant marin, lutte un instant avant de se mêler avec lui, et occasionne les barres, si fréquentes dans les fleuves d'Afrique.

Des récifs nombreux, répandus le long du littoral où ils provoquent un état analogue à ces barres et connu sous le nom de *brisants*, règnent sur la presque totalité de la côte, mais plus spécialement du cap Blanc à la baie d'Yof.

La succession, démontrée par les sondages, d'accres combinés

avec les courants qui les côtoient, et dont la vitesse, proportionnellement faible, n'en existe pas moins, produit des flots de fond; ceux-ci, forcés de s'élever les uns sur les autres, en vertu de la résistance produite par les accores, se soulèvent avec toute la force acquise, et parvenus à leur summum, retombent sur eux-mêmes, pressés par la pesanteur, sans pouvoir s'étendre en nappe sur le rivage, *brisant*, pour nous servir de l'expression consacrée, comme s'ils venaient déferler contre une barrière de rochers.

§ III. — Ces renseignements topographiques et hydrologiques connus, si l'on embrasse l'ensemble des espèces marines, on constate: que les côtes de la Sénégambie possèdent une faune à elles propre; et qu'en outre (nous insistons sur ce fait d'une façon toute particulière) elles nourrissent un grand nombre d'espèces de la Méditerranée et de l'archipel Canarien, tandis que les espèces Américaines existent dans de très faibles proportions.

Sur deux cent quarante espèces, en effet, composant la faune littorale, quatre-vingt-sept sont propres à la côte occidentale d'Afrique, soixante-sept ont été mentionnées comme appartenant à la Méditerranée, aux Canaries, à Madère; sept seulement sont éminemment Américaines; quant aux soixante-dix-neuf restant, quoique en général communes à toutes les mers, elles ont cependant une tendance à se cantonner sur les rivages Asiatiques et plus particulièrement sur ceux de l'archipel Indien.

La faune littorale peut donc être ainsi répartie: trente-six espèces pour cent Africaines; vingt-huit pour cent Méditerranéennes; deux pour cent Américaines; les espèces Asiatiques peuvent être évaluées à seize pour cent.

Dans l'introduction à sa Faune ichthyologique des Canaries, Valenciennes, abordant ce sujet, s'exprime ainsi: « Situé à l'entrée » du grand bassin de l'Atlantique sur la côte d'Afrique, cet » archipel *semble plutôt lier, par les poissons qu'il nourrit, les côtes* » *du continent Américain au bassin de la Méditerranée, qu'à la* » *côte d'Afrique.* »

A l'époque (1839-1844) où Valenciennes écrivait ces lignes, l'ichthyologie des côtes d'Afrique était bien peu connue et la comparaison entre les deux régions ne pouvait être établie

sur des bases certaines; sans cela il lui eût été facile de conclure à la similitude des espèces du littoral Sénégalais et de l'archipel des Canaries, et il n'eût pas cité comme seules espèces communes : les *Pagrus vulgaris* et *Chrysophris caruleosticta*.

Pour démontrer le lien intime qui unit la côte d'Afrique à la Méditerranée et à l'archipel des Canaries, il suffit d'établir le calcul suivant, fait d'après les indications consignées dans le mémoire même de Valenciennes : sur cent douze espèces, abstraction faite de vingt-trois spéciales aux Canaries, quarante-trois sont communes aux côtes de la Sénégambie, quarante et une vivent dans la Méditerranée et cinq dans les mers d'Amérique.

Les espèces des parages de Madère donnent des résultats identiques, car trente-huit de ces espèces se retrouvent sur nos côtes d'Afrique.

Ces chiffres comparés aux nôtres prouvent, par leur presque identité, la similitude précédemment signalée; il ne pouvait guère en être autrement, car si, d'un côté, les deux rives sont assez rapprochées pour que les mêmes espèces puissent s'y rencontrer, de l'autre, leur nature, leur configuration est semblable; ces causes doivent donc influencer sur la distribution et le stationnement des mêmes poissons. A Madère, aux Canaries, sur les côtes de la Sénégambie, on observe une ossature littorale identique, des fonds composés des mêmes éléments, des rivages soumis aux mêmes influences, en un mot partout les mêmes conditions d'existence.

La liaison entre le bassin Méditerranéen, les Canaries et les côtes d'Afrique ainsi établie, contrairement aux dires de Valenciennes, il reste à examiner quelles relations existent entre les espèces des côtes d'Amérique et celles de la Méditerranée, et quel rôle, surtout, l'archipel des Canaries, nécessairement aussi les côtes d'Afrique (puisque la majeure partie des espèces sont les mêmes), doivent jouer dans la question.

Malgré l'autorité, généralement accordée au collaborateur de Cuvier, nous cherchons vainement sur quelles preuves il a pu établir l'opinion plus haut énoncée? En démontrant que ces preuves font défaut, nous apporterons un élément d'une valeur plus grande encore, en faveur de la thèse que nous soutenons

sur l'analogie des faunes Méditerranéennes et des côtes occidentales d'Afrique.

Comme preuve concluante du mélange de formes Américaines et Canariennes, Valenciennes invoque (1) « les *Priacanthes*, les » *Berix*, les *grandes Carangues*, les *Scombres* et les *Pimeleptes*. »

Nous venons d'établir que cinq espèces Américaines, seules, étaient signalées par Valenciennes sur les côtes de l'archipel Canarien; ceci posé, en étudiant minutieusement son Mémoire, on ne lui voit d'abord citer relativement aux Carangues et aux Scombres que des espèces de la Méditerranée (2); si l'on passe aux *Priacanthes* et aux *Berix* dont il décrit deux espèces, le *Priacanthus boops* et le *Berix decadactylus* qui « N'ENTRENT PAS DANS LA MÉDITERRANÉE, » il est facile de voir que ces deux genres sont loin d'être essentiellement Américains, car, sur dix-huit espèces appartenant au premier, trois existent il est vrai dans les mers d'Amérique, mais onze habitent l'Inde, la Chine, le Japon, les Moluques, Sumatra, Batavia, les Seichelles; trois, Madère et Sainte-Hélène; une enfin la mer Rouge. Il en est de même du genre *Berix*, où l'on compte cinq espèces, toutes de Madère, de l'Océan Indien et des mers d'Australie (3).

Il en est de même pour le genre *Pimelepterus*, que Valenciennes choisit « comme un des meilleurs exemples à prendre » pour démontrer la similitude des espèces Américaines et Canariennes, similitude d'autant plus remarquable, qu'elle a lieu » pour des poissons *qui ne peuvent être comptés parmi les espèces » voyageuses* » (4).

En consultant l'Histoire Naturelle des poissons de Cuvier et de Valenciennes, à l'article du *Pimelepterus Boscii* Lacep., dont le *P. incisor* de Valenciennes n'est, selon M. Gunther (5), que le synonyme, et ne doit pas être confondu avec le *P. incisor* C. V., du Brésil, on trouve (6) « que Bosc a vu les Pimeleptères suivre les

---

(1) *Loc. cit.* p. 1, introduction.

(2) *Loc. cit.* p. 49.

(3) Gunther, *Cat. fish. Brit. Mus.* t. I, p. 12 et seq., p. 215 et seq.

(4) *Loc. cit.* p. 1, introduction.

(5) *Loc. cit.* p. 497.

(6) *Loc. cit.* t. VII, p. 263.

» navires dans la haute mer et s'assembler en troupes autour du  
» gouvernail, pour dévorer ce que l'on rejette du bâtiment ; que le  
» *P. Dussumieri* C. V., du Bengale fut pris par Dussumier le long  
» d'un morceau de bois flottant (1) ; que le *P. Reynaldi* C. V., de la  
» Sonde fut pêché le long du bord » (2).

Nous ajouterons enfin que sur les douze espèces connues, si trois sont Américaines, deux sont du cap de Bonne-Espérance et de la mer Rouge, les autres de Java, Batavia, les Philippines et la Nouvelle-Guinée (3).

Il serait superflu d'accumuler de nouvelles preuves en faveur de la cause que nous défendons (4).

Nous croyons avoir démontré, d'une part, l'identité des espèces Méditerranéennes et Canariennes avec celles de la Sénégambie ; nous venons de faire voir, d'autre part, que les preuves invoquées en faveur de l'union des côtes d'Amérique avec le bassin de la Méditerranée, ne peuvent être acceptées. Modifiant la proposition de Valenciennes, il faudrait dire : *La côte ouest d'Afrique, liée au bassin de la Méditerranée et à l'archipel des Canaries, n'a aucune relation appréciable avec les côtes du continent Américain.*

Si un rapprochement devait être cherché, nous le trouverions dans les mers de l'Inde, et nous pourrions, pour les poissons de

---

(1) *Loc. cit.*, vol. VII, p. 273.

(2) *Loc. cit.*, vol. VII, p. 274.

(3) Gunther, *loc. cit.*

(4) Berthelot (*De la pêche sur la côte occidentale d'Afrique*) émet une opinion semblable (p. 54-55), sur laquelle Valenciennes semble avoir établi la sienne. Toutefois Berthelot ajoute que peut-être les espèces du Nouveau-Monde ont pu s'égarer à travers l'Océan jusque dans ces parages. En ce qui a trait aux espèces propres aux Canaries, il a soin de dire (p. 53) : « Les phalanges de » poissons du cap Blanc, de la barre du Sénégal, de la baie de Gorée, de l'em- » bouchure de la Gambie, fournissent depuis plus de trois siècles leurs tributs » aux îles Canaries ». Cette citation n'a pas besoin de commentaires ; mais un peu plus loin, il ajoute : que la grande collection de poissons rapportée par lui et Webb provient de ces parages. N'est-ce pas dire hautement que Valenciennes a été induit en erreur, et que, sur de faux renseignements, il a décrit comme éminemment Canariennes, des espèces communes, sinon spéciales aux côtes d'Afrique?? Cependant Valenciennes connaissait et cite souvent le *Traité de pêche* de Berthelot ! Les deux ouvrages fourmillent à chaque page de contradictions, dont la cause nous est inconnue !

la Sénégambie, plus peut-être que pour tout autre groupe de l'échelle zoologique, invoquer l'opinion d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1), confirmée par Pucheran (2), développée par Duméril (3) : « *Presque tous les genres Africains ont des représentés dans l'Inde.* » Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Pucheran parlaient des mammifères, Duméril des reptiles ; pour les poissons, il faut comprendre non seulement les *genres*, mais aussi les *espèces*; ces dernières, d'après nos chiffres, ont fourni une moyenne de vingt-huit pour cent, quantité bien supérieure aux deux pour cent des espèces Américaines. Quant aux genres, si leur nombre dépasse celui des espèces sur les côtes de la Sénégambie (fait analogue pour l'archipel Canarien), ils sont malgré tout en trop petite minorité, pour permettre de voir une liaison quelconque entre les deux continents (4).

La faune marine et littorale Sénégambienne se compose donc en presque totalité : d'une part, d'espèces de la Méditerranée; de l'autre, d'espèces spéciales à ses parages, lui donnant un facies caractéristique.

§ IV. — Le bassin de la Sénégambie, arrosé par plusieurs cours d'eau, dont les plus importants sont : le Sénégal, la Gambie et la Casamence, est en partie borné au Sud-Est par la chaîne du Fouta-Djalou, dernier contrefort des montagnes de Kong, où ces fleuves prennent leur source. Tous courent parallèlement de l'Est à l'Ouest, en recevant divers affluents, dont le plus important pour le Sénégal est la Falémé; leur cours est tortueux, semé de bancs de sable et de barrages de roches d'origine ignée, occasionnant

---

(1) *Voyage de Bellanger aux Indes orient.*, p. 10.

(2) *Revue zool.*, 1835, p. 403.

(3) *Poiss. et rept. côte occ. d'Afr. loc. cit.*, p. 158.

(4) « Les espèces littorales, dit Valenciennes, suivent en général les configurations des continents. » (*Dict. d'hist. nat.*, d'Orbigny, t. XI, p. 238, col. 2, 2<sup>e</sup> édit, 1872.) Il démontre, par là, l'extension des espèces Méditerranéennes aux côtes de la Sénégambie. Puis il ajoute : « Ainsi je ne connais que deux ou trois espèces communes aux côtes occidentales de l'Afrique et aux rives orientales de l'Amérique, mais il faut ajouter tout de suite que ces poissons sont cosmopolites. » Cette observation détruit la théorie développée dans l'ichthyologie Canarienne, et confirme les conclusions auxquelles les précédentes discussions nous ont conduit.

souvent des chutes élevées ; des îles nombreuses se succèdent sur leur parcours ; leurs berges onduleuses, coupées en pente, limitent des anses profondes, où l'eau est presque toujours calme. Un de leurs principaux caractères réside dans la présence de Marigots, vastes amas d'eau, souvent plus larges que les fleuves eux-mêmes, se prolongeant dans les terres, à des distances considérables et soumis comme les fleuves dont ils dépendent, aux crues de la saison des pluies. Des forêts de *Rhizophora mangle* Lin., croissent le long de leurs rives, et forment, par l'enlacement de leurs branches aphyllées, immergées, des retraites où s'assemblent les espèces fluviales.

Les plaines alluviales dans lesquelles est creusé le lit des fleuves et des marigots, sont formées d'amas de coquilles du genre *Ætheria*, disposés tantôt par couches alternant avec des bancs d'argiles jaunâtres, tantôt sans aucun mélange, s'étendant sur de vastes espaces d'une épaisseur de plusieurs mètres ; les îles sont entièrement composées de ces dépôts, qui tous appartiennent à la formation quaternaire.

Les fonds sont plus ou moins vaseux suivant la rapidité ou la lenteur de l'écoulement des eaux. Ces vases, entraînées à l'embouchure, s'étendent sur certains points des côtes, — de la barre du Sénégal à la baie d'Yof, par exemple, également aussi à la baie de Gambie et de la Casamence.

Le peu d'inclinaison des terrains fait que le flux se fait sentir à des distances souvent très grandes de l'embouchure, mais le phénomène se produit seulement pendant la saison sèche, à l'époque des basses eaux ; aussi les deux grandes saisons de l'année sont-elles désignées en Sénégambie par l'état des fleuves : salés pendant la saison sèche, doux pendant celle des pluies.

L'abondance et la variété des espèces ichthyologiques est en raison de ces deux états.

Pendant la saison sèche, les représentants de la faune éminemment fluviale se rencontrent en petit nombre, tandis qu'à l'époque des pluies, de juin à septembre, lorsque tous les cours d'eau grossissent et sortent de leurs rives, non seulement certaines espèces marines remontent, mais les espèces spéciales aux fleuves, jusque-là cachées dans les profondeurs, ou cantonnées dans les points les plus éloignés, s'assemblent en phalanges in-

nombrables et apparaissent poussées par le besoin de la reproduction.

La constitution, la nature des fleuves de la Sénégambie étant les mêmes pour tous, le raisonnement permettait d'entrevoir ce que l'observation directe démontre : une égale répartition des mêmes espèces ; sur quatre-vingt-douze on en connaît jusqu'ici huit seulement localisées dans la Casamence et la Gambie ; encore ces espèces appartiennent-elles à des genres communs aux autres cours d'eau.

De nombreux représentants des genres *Chromis* et *Mormyrus*, ainsi qu'une grande variété de *Silwooides*, caractérisent surtout cette faune. Il est inutile de faire ressortir l'intérêt offert, non pas seulement comme le dit M. le Dr Sauvage (1), par la faune de la région centrale, à cause de la présence d'espèces de *Ganoides* et de *Dipnés*, mais par la faune Africaine entière ; les auteurs ont appelé l'attention sur ce point : les genres *Protopterus* et *Polyp-terus* sont communs à tous les fleuves d'Afrique.

L'ensemble des espèces Sénégambiennes démontre cette proposition formulée par Duméril (2) : « On ne peut pas admettre pour cette région une faune particulière. » Pour ne parler que du Nil et du Sénégal, sur cent espèces, vingt-neuf leur sont communes.

Nous ne chercherons pas à expliquer les causes de la communauté d'espèces des divers fleuves d'Afrique, en invoquant, avec plusieurs zoologistes, la communication des cours d'eau par l'intermédiaire des grands lacs, non plus que par la constitution géologique, la succession de hautes terrasses étagées et la descente des espèces d'un plateau central, signalées par divers voyageurs ; nous confirmons un fait établi bien avant nous, c'est-à-dire : *la dispersion des genres et même de presque toutes les espèces fluviales, sur le continent Africain*, et nous croyons que, pour tracer, d'une façon à peu près exacte, les étapes parcourues dans cette dispersion, il faut attendre d'avoir sur l'hydrographie et l'orographie Africaine, des notions encore plus complètes et plus exactes que celles aujourd'hui connues.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 6.

(2) *Loc. cit.*, p. 158.

§ V. — Indépendamment des espèces essentiellement fluviales, il en est d'autres sur lesquelles il n'est pas inutile d'attirer un instant l'attention. Généralement considérées comme marines, leur présence est cependant constante dans les eaux douces de la Sénégambie. Presque toutes appartiennent à la classe des Chondroptérygiens, et il est facile de constater d'une façon évidente qu'elles ne remontent point les fleuves à l'époque des pluies, pour redescendre aux approches de la saison sèche, à l'exemple de plusieurs espèces marines; mais qu'elles s'y sont établies, s'y multiplient et y vivent d'une manière permanente, comme semblent le prouver les innombrables individus de tout âge pêchés pendant toute l'année.

Les grands marigots de Saloum, Lampsar, Mouit, Oualalan, N'Galel, etc., entre autres, nourrissent en effet des troupes considérables de Squalidiens, parmi lesquels dominent les genres *Carcharias*, *Galeus* et *Zygæna*.

L'ordre des Rajidiens fournit des exemples analogues : les *Pristis*, les grands *Trygon*, certains *Torpedo*, sont uniquement pris dans les fleuves et les marigots tributaires. Ces faits viennent confirmer l'opinion émise par Valenciennes (1) : « Il n'est pas » jusqu'aux Raies (qui semblent être une forme essentiellement » marine) qui n'aient quelques espèces vivant dans les eaux » douces. »

Le silence jusqu'ici gardé sur ces espèces cantonnées en quelque sorte dans les eaux douces de la Sénégambie, ne peut être attribué qu'aux difficultés éprouvées par les voyageurs pour recueillir des animaux souvent de grande taille, peut-être aussi au peu d'attention dont ces espèces sont l'objet; quoi qu'il en soit, elles n'en constituent pas moins une remarquable exception, et nous ne pouvons nous empêcher d'attribuer leur localisation dans ces parages, à la nature même des cours d'eau.

Deux données importantes découlent de l'ensemble des considérations précédentes.

La première démontre : — l'existence sur les côtes de la Sénégambie d'une faune marine spéciale; — de plus, la communauté de nombreuses espèces avec le bassin Méditerranéen; — la non-

---

(1) *Dict. Hist. Nat.*, d'Orbigny, t. XI, p. 237, col. 1, art. *Poissons* (2<sup>e</sup> édit.).

existence d'une relation quelconque avec les côtes du continent Américain, — et la fréquence sur ces rivages, d'espèces propres aux mers de l'Inde.

La seconde prouve : — que, pour les espèces fluviales, il n'existe point de faune Sénégalienne particulière; — et que l'on doit, dans l'état actuel de nos connaissances, admettre une seule et unique région ichthyologique Africaine.

---

DESCRIPTION ET ÉNUMÉRATION DES ESPÈCES <sup>(1)</sup>

---

**DIPNOI** Mull.

**SIRENOIDEI** Gunth.

*Fam.* **PROTOPTERIDÆ** Gunth.

*Gen.* **PROTOPTERUS** Ow.

**1, PROTOPTERUS ANNECTENS** Gray.

*Protopterus annectens* Gray Batrach. Grad., p. 62.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 322.

— Svg. Faun. Ichth. Ogoöë. Nil. Arch. Mus., 1881, p. 15.

*Lepidosiren annectens*, Owen Proc. Lin. Soc., 1839, p. 27.

— Dum. Poiss. Afr. Occ., p. 261, n° 1.

*Tobajh*. — Rare dans les localités qu'il habite, mais se rencontre dans tous les cours d'eau d'Afrique: Haut-Sénégal, Podor, Backel, Dagana, Falémé, Casamence, Gambie, Sierra-Leone, Rio-Nunez, etc., — paraît être plus fréquent dans les lacs du Cayor et de Pagnéfoul.

Castelnaud (*Anim. nouv. ou rares, recueillis dans les part. centr. de l'Amér. du Sud.*, p. 104) décrit une peau desséchée rap-

---

(1) La classification que nous avons adoptée, est celle de Gunther (*Catalogue Fishes British Museum*) modifiée d'après le *Traité de Zoologie* de Schmarida et les idées généralement adoptées par les zoologistes.

Nous avons eu soin de faire suivre chaque espèce du nom indigène, toutes les fois que cela nous a été possible. Les noms sont orthographiés d'après le

portée du Sénégal par Adanson sous le nom de *Tobal*; malgré son mauvais état de conservation, il est facile de reconnaître qu'elle appartient à un *P. annectens*.

L'examen des nombreux individus de ces *Protopterus*, réunis au Muséum d'Histoire naturelle, ne fournit point de caractères assez tranchés pour autoriser la création de plusieurs espèces; nous ne pouvons cependant nous empêcher de partager l'opinion de Castelnau, et de penser qu'une étude minutieuse de ce genre, basée sur des spécimens de diverses provenances Africaines, permettra d'en reconnaître un certain nombre, avec d'autant plus de raison, que, malgré de sérieux travaux, le genre *Protopterus* n'est encore qu'imparfaitement connu.

## **G A N O I D E I** Mull.

### **H O L O S T E I** Mull.

#### *Fam.* **P O L Y P T E R I D Æ** Mull.

#### *Gen.* **P O L Y P T E R U S** Geoff.

#### **2. P O L Y P T E R U S B I C H I R** Geoff.

*Polypterus Bichir*, Geoff. Bull. Soc. Phil., t. III, p. 97.

— Gunth. Cat. Fish. Br. Mus., t. VIII, p. 326 (*P. Bichir*. var.  $\alpha$   
— 18 rayons à la dorsale).

---

mode même de prononciation. Il est bon d'observer que le *j* doit donner un son guttural analogue au *j* espagnol.

Toutes nos déterminations ont été faites dans le Laboratoire d'Herpétologie du Muséum. Nous prions M. le Professeur L. Vaillant de vouloir agréer le témoignage de notre reconnaissance pour sa bienveillance pour nous. Nous adressons également nos remerciements à notre affectueux collègue et confrère M. le docteur Sauvage, avec lequel nous avons longuement étudié nos types, ainsi qu'à MM. Tomino et Braconier, préparateurs au même Laboratoire, dont la complaisance ne nous a jamais fait défaut.

*Jhoppe*. — Rare : — Sénégal (haut du fleuve), lac de Cayor, lac de Pagnéfoul, Falémé, chutes de Gouina.

3. **POLYPTERUS LAPRADEI** Stain.

*Polypterus Lapradei* Steind. Aus. d. LX. Bd. Sitzb. Akad. Wissensch. t. Abth. juni. Heft. Jahrg., 1869. tab. 1, j, 1, t, tab. II j, 1

— Dum. Ganoid., p. 396.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 327. (*P. Bichir*. var.  $\gamma$   
— 15 rayons à la dorsale.)

Sénégal, Gambie.

4. **POLYPTERUS SENEGALUS** Cuv.

*Polypterus Senegalus* Cuv., Reg. an.

— Steind. *loc. cit.* p. 2, tab. 1, fig. 3, 4, 5.

— Svg. Faune Ichth. Ogoouë, *loc. cit.*, p. 15.

— Dum. Poiss. Afr. Occ., p. 254, n. 163.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 327. (*P. Bichir*. var.  $\eta$   
— 9 ou 10 rayons à la dorsale.)

*Jhoppe*. — Assez commun : — marigots de Leybar, de Thionk, des Maringoutins, de Saloum, Ile a Morphile, Falémé, Baekel, Podor, Dagana.

Nous avons récolté plusieurs spécimens de cette espèce, atteignant 0,580 de longueur. Les nègres nous ont affirmé qu'à l'époque des basses eaux, il est facile d'en prendre des exemplaires de plus d'un mètre de long; nous n'avons pu vérifier l'exactitude de cette assertion que nous signalons à l'attention des explorateurs.

La teinte générale de cette espèce est vert-pré clair, le ventre blanc argenté; trois lignes vert plus foncé, longitudinales, sur le dos et les flancs; dorsale de même couleur, une macule brune à l'extrémité de chaque rayon; nageoires rosées; iris jaunâtre.

Le fond de la couleur est toujours le même chez la plupart des

autres espèces; des taches ou des lignes brunes et noirâtres sont disposées plus ou moins régulièrement sur le corps.

5. **POLYPTERUS PALMAS** Ayr.

*Polypterus Palmas* Ayres Proc. Bost. Soc. Nat. Hist., t. III, 1850, p. 181.

— Gunth. Cat. Fish. Br. Mus., t. VIII, p. 327. (*P. Bichir*, var. 0, — 8 rayons à la dorsale.)

Gambie.

---

**CHONDROPTERYGII** Cuv.

**PLAGIOSTOMATA SELACHOIDEI** Dum.

Fam. **CARCHARIIDÆ** Cuv.

Gen. **CARCHARIAS** Lin.

6. **CARCHARIAS (APRIONODON) ISODON** Dum.

*Carcharias (Aprionodon) isodon* Dum. Elasm., p. 349.

*Carcharias punctatus* Mitch. in Gunth Cat. Fish. Br. Mus., t. VIII, p. 361.

*N'jkorou*. — Assez commun : — rade de Guet N'Dar, brisants de la pointe de Barbarie, rade de Dakar; — pénètre dans les marigots de Leybar; — dépasse rarement la taille de 1 mètre 20 cent.

7. **CARCHARIAS (PRIONODON) GLAUCUS** M. et H.

*Carcharias (Prionodon) glaucus* Mull. et Henl. Plag., p. 36, pl. II

*Carcharias glaucus* Cuv. in Gunth., Cat. Fish. Br. Mus., t. VIII, p. 365.

**Sulsjhando.** — Commun : — baie d'Argaiu, Dakar, Gorée, Guet N'Dar, Portendik, Joalles, Rufisque, baie de Sainte-Marie.

La coloration des types Africains diffère un peu, sur le vivant, de celle indiquée par les auteurs : d'un beau bleu indigo sur le dos et les nageoires, la base et le sommet des pectorales sont blanchâtres; le museau et la région orbitaire vert foncé piqueté de bleu; le ventre blanc portant de petites lignes onduleuses roses disposées horizontalement; le lobe inférieur de la caudale rougeâtre; l'iris blanc rougeâtre.

**8. CARCHARIAS (PRIONODON) LEUCOS.** Dum.

*Carcharias (Prionodon) leucos*, Dum. Elasm., p. 358.

**Dekojh.** — Assez commun : —Dakar, cap Vert, baie de Sainte-Marie, marigot de Saloum.

**9. CARCHARIAS (PRIONODON) MELANOPTERUS** M. et H.

*Carcharias (Prionodon) melanopterus* Mull. et Henl., p. 43, pl. 19, fig. 5.

*Carcharias melanopterus* Quoy et Gaim. Voy. Uran., p. 194, pl. 43, fig. 1-2.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 369.

**Nilow.** — Commun : — marigots de Leybar, des Maringouins, de Thionk.

Teinte gris bleuâtre sur le dos; ventre gris, ainsi que les nageoires, la pointe de toutes ces dernières d'un noir intense; iris blanc d'argent.

**10. CARCHARIAS (PRIONODON) LIMBATUS** M. et H.

*Carcharias (Prionodon) limbatus* Mull. et Henl., p. 49, tab. 19, fig. 9.

*Carcharias limbatus* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 373.

Cap-Vert.

*Gen.* **GALEOCERDO** M. et H.

**11. GALEOCERDO TIGRINUS** M. et H.

- Galeocerdo tigrinus* Mull. et Henl., p. 59, pl. 23.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 378.  
— Dum. Elasm., p. 393.

*Thiajho*. — Rare : — rade de Guet N'Dar ; — Un exemplaire de 3 m. 40, provient du marigot de Thionk.

Cette espèce est identique, comme coloration, à la figure citée de Muller et Henle ; seulement les taches sont plus arrondies et s'étendent moins sur les flancs ; l'iris est jaune doré.

*Gen.* **GALEUS** Cuv.

**12. GALEUS CANIS** Cuv.

- Galeus Canis*, Rond. de Pisc., p. 377.  
— Dum. Elasm., p. 390.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 379.

*Coulcoull*. — Très commun dans tous les marigots, où on le rencontre durant l'année entière. — Rarement pris en rade de Guet N'Dar.

*Gen.* **ZYGÆNA** Cuv.

**13. ZYGÆNA MALLEUS** Sch.

- Zygæna malleus* Schaw. Nat. Misc., pl. 267.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 381.  
*Sphyrna zygæna*, Mull. et Henl., p. 51.  
*Cestracion zygæna* Dum. Elasm., p. 382.

*Diarandojë*. — Excessivement commun : — marigots de Leybar, Thionk, Sorres, où il pullule. — Fréquemment pêché dans le haut

du fleuve ; — plus rare dans la Gambie ; — n'a pas été pris en mer, a notre connaissance.

14. *ZYGÆNA LEEUWENII* Griff.

*Zygæna Leeuwenii* Griffith Cuv. Anim. Kingd., t. X, p. 640, pl. 50.

— Dum. Poiss. Afr. Occ., p. 261. n° 4.

*Cestracion Leeuwenii*, Dum. Elasm., p. 383.

*Diarandojé*. — Se rencontre en aussi grand nombre que le précédent, et dans les mêmes localités.

M. Gunther (*loc. cit.*) fait de cette espèce un synonyme du *Z. malleus*. Dumeril (*loc. cit.*) indique avec raison un caractère distinctif constant chez les jeunes comme chez les adultes : le lobe inférieur de la caudale est dirigé très peu obliquement et se réunit à angle droit avec le supérieur, au lieu de former, comme dans le *malleus*, un angle aigu et une sorte de fourche. Un second caractère que Dumeril néglige, réside dans la forme de la tête. D'après lui, elle serait semblable à celle du *malleus*, c'est-à-dire égale à la longueur de la queue et trois fois aussi large que longue. Chez nos sujets jeunes ou vieux, la tête mesure la moitié de la longueur de la queue et est seulement deux fois aussi large que longue.

La coloration, en outre, est complètement différente. Un gris plus ou moins intense règne sur toutes les parties du *malleus*. Chez le *Leeuwenii*, nous voyons : parties supérieures bleu noir ; ventre blanc vineux marqué de stries longitudinales onduleuses et violacées ; lobe inférieur de la caudale grisâtre ; pectorales ayant à l'angle interne une large maculature rosée ; iris gris.

Adanson, dans son cours d'Histoire naturelle (*loc. cit.*, t. II, p. 174), dit que le *Marteau zygæna* passe l'été dans la Méditerranée et va hiverner au Sénégal, de septembre en avril ; la présence constante des *Zygæna* dans les eaux du Sénégal, détruit cette assertion qui n'est établie, du reste, sur aucune preuve.

15. ZYGÆNA TUDES Cuv.

*Zygæna tudes* Cuv. Reg. an.

— Valenc. Mem. Mus., t. IX, p. 225, pl. 12.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 382.

*Sphyrna tudes* Mull. et Henl., p. 53.

*Cestracion tudes* Dum. Elasm., p. 384.

*N'tjolah.* — Assez commun : — Gambie, Casamence ; — remplace dans ces cours d'eau les espèces précédentes.

Gen. MUSTELUS Cuv.

16. MUSTELUS LÆVIS Riss.

*Mustelus lævis* Riss. Faun. Eur. mer., t. III, p. 127.

— Dum. Elasm., p. 401, pl. 3, fig. 4-6 (Dents).

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 385.

*Guinondou.* — Très rare : — pris quelquefois au large : parages du cap Blanc, Portudal, Baie de Tanit.

Fam. LAMNIDÆ Cuv.

Gen. OXYRHINA M. et H.

17. OXYRHINA GOMPHODON M. et H.

*Oxyrhina gomphodon* Mull. et Henl., p. 68, pl. 23.

*Oxyrhina punctata* Dum. Elasm., p. 409.

*Lamna Spallanzanii* Bp. in Gunth. Cat. Fish. Br. Mus., t. VIII,  
p. 391.

*Endojh.* — Assez commun : marigots de Leybar, des Maringouins, de Saloum, Thionk, Dakar-Bango, Gorée, Dakar, Rufisque.

*Gen.* **CARCHARODON** M. et H.

**18. CARCHARODON RONDELETII** M. et H.

*Carcharodon Rondeletii* Mull. et Henl., p. 70.

— Dum. Elasm., p. 411.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 392.

**Khadjh.** — Rare: — pris au large; — un exemplaire, pêché en rade de Guet N'Dar, mesurait 4 m. 25.

*Gen.* **ODONTASPIS** Agass.

**19. ODONTASPIS TAURUS** (Raf.) M. et H.

*Odontaspis taurus* (Rafinesque) Mull. et Henl., p. 73, pl. 30.

— Dum. Elasm., p. 417.

*Odontaspis Americanus* Mitch. Phil. et Lit. Trans. New-York, t. 1, p. 483.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 392.

**Semass.** — Peu commun : — pris au large en rade de Guet N'Dar ; rarement dans les marigots, où cependant il pénètre quelquefois : Gorée, Dakar, Portendick.

Teinte générale gris rougeâtre, ventre blanc; le dos et les flancs couverts de lignes onduleuses rouges; museau et région interorbitaire couverts de points noirs; iris brun; dépasse 2 mètres 80.

*Fam.* **NOTIDANIDÆ** Mull. et Henl.

*Gen.* **NOTIDANUS** Cuv.

**20. NOTIDANUS CINEREUS** Cuv.

*Notidanus cinereus* Cuv. Reg. an.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 398,

*Heptanchus cinereus* Mull. et Henl., p. 81, tab. 35, fig. 3. (Dents).  
— Dum. Elasm., p. 432.

*N'gohojh.* — Commun dans tous les marigots; — quelquefois pris au large : — parages du cap Blanc, Portendick, rade de Guet N'Dar.

*Fam. SCYLLIIDÆ* Gunth.

*Gen. GENGLYMOSTOMA* M. et H.

**21. GENGLYMOSTOMA CIRRATUM** M. et H.

*Genglymostoma cirratum* Mull. et Henl., p. 28.  
— Dum. Elasm., p. 334.  
— Dum. Poiss. Afr. Occ., p. 263, n° 3.

Rare : — Gorée, Rufisque, Joalles.

*Fam. SPINACIDÆ* Gunth.

*Gen. ACANTHIAS* M. et H.

**22. ACANTHIAS UYATUS** M. et H.

*Acanthias uyatus* Mull. et Henl., p. 85.  
— Dum. Elasm., p. 439.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 419.

*Moumougnor.* — Très commun : — Dakar, Gorée, Guet N'Dar, cap Roxo, cap Sainte-Marie, marigots de Saloum, Leybar, etc.; — ne dépasse pas 1 mètre.

Cette espèce est bien distincte de *l'A. vulgaris* Riss. par l'aiguillon engagé presque des  $\frac{2}{3}$  dans l'épaisseur des téguments de la première dorsale, qui est plus haute; par celui de la deuxième, l'égalant presque en hauteur, et par le sillon longitudinal de chaque côté des aiguillons.

*Gen.* **ECHINORHINUS** Blainv.

**23. ECHINORHINUS SPINOSUS** Blainv.

*Echinorhinus spinosus* Blainv. Faun. fr., p. 66.

— Mull. et Henl. Plag., p. 96, pl. 60.

— Dum. Elasm., p. 459.

**Moumoujh.** — Commun : — sur toute la côte : cap Blanc, Portendick, Guet N'Dar, Dakar, Gorée.

Adanson (*loc. cit.* p. 459) indique également cette espèce comme fréquemment rencontrée dans les mêmes localités que celles où nous la signalons.

*Gen.* **ISISTIUS** Gill.

**24. ISISTIUS BRASILIENSIS** Gill.

*Isistius Brasiliensis* Gill. in Gunth. Cat. Fish. Br. Mus., t. VIII, p. 429.

*Scymnus Brasiliensis* Quoy et Gaim. Voy. Uran. Zool., p. 198.

— Dum. Poiss. Afr. Occ., p. 261, n° 5.

Cap Vert.

---

**PLAGIOSTOMATA BATOIDEI** Dum.

*Fam.* **PRISTIDÆ** Dum.

*Gen.* **PRISTIS** Lath.

**25. PRISTIS PERROTTETI** M. et H.

*Pristis Perrotteti* Mull. et Henl., p. 108.

— Dum. Elasm., p. 474.

*Pristis Perrotteti* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 436.

— Dum. Poiss. Afr. Occ., p. 261, n° 7.

*Sayjhne*. — Très commun dans le Sénégal et tous les marigots qui en dépendent : Falémé, Gambie, marigot de Saloum, etc., — atteint fréquemment de 4 à 5 mètres.

## 26. PRISTIS ANTIQUORUM Lath.

*Pristis antiquorum* Latham. Trans. Lin. Soc., 1794, t. II, p. 277-  
pl. 26.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 438.

— Mull. et Henl. Plag., p. 105.

— Dum. Poiss. Afr. Occ., p. 261, n° 6.

*Sayjhne*. — Très commun dans les mêmes localités que le *P. Perrotteti*, avec lequel on le rencontre, — et où il atteint une taille aussi considérable.

M. Gunther (*loc. cit.*, p. 437) pense que la différence dans la taille des dents rostrales ne peut servir comme caractère spécifique bien tranché ; s'il est vrai que la longueur des dents rostrales varie suivant l'âge, le nombre de ces dents ne varie pas et est constant dans chaque espèce, chez les sujets très jeunes comme chez les adultes de grande taille. La forme ne varie pas non plus. Fortes, épaisses, à bord antérieur un peu courbé vers son extrémité libre et beaucoup plus mince que le postérieur, ces dents sont creusées d'un sillon, chez les jeunes et les vieux individus du *P. antiquorum* à rostre élargi, épais, qui compte en outre de 16 à 18 paires de dents.

Dans le *P. Perrotteti*, les dents sont fortes, robustes, à bord antérieur droit à son extrémité libre, creusées d'un sillon peu profond, ne régnant pas dans toute la longueur, à rostre moins élargi ; on lui compte de 19 à 20 paires de dents.

## 27. PRISTIS OCCA Dum.

*Pristis occa* Dum. Elasm., p. 479.

*Pristis pectinatus* Lat. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 437.

*Sayjhne*. — Commun dans les mêmes localités que les précédentes espèces ; — n'atteint jamais une grande taille ; maximum 2 mètres.

Dumeril (*loc. cit.*) ignorait l'origine de cette espèce ; elle se distingue du *P. pectinatus*, à laquelle M. Günther la rapporte, par ses 24 paires de dents rostrales implantées obliquement par rapport à l'axe du rostre et non perpendiculaires ; par la brièveté relative du lobe inférieur de la caudale ; par une forme générale plus élancée ; la hauteur moins grande de ses dorsales ; la forme plus aiguë des pectorales et une taille toujours moindre, quel que soit l'âge des individus.

**Fam. RHINOBATIDÆ** Gunth.

**Gen. RHYNCHOBATUS** Gunth.

**28. RHYNCHOBATUS DJEDDENSIS** Rupp.

*Rhynchobatus Djeddensis* Rupp. Atl. Fish., p. 54, tab. 14, fig. 1.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 441.

*Rhynchobatus lævis* Mull. et Henl. Plag., p. 111.

— Dum. Elasm., p. 483.

*Kioker*. — Assez commun : — pointe de Barbarie, dans les brisants, baie d'Argain, cap Vert ; — atteint de 2 mètres à 2 mètres 80.

D'après Dumeril (*loc. cit.*) la var. III de Muller et Henle porte un abondant semis de taches blanches disposées le long de la ligne médiane, en bande irrégulière, et semblerait propre à la mer Rouge. Ce mode de coloration est particulier aux jeunes sujets et d'autant plus prononcé que les individus sont moins éloignés de l'époque de leur naissance ; l'espèce en outre est incontestablement Sénégalienne.

**Gen. RHINOBATUS** Gunth.

**29. RHINOBATUS HALAVI** Rupp.

*Rhinobatus Halavi* Rupp. Atl. Fish., p. 55, tab. 14, fig. 2.

— Mull. et Henl. Plag., p. 120.

*Rhinobatus Halavi* Dum. Elasm., p. 496.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., p. 442.

**Gnatjh.** — Peu commun : — Gambie, Casamence, à leur embouchure ;  
baie de Sainte-Marie ; — rencontré très rarement à Dakar.

**30. RHINOBATUS CEMICULUS** Geoff.

*Rhinobatus cemiculus* Geoff. St Hil. Descr. Egypt. Poiss., p. 224, pl. 27  
fig. 3.

— Mull. et Henl. Plag., p. 118.

— Dum. Elasm., p. 495.

*Rhinobatus undulatus* Offer. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII,  
p. 444.

**Kioker.** — Peu commun : — rade de Dakar, Gorée ; — ne parvient  
pas à une très grande taille ; de 0,940 à 1 m.

**Fam. TORPEDINIDÆ** Dum.

**Gen. TORPEDO** Dum.

**31. TORPEDO NIGRA** Guich.

*Torpedo nigra* Guich. Expl. Alger. Poiss., p. 131, pl. 8.

*Torpedo hebetans* Lowe. Trans. Zool. Soc., 11, p. 195 (1841).

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 449.

**Toih.** — Sénégal, plus spécialement le haut du fleuve ; lac de Pagne-  
foul, marigots du Cayor, Falémé.

Nous rapportons à cette espèce, les échantillons communément  
recueillis à Podor, Dagana, Bakel, en tout semblables à ceux  
décrits par Guichenot : entièrement noirs, sans taches ni marbru-  
res, semés partout d'une multitude de petits points blancs ; sans  
dentelures au bord des dents.

**32. TORPEDO OCULATA** Davy.

*Torpedo oculata* Davy Research., 1, p. 78.

— Mull. et Henl. Plag., p. 127.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 8.

*Torpedo narce*, Riss. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 449.

Gorée, Rufisque ; — cité par Steindachner, *Loc. cit.*, p. 34.

**33. TORPEDO MARMORATA** Riss.

*Torpedo marmorata* Riss. Ichth. Nice, p. 20, pl. 3, fig. 4.

— Mull. et Henl. Plag., p. 128.

*Torpedo trepidans* Valenc. Ichth. Canar., p. 101.

**Toih.** — Peu commun : — rade de Guet N'Dar, cap Blanc, baie d'Argain, cap Mirik.

Les nègres, généralement superstitieux et redoutant les choses qu'ils ne peuvent s'expliquer, ne craignent point cependant les espèces de cette famille, malgré leurs propriétés électriques ; souvent même ils s'en nourrissent.

*Fam.* **RAJDÆ** Dum.

*Gen.* **PLATYRHINA** M. et H.

**34. PLATYRHINA SCHONLEINII** M. et H.

*Platyrhina Schönleinii* Mull. et Henl., p. 125, tab. 44.

— Steind. Beitr. Z. Kent. Fish. Afrik. p. 34.

Peu commun : — Gorée ; — cité par Steindachner.

*Fam.* **TRYGONIDÆ** Dum.

*Gen.* **UROGYMNUM** M. et H.

**35. UROGYMNUM ASPERRIMUS** Dum

*Urogymnus asperrimus* Dum. Elasm., p. 580.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 471.

*Anacanthus africanus* Mull. et Henl. Plag., p. 157.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 9.

**Golann.** — Peu commun : — baie de Gambie, cap Rouge, baie de Sainte-Marie.

*Gen.* **TRYGON** Adam.

**36. TRYGON THALASSIA** Col.

*Trygon thalassia* Column. Physol., p. 105, tab. 28.

— Mull. et Henl. p. 161, 197.

— Dum. Elasm., p. 596.

**Guaheyam.** — Assez commun : — tout le Sénégal et les grands mari-gots ; — remonte jusqu'à Bakel.

**37. TRYGON SPINOSISSIMA** Dum.

*Trygon spinosissima* Dum. Elasm., p. 598.

**Guaheyam.** — Mêmes localités que le *T. thalassia*, et de plus la Gam-bie, etc.

Très voisin du *T. thalassia*, le *T. spinosissima* s'en distingue : par son disque à angles faiblement arrondis ; par sa queue plus de deux fois aussi longue que le corps ; par son pli cutané, dont la longueur et la hauteur sont moitié de celui du *thalassia* ; par une plus grande quantité d'aiguillons sur la partie antérieure du disque ; par sa couleur jaunâtre très pâle en dessus, à bords du disque rosés ; par le dessous blanc, strié de gris.

Le tronçon de queue sur lequel Dumeril a pu établir son espèce (provenant de Sierra-Leone, n° 685 *Coll. ichth. Mus. Paris*) mesure 0,880. On voit dans toute la partie supérieure et sur les côtés, une série d'épines coniques, robustes, fortement canaliculées, à base élargie, d'un brun pâle, à pointe acérée blanchâtre, d'une hauteur moyenne de 0,013. Toute la surface comprise entre ces épines (éparses et en assez petit nombre, si on les compare à celles du *thalassia*) (n° 683 *Coll. ichth. Mus. Paris*),

isolées sans ordre ou réunies par trois ou quatre, est couverte d'autres épines de 0,001 à 0,003 de hauteur, à sommet tronqué et émaillé; un certain nombre d'autres épines semblables aux grandes, mais plus petites, sont çà et là au milieu des précédentes.

Nos deux *Trygon* Africains parviennent à une taille considérable : nous en avons mesuré quelques-uns de 4 mètres de haut sur 2 mètres de large; la queue mesurait en outre 1 mètre 640. Nous n'avons pas d'exemple d'individus pris en mer. Ces deux espèces semblent localisées dans le fleuve. Très recherchées des nègres, elles sont d'une capture assez difficile; ils les mangent rarement, mais les pêchent pour obtenir les queues, dont les Ouoloffs font des cannes, après les avoir séchées et grossièrement polies.

38. **TRYGON MARGARITA** Gunth.

*Trygon margarita* Gunth. Cat. Fish. Br. Mus., t. VIII, p. 479.

*N'gothol.* — Commun sur les plages sablonneuses et les brisants : Guet N'Dar, Babagaye, banc d'Argain, Gorée, Dakar. — Très estimé; — vendu aux Européens sous le nom de Raie.

C'est bien l'espèce décrite par M. Gunther et caractérisée : *a single large round tubercle, like a pearl, in the centre of the back.*

Gen. **PTEROPLATEA** M. et H.

39. **PTEROPLATEA VAILLANTII** Rochbr.

Pl. II, Fig. 1, 2, 3.

*Pteroplatea Vaillantii.* — Rochbr. Bull. Soc. Phil. Paris, 22 mai 1880.

P. CORPUS VALDE DEPRESSUM, TRANSVERSE 2 LATIUS QUAM LONGUM, ANTICE AD MARGINES BICONCAVUM, POSTICE SUBRECTUM, OBLIQUATUM; SUBFLAVO AURANTIACUM, MACULIS PRASINIS MARMORATUM, INFERNE ROSEUM; IRIS AURANTIACA; PINNÆ PECTORALES ELLIPTICÆ ACUTÆ; PINNÆ ANALES ROTUNDATÆ; CAUDA BREVISSIMA PINNIS DESTITUTA; SPINÆ 2 LONGITUDINEM CAUDÆ ÆQUANTES, CANNALICULATÆ, DENTICULISQUE ARMATÆ; DENTES TRICUSPIDES, DENTICULO CENTRALI MINORE.

♂. — LONG. 1<sup>m</sup>. LAT. 2<sup>m</sup>.

*Diegländ.* — Rare : — espèce propre au fleuve; capturée en dedans de la barre du Sénégal, par huit brasses de profondeur sur fond de vase ; — remonte jusqu'à Medine ; — marigots de Thionk, des Maringouins.

Hauteur du disque comprise 2 fois dans la largeur; bords antérieurs courbes, concaves au milieu; bords postérieurs droits, se touchant presque au niveau de la queue; proéminence du museau presque nulle; pectorales allongées, elliptiques aiguës; queue très courte, contenue 4 fois dans la hauteur du disque et 8 fois dans sa largeur, nue en dessus et en dessous, sans plis cutanés; deux épines caudales égales entre elles et à la longueur de la queue, fortes, larges, canaliculées longitudinalement, dentelées, à dentelures profondes et acérées; espace interorbitaire compris 8 fois dans la hauteur du disque, celui-ci faiblement rugueux au centre; dents tricuspides, à pointe médiane aussi longue que les latérales; un tentacule très petit aux événements.

Teinte générale jaunâtre en dessus, passant à l'orangé à la pointe des pectorales, couverte de maculatures d'un beau vert donnant à toute cette région un aspect finement marbré; centre du disque plus foncé; queue brune; aiguillons rosés, à dentelures et à sillons noirâtres; nageoires anales d'un rouge vineux; dessous blanc rosé; iris orangé.

Distinct des autres espèces du genre *Pteroplatea*, le *P. Vaillantii* se rapproche cependant du *P. japonica* Schl. par les bords antérieurs du disque concaves au milieu, et sa queue sans plis cutanés; mais il s'en éloigne par l'acuité de ses pectorales, la présence de tentacules aux événements, son museau à proéminence presque nulle, sa queue plus courte et son mode de coloration; il se distingue de toutes par sa dentition. (1)

Le *P. Vaillantii* atteint une taille considérable : nous en avons vu deux individus de plus de 4 mètres de large; c'est, avec les *Trygon thalassia* et *spinosissima*, le plus grand Rajidien de la Sénégambie; comme les *Trygon*, il paraît également spécial au fleuve.

---

(1) Voir pour les différences de dentition : Pl. II, fig. 4, *Pteroplatea Japonica* Schl. — fig. 5, *P. Canariensis*. Valenc.

Fam. **MYLIOBATIDÆ** Dum.

Gen. **MYLIOBATIS** Dum.

40. **MYLIOBATIS BOVINA** Geoff.

*Myliobatis bovina* Geoff. St-Hil. Descr. Egypt. Poiss., p. 323, pl. 26, f. 1.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 490.

*Myliobatis episcopus* Valenc. Ichth. Canar., p. 98, pl. 24.

**Dioulen.** — Peu commun : — cap blanc, cap Mirick, baie d'Argain, de Tanit.

Gen. **ÆTOBATIS** M. et H.

41. **ÆTOBATIS FLAGELLUM** M. et H.

*Ætobatis flagellum* Mull. et Henl., p. 180.

— Dum. Elasm., p. 642.

*Ætobatis Narinari* Mull. et Henl. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 492.

**Dianouetz.** — Assez rare : — En rade de Guet N'Dar, pointe de Barbarie ; — se plaît dans les brisants.

D'un violet foncé passant au rouge vineux sur les angles externes du disque, qui est d'un vert sombre, et à iris orangé, nos *Ætobatis*, dont l'un mesure 0,340 de long sur 0,720 de large, différent de ceux décrits par Dumeril (*loc. cit.*) par le centre du disque, et la tête fortement rugueuse. Comme chez les types de cet auteur, la queue est également rugueuse, mais dans toute son étendue (1 mètre 07) et non pas seulement à la région supérieure.

42. **ÆTOBATIS LATIROSTRIS** A. Dum.

*Ætobatis latirostris* Dum., Poiss. Afr. occ., p. 242, pl. XX, f. 1, p. 261, n° 10.

*Ætobatis Narinari* Mull. et Henl. in Gunth., Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 429.

**Impogo.** — Peu commun : — cap Roxo, baie de Gambie, cap Ste-Marie.

Gen. **RHINOPTERA** Kuhl.

**43. RHINOPTERA PELI** Bleck,

*Rhinoptera Peli* Bleck. Poiss. Guin., p. 18, pl. 1.

— Dum. Elasm., p. 646.

**Bindan.** — Assez commun : — Gorée, Dakar, Joal, Rufisque.

**44. RHINOPTERA JAVANICA** M. et H.

*Rhinoptera javanica* Mull. et Henl. Plag., p. 182, pl. 58.

— Gunth., Cat. Fish. Br. Mus., t. VIII, p. 494.

— Dum. Elasm., p. 647, et Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 11.

**Bindan.** — Mêmes localités que le *R. Peli*, avec lequel on le rencontre.

Dumeril (*Elasm. loc. cit.*) indique le *R. Peli* de Gorée d'après un jeune individu envoyé par M. Rang; tandis que dans son Mémoire sur les poissons de la Côte occidentale d'Afrique, c'est le *R. javanica* qu'il cite de cette localité. Cette divergence d'indications nous avait fait supposer que l'une seulement des deux espèces habitait les côtes d'Afrique et que le *R. javanica* devait être écarté de nos listes; mais un examen de la dentition des sujets nous a pleinement convaincu que ces deux espèces de *Rhinoptera* devaient être maintenues, car nous trouvons bien les plaques dentaires des deux mâchoires avec 9 rangées longitudinales pour la première espèce, et 7 rangées pour la seconde, ainsi que l'indique Dumeril (*loc. cit.*).

Fam. **CEPHALOPTERÆ** Dum.

Gen. **CEPHALOPTERA** Dum.

**45. CEPHALOPTERA GIORNA** Riss.

*Cephaloptera giorna* Riss. Ichth. Nice, p. 14.

— Dum. Elasm., p. 653.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 97, pl. XXII.

*Dicerobatis giorna* Gunth. Cat. Fish. Br. Mus., t. VIII, p. 496,

**Niave.** — Rare : — baie du cap Blanc, cap Mirik, quelquefois rade de Guet N'Dar, dans les brisants.

Cette espèce, d'une taille souvent très forte, est estimée des nègres et vendue très cher aux Européens qui la connaissent sous le nom de Raie ; c'est le seul Rajidien qui, avec le *Trygon margarita* et l'espèce suivante, soit mangé sur la Côte occidentale d'Afrique.

46. CEPHALOPTERA ROCHEBRUNEI Vaill.

Pl. I, fig. 1, 2.

*Cephaloptera Rochebrunei* Vaill. Bull. Soc. Phil. Paris, 1879.  
(Séance du 17 mai,) p. 171.

**Niave.** — Très rare : — pêché sur la côte de Guet N'Dar et dans les brisants de la pointe de Barbarie.

M. le professeur Vaillant, que nous remercions d'avoir bien voulu nous dédier cette espèce, la décrit ainsi d'après l'unique échantillon que nous avons rapporté du Sénégal :

« Pectorales, mesurées depuis leur origine derrière l'œil jusqu'à leur angle postérieur, à très peu près égales à la hauteur de la longueur de la moitié du disque, se terminant en angle aigu extérieurement; bord antérieur largement convexe, bord postérieur concave; dents petites, larges de 0<sup>m</sup>,001, à bord postérieur fortement dentelé, présentant deux ou trois pointes principales ne mesurant pas moins du tiers de la largeur, et parfois une petite pointe accessoire de chaque côté; ces dents, régulièrement disposées en quinconce, et occupant la moitié centrale des cartilages tant supérieur qu'inférieur, comptent une cinquantaine de rangées transversales et une dizaine en profondeur; tégument sans scutelles appréciables; queue inerme, portant à son origine une courte nageoire dorsale; sa largeur, autant qu'on en peut juger, très peu supérieure au disque (elle est brisée, mais, semble-t-il, à une petite distance de son extrémité.)

» Tout le disque est, à la partie dorsale, d'un bleu d'outremer

foncé avec une teinte rousse suivant une bande médiane, ovalairement élargie en avant, bande qui occupe les trois quarts postérieurs du disque; les nageoires ventrales et les appendices copulateurs (l'individu est ♂) sont de cette même teinte rousse qui s'étend sous la queue, dont les parties supérieures et latérales sont foncées, noires; partie infero-externe des prolongements céphaliques d'un bleu pur; iris jaune d'or.

» La longueur du disque, mesurée du bord du museau à l'origine de la nageoire dorsale, est de 0,56; la largeur extrême de 1,09; la partie restante de la caudale mesure 0,49.

» Le *Cephaloptera Rochebrunei* Vaill. se distingue nettement par ses dents de ses congénères; chez les *Cephaloptera giorno* Lacep. et *C. Olfersii* Mull., ces organes, cordiformes ou triangulaires à côtés cintrés, sont sensiblement d'égales dimensions en largeur et en longueur; chez les *C. Kuhlii*, M. et H., *C. monstruosum*, Klunz., *C. Draco*, Cth., et *C. Eregodoo*, Cant., la largeur l'emporte notablement sur la dimension antero-postérieure; le bord dirigé du côté de la cavité buccale est droit et tranchant, dans les trois premières espèces, festonné ou légèrement denticulé dans la quatrième; c'est donc celle-ci qui se rapprocherait jusqu'à un certain point le plus du *C. Rochebrunei*, mais les dents sont plus petites proportionnellement, puisqu'il y a 80 à 95 rangées au lieu de 50; de plus ces festons mousses ne sont pas comparables aux pointes aiguës coniques, si nettement accusées dans cette espèce. (1)

» Le *C. Rochebrunei*, très rare comme nous l'avons dit, se plaît dans les brisants; les nègres ne le mangent jamais et le considèrent comme un animal nuisible. »

---

(1) Voir pour les différences de dentition : Pl. I fig. 3, *Cephaloptera giorno*. Cuv. — fig. 4, *C. Draco* M. et H. — fig. 5, *C. Eregodoo*. Dum.

**TELEOSTEI** Mull.

**ACANTHOPTERYGII** Mull.

*Fam.* **BERYCIDÆ** Lowe.

*Gen.* **HOLOCENTRUM** Arted.

**47. HOLOCENTRUM HASTATUM** C. V.

- Holocentrum hastatum* C. V. Hist. nat. Poiss., t. III, p. 208, t. VII,  
p. 499, pl. 5.  
— Gunth., Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 39.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 268, n° 38.

*Sjhojho*. — Assez rare : — se rencontre sur la côte, de Saint-Louis à Gorée, où il habite de préférence les parages à fond de rochers ; — remonte parfois l'embouchure du fleuve ; — pêché en juin et juillet ; — très estimé des nègres.

*Fam.* **PERCIDÆ** Ow.

*Gen.* **LABRAX** Cuv.

**48. LABRAX LUPUS** Lacep.

- Labrax lupus* C. V. Hist. nat., Poiss., t. II, p. 56.  
— Gunth. Ann. and Mag. nat. Hist., t. XII, p. 174.  
— Valenc. Ichth. Canar., p. 5.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 24.

*Coubajh*. — Cap Vert, Saint-Louis, Gorée, banc d'Argain, rade de Guet N'Dar, Dakar ; — dépasse parfois 1<sup>m</sup> de longueur ; — très recherché comme aliment ; — les plus grands individus sont généralement pêchés au large.

49. **LABRAX PUNCTATUS** (Bloch) Gunth.

*Labrax punctatus* Gunth. Ann. and. Mag. nat. Hist., t. XII, p. 174.  
Steind. Ichth. Ber. über. eine nache. Akad. Wien. 1867, p. 607.  
— Steind. Fish. des. Seneg. Acad. Weissen. 1869. p. 3.

*Labrax lupus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. II, p. 56.  
— Valenc., Ichth. Canar., p. 5.)

*Sciama punctata* Bloch. Naturg. ausl. Fish., v. p. 64, tab. 305.

**Goubajh.** — Cap Vert, Gorée, rade de Dakar, rade de Guet N'Dar, Saint-Louis; — très estimé; — atteint comme le précédent 1<sup>m</sup> de long.

Ces deux espèces de *Labrax*, caractérisées par la disposition des *dents vomériennes* décrites par M. Gunther (*loc. cit.*), d'après les observations fournies par M. Barboza du Bocage, directeur du Musée de Lisbonne, sont propres à la Méditerranée ainsi qu'à toutes les mers occidentales d'Europe (*Vaillant, sur la distr. géogr. des Percina, Compt. rend. Acad. Sc. 18 novembre 1872*); elles sont communes sur les côtes de la Sénégambie, où on les pêche par 20 brasses de profondeur, sur fond de galets. L'assertion de M. Steindachner, qui leur assigne pour habitat les eaux saumâtres, et, pendant la saison sèche, les marigots bien au-dessus de Saint-Louis, ne peut être acceptée, car on les y chercherait vainement, surtout à une époque où les eaux du Sénégal et des marigots qui en dépendent, ne renferment aucune des grandes espèces marines, dont l'apparition a lieu seulement à l'époque des pluies de l'hivernage.

Gen. **LATES** Cuv.

50. **LATES NILOTICUS**. Lin (Spec.)

*Lates niloticus* C. V. Hist. nat. Poiss.; t. II, p. 89, t. III, p. 490.  
— Steind. Fish. des. Seneg., p. 4, tab. I.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 67.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 25.

**Kompaye.** — Se trouve sur tout le cours du Sénégal, Podor, Dagana, Gambie, Falémé à son embouchure avec le Sénégal; marigots de Leybar, Thionk; Casamence; marigot de Saloum.

Le nom de *Ghiènevéche*, que Cuvier (*loc. cit.*) donne à cette espèce d'après les renseignements fournis par le gouverneur Jubelin, et qu'il considère comme une altération du mot *Kescher* par lequel les Arabes désignent les *Lates* du Nil, est inconnu des Ouoloffs et ne mérite pas d'être conservé. Les maures Trarzas de la rive droite emploient eux-mêmes le nom de *Kompaye* pour désigner le *Lates niloticus*.

Gen. **APSILUS** C. V.

51. **APSILUS FUSCUS** C. V.

*Apsilus fuscus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 549, pl. 168. b.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 82.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 27.

Porto-Praya, S.-Iago, cap Vert.

Gen. **SERRANUS** Cuv.

52. **SERRANUS NIGRI** Gunth.

*Serranus nigri* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 112.

*Epinephelus nigri* Bleck. Poiss. Guin., p. 45.

**Lajoojh.** — Casamence, Falemé; très rare à Gorée et à Dakar, où il atteint 0, 350 de long.

53. **SERRANUS PAPILIONACEUS** C. V.

*Serranus papilionaceus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 471. Supp.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 7.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 114.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 26.

*Serranus cyanostigma* K. et V. H. in Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 30.

**Djentiacher.** — Cap Blanc, cap Vert, Gorée, banc d'Argain, rade de Dakar, Guet N'Dar ; — les nègres le rejettent lorsqu'ils l'ont pris dans leurs filets ou à la ligne, le considérant comme toxique ; — se rencontre par troupes, en septembre et octobre. — M. Bouvier a bien voulu nous communiquer une belle série de cette espèce, recueillie par lui au cap Vert.

Une grande ressemblance existant entre les *Serranus papilionaceus* et *cyanostigma*, de faux renseignements ont pu seuls induire Dumeril en erreur et lui faire inscrire le *S. cyanostigma* dans son Catalogue des Poissons de la côte occidentale d'Afrique comme provenant de Gorée.

Le *cyanostigma* K. et V. H., décrit par Cuvier (*loc. cit.*, t. II p. 350), est une espèce asiatique propre aux mers de Java, qui ne peut être aujourd'hui maintenue sur les listes des espèces Africaines.

54. **SERRANUS LINEO-OCELLATUS** Guich.

*Serranus lineo-ocellatus* Guich. in Dum. Poiss. Afr. occ., p. 244-261, n° 31.

**Sopajhane.** — Assez fréquent sur les plages rocheuses : Gorée, Dakar, Saint-Louis, Portendick ; — est rarement pêché par les nègres ; — juillet et août.

Le mode de coloration de ce Serran diffère notablement de celui décrit par Dumeril (*loc. cit.*, p. 223). Un individu de 0,200, comme le type de Dumeril, offre une teinte brun bleuâtre, foncée à la partie supérieure, argentée sous le ventre ; de chaque côté sept bandes verticales larges, également brun bleuâtre, sont couvertes de points arrondis d'un rouge vermillon ; l'intervalle entre les bandes est sans taches ; les nageoires rougeâtres, sont, ainsi que le préopercule, tachetées de points rouges ; l'iris est blanc.

55. **SERRANUS OUATALIBI** C. V.

*Serranus ouatalibi* C. V. Hist. nat. Poiss., t. II, p. 381.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 120.

Cap Vert.

56. **SERRANUS TÆNIOPS** C. V.

*Serranus tæniops* C. V. Hist. nat. Poiss., t. II, p. 370.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 121.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 32.

**Dojh.** — S.-Iago, Porto-Praya, Gorée; — assez commun en juin et juillet.

57. **SERRANUS GIGAS** BrÜnn.

*Serranus gigas* C. V. Hist. nat. Poiss., t. II, p. 270.

— Gunth. Cat. Fish. Mus., t. I, p. 132.

**Dialajhk.** — Rare : — habite les rochers : Saint-Louis, Gorée, Dakar ; — pêché en septembre ; — dépasse rarement 0,600.

Cuvier (*loc. cit.*) donne plusieurs variétés de coloration du *S. gigas*, d'après différents auteurs. Un spécimen de 0,630 recueilli à Dakar, se rapproche de la description de Duhamel (*in V. C. loc. cit.*). Les teintes sont ainsi réparties : dos brun rougeâtre foncé ; flancs orangés, ainsi que le préopercule ; ventre gris argenté ; dorsale d'un rouge vineux, à rayons plus clairs, ainsi que les pectorales ; anale et caudale brunes à rayons noirâtres ; iris jaune clair.

58. **SERRANUS FIMBRIATUS** Lowe.

*Serranus fimbriatus* Lowe Trans. Cambr. Phil. Soc., 1836, p. 195, pl. 1.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 8.

*Serranus gigas* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 132.

**Domm Dojhe.** — Peu commun : — pointe de Barbarie, cap Blanc et la côte jusqu'à Saint-Louis, Rufisque, cap Mirick, baie de Tanit, Almadies:

Cette espèce, très voisine du *S. gigas*, ainsi que l'observe Valenciennes, et que M. Gunther lui a réunie, s'en distingue nettement par son mode de coloration, presque identique à celui

figuré par Lowe. Un spécimen de Guet N'Dar présente une teinte générale rouge brun clair, sans gros points jaunes sur tout le corps ; le ventre est blanc, faiblement maculé de gris ; la caudale est rougeâtre ; l'anale, d'un gris verdâtre ; la ligne latérale brune ; l'iris blanc ; il mesure 0,400.

59. **SERRANUS GOREENSIS** C. V.

*Serranus Goreensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 511.

- Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 133.
- Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 28.
- Steind. Beit. Kennt. Fish. Afrik., p. 6.

**Dialakar.** — Fréquemment pêché à Gorée, Dakar ; rare au cap Vert ; rade de Guet N'Dar, par 12 à 14 brasses ; — très estimé des Ouoloffs.

D'une couleur générale violacée, cette espèce a les flancs orangés, le ventre légèrement jaunâtre, et porte sur tout le corps des maculatures nuageuses blanches ; la dorsale, d'un gris sale, présente sur son bord libre une bande d'un violet brun ; l'anale, teintée comme la précédente, a également comme elle des rayons d'un beau rouge ; les pectorales rougeâtres sont lavées de violet ; la caudale, brune à rayon srouges ; l'iris est blanc ; la pupille noire excessivement large. L'animal atteint souvent 0,780.

60. **SERRANUS FUSCUS** Lowe.

*Serranus fuscus* Lowe. Trans. Cambr. Phil. Soc., 1838, p. 196.

- Valenc. Ichth. Canar., p. 9.
- Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 134.

**Tioff.** — Assez commun : — cette espèce est pêchée en février et mars ; elle habite de préférence les brisants et les anses où la mer est agitée : rade de Guet N'Dar, pointe de Barbarie ; commune au banc d'Argain ; — elle atteint souvent 0,800.

Valenciennes donne au *S. fuscus* une couleur brune sur le dos, pâle sur le ventre : cette partie, dit-il, a de nombreuses lignes tortueuses qui font de larges circonvolutions. Plusieurs sujets

de forte taille nous permettent de compléter cette description et de donner la distribution exacte des couleurs qui, dans cette espèce, sont éminemment caractéristiques.

Sur un fond d'un bistre clair, plus foncé vers le dos, règnent, de chaque côté, quatre larges bandes verticales brunes; le ventre est blanc; tout le corps est couvert de maculatures brunes; de la partie postérieure de l'œil, à pupille blanche rosée, partent quatre lignes sinueuses bleues, serpentant le long des flancs et allant aboutir à l'insertion de la caudale; la nageoire dorsale bistre est maculée de brun; la caudale est brune; l'anale, rougeâtre; les pectorales, brunes dans leur première moitié supérieure, sont inférieurement teintées de jaune et de rouge pâle.

61. *SERRANUS ÆNEUS* G. S. H.

*Serranus æneus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. II, p. 283.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 29.

— Steind. Beit. Kennt. Fish. Afrik., n° 5.

*Jhouth.* — Peu commun : — pêché au large : rare à Gorée et à Dakar, plus fréquent dans les parages du cap Blanc ; — vient quelquefois jusqu'aux brisants près de la barre du Sénégal ; — Juillet août ; — atteint jusqu'à 0,750.

Le *S. æneus* est d'un brun métallique, plus sombre sur le dos; huit à neuf bandes d'un brun noirâtre se montrent de chaque côté et ne dépassent que faiblement la ligne latérale; le ventre est blanc légèrement nuagé de brun, avec un pointillé de couleur plus foncée; dorsale blanc grisâtre à rayons bruns portant au sommet quatre lignes de points également bruns; pectorales et anale d'un gris lavé de rose; caudale brune à rayons rougeâtres; iris blanc rosé.

62. *SERRANUS ACUTIROSTRIS* C. V.

*Serranus acutirostris* C. V. Hist. nat. Poiss., t. II, p. 286, t. IX, p. 432.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 11, pl. 3, fig. 1.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 135.

**Lourr.** — Mêmes localités que l'espèce précédente ; — parvient à une taille de 0,450 ; — très rarement mangé par les nègres. — Octobre, novembre.

*Gen.* **RHYPTICUS** C. V.

**63. RHYPTICUS SAPONACEUS** C. V.

*Rhypticus saponaceus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. III, p. 63.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 172.

Rapporté du cap Vert par Quoy et Gaimard.

*Gen.* **LUTJANUS** Bloch.

**64. LUTJANUS DENTATUS** Dum. (1)

*Mesoprion dentatus* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 245-261, n° 35,  
(non Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 188.)

*Apsilus dentatus* Guich. in Ramon de la Sagra Hist. Poiss. Cuba, p. 20,  
pl. 1, fig. 2.)

**Dienoujher Diejch.** — Généralement pêché dans les eaux saumâtres : Saint-Louis, Dakarbango, Leybar ; plus rarement en mer : Gorée, Babagaye, Dakar ; — très estimé ; — octobre, novembre.

Le *Mesoprion dentatus* de M. Gunther (*loc. cit.*), établi sur l'*Apsilus dentatus* Guich. (*loc. cit.*), n'a aucune affinité avec le *Mesoprion dentatus* de Dumeril. Le savant professeur connaissait l'*Apsilus* de son aide-naturaliste, et cependant qualifiait du même nom spécifique l'espèce de Gorée ; preuve qu'elle appartient à un genre différent.

M. Gunther qui, lui aussi, adopte les deux genres (*loc. cit.*, 1, p. 82 et p. 184), semble en méconnaître le caractère, en faisant

---

(1) A l'exemple de M. le prof. L. Vaillant (*Mission Sc. au Mex. et dans l'Am. cent; Etudes sur les Poissons*; — publié sous les auspices du Ministre de l'Inst. Publ.), nous adoptons le genre *Lutjanus* Bloch, comme étant des plus naturels, antérieur au genre *Mesoprion* et admis par Cuvier dans la 1<sup>re</sup> édit. du Règne animal.

passer de l'un à l'autre le type de Guichenot, sans donner les motifs qui l'ont conduit à opérer ce changement.

Quoi qu'il en soit, les *M. dentatus* Gunth. et *M. dentatus* Dum. font double emploi, et il devient nécessaire de rayer du Catalogue ichthyologique le *M. dentatus* Gunth. en conservant l'*Aprion dentatus* Guich., qui est antérieur de quatorze ans.

Dumeril dit de son système de coloration qu'il ne présente rien de particulier et qu'il ressemble au *M. Goreensis* C. V. Un individu de 0,550 nous a offert quelques différences que nous croyons devoir noter.

Comme ce dernier, le dessus de la tête et le dos sont brun mordoré, mais sans aucune teinte jaune à la partie postérieure; les flancs sont d'un jaune rougeâtre; la dorsale bleu violacé à rayons plus foncés et non pas jaune orangé; les ventrales et l'anale rouge lavé de violet; les pectorales semblables, avec une tache bleue à la base; l'iris blanc jaunâtre.

#### 65. LUTJANUS JOCU c. v.

*Mesoprion jocu* C. V. Hist. nat. Poiss., t. II, p. 466.

*Mesoprion griseus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. II, p. 469.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 194.

*Mesoprion Goreensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 540.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 245-261, n° 34.

*Mesoprion retrospinis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 541.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 36.

*Lutjanus Guineensis* Blek. Poiss. Guin., p. 46, tab. X, fig. 1.

**Ourejh.** — Assez commun : — mêmes parages que l'espèce précédente ; — octobre, novembre.

M. Gunther réunit, sous le nom de *M. griseus* C. V., la plupart des espèces citées à la synonymie précédente. M. le professeur Vaillant, dans le classement des nombreux spécimens faisant partie des collections ichthyologiques du Muséum, a été conduit à les réunir au *M. jocu* C. V. L'examen des sujets frais démontre la justesse de ce classement, en permettant de suivre les transitions qui lient entre elles des espèces jusqu'ici considérées comme distinctes.

Sous cette même dénomination doit rentrer le *Lutjanus Guineensis* de Blecker, presque identique à la variété *Goreensis*, comme du reste il le supposait lui-même.

Un échantillon de 0,750 diffère notablement par ses couleurs de ceux étudiés par Cuvier.

Sa teinte générale est brun rouge brillant; le ventre, rose pâle, porte une série de petites lignes longitudinales bleues; sur l'opercule et le préopercule existent de larges taches nuageuses bleuâtres; la dorsale, d'un beau rose, à rayons bruns, présente, à la base de sa portion molle, une large bande brune, maculée de bleu; l'anale et la caudale, également roses, ont leurs rayons marqués de points bleus espacés; les ventrales sont vermillon vif; l'iris, blanc bleuâtre.

66. LUTJANUS FULGENS C. V.

*Mesoprion fulgens* C. V. Hist. nat. Poiss., t. V, p. 539.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 33.

*Diabarrjk.* — Assez rare; — se pêche au large, par vingt brasses de profondeur; approche quelquefois des brisants: Portendik, cap Vert, Gorée, pointe de Barbarie; — octobre-novembre.

67. LUTJANUS EUTACTUS Bleck.

*Lutjanus eutactus* Bleck. Poiss. Guin., p. 51, tab. XI, fig. 2.

*Iahle.* — Gorée, Portendik, baie de Sainte-Marie, cap Verga, Almadies, cap Manuel, baie d'Angel.

68. LUTJANUS AGENNES Bleck.

*Lutjanus agennes* Bleck. Poiss. Guin., p. 51, tab. IX, fig. 1.

*Iahle.* — Mêmes localités que l'espèce précédente; — pêchées au large, par 25 brasses de profondeur, ces deux espèces sont assez communes en septembre et octobre, mais peu estimées.

Les *L. eutactus* et *agennes*, qui atteignent jusqu'à 0,815 de longueur, sont identiques par leur coloration aux spécimens

décrits par Blecker. Les deux figures données par cet auteur ne correspondent nullement aux descriptions.

69. **LUTJANUS MALTZANI** Steind.

*Lutjanus Maltzani* Steind. Beit. Kennt. Fish. Afrik., p. 7.

Indiqué comme rare par Steindachner : — Rufisque, Gorée.

Gen. **PRIACANTHUS** C. V.

70. **PRIACANTHUS MACROPHthalmus** C. V.

*Priacanthus macrophthalmus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. , p. .  
— Steind. Beit. Kennt. Fish. Afrik. p. 8.

Côte de Sénégambie (*Teste* Steindachner).

Fam. **PRISTIPOMATIDÆ** Cuv.

Gen. **PRISTIPOMA** Cuv.

71. **PRISTIPOMA JUBELINI** C. V.

*Pristipoma Jubelini* C. V. Hist. nat. Poiss., t. V, p. 250.  
— Bleck. Poiss. Guin., p. 54, t. XIII, fig. 2.  
— Steind. Fish. Des. Sénég., p. 7, tab. II.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 51.

*Korojhne*. — Assez commun ; — se pêche au large : rade de Guet N'Dar, Gorée, Dakar, cap Manuel ; — août-septembre.

Rapporté de Gorée par Adanson, sous le nom de *Coroi*.

Les individus que nous avons recueillis (de 0,300 de long), diffèrent par leur coloration des sujets décrits par Blecker et provenant des côtes de Guinée.

Sur un fond vert olive, plus foncé vers le dos, des maculatures verdâtres forment une série de lignes parallèles, s'arrêtant au niveau des flancs ; le ventre est blanc argenté jaunâtre ; la dorsale

blanc verdâtre, avec une série de taches plus foncées; l'anale rosée; les pectorales verdâtres; l'iris blanc.

72. PRISTIPOMA ROGERI C. V.

*Pristipoma Rogeri* C. V. Hist. nat. Poiss., t. V, p. 254.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 298.

— Steind. Fish. Des. Sénégal., p. 12, tab. 4.

*laohl.* — Se tient généralement au large: Gorée, Dakar, cap Vert; — octobre-novembre.

73. PRISTIPOMA BENNETTII Lowe.

*Pristipoma Bennettii* Lowe. Trans. zool. Soc., t. II, p. 176.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 26.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 298.

— Steind. Ichth. Bericht. uber. eine. Riise nach Span rend. Portug. Sitzb. Akad. Wien. Bd. LVI. Abth. 1867.

— Steind. Fish. Des. Sénégal. p. 13.

*Pristipoma ronchus* Valenc. Ichth. Canar., p. 25, pl. VII, fig. 2.

*Decjkg.* — Commun sur tout le cours du Sénégal: Saint-Louis, marigots des Maringouins, Thionk, Leybar, Sorres, lac de Pagnéfoul, Gambie, Casamence; — s'observe toute l'année; — très rarement pêché au large.

De tous les *Pristipomes* observés en Sénégambie, le *P. Bennettii* paraît avoir pour habitat exclusif les eaux saumâtres et les divers fleuves de la région; là, en effet il abonde, tandis que sa capture en mer est un fait presque exceptionnel. La taille à laquelle il parvient, semble être en raison du milieu où il vit; les échantillons pris en mer, dépassent rarement 0,170; c'est la taille de ceux des Canaries et de Madère (Valenc., *loc. cit.*); ceux des eaux douces ou saumâtres atteignent 0,650 à 0,680; les nombreux exemplaires vendus notamment sur le marché de Saint-Louis sont rarement de dimensions moindres.

Soit par suite de l'influence exercée par la nature des eaux, soit comme conséquence de l'âge, nos individus du fleuve montrent une coloration qu'il est bon de noter.

Sur un fond d'un vert pâle, une multitude de taches vert foncé et jaunâtre donnent à toute la région supérieure un aspect marbré; le préopercule et l'opercule sont lavés de violet; une large tache bleu violacé couvre l'angle de ce dernier; toutes les nageoires sont jaunâtres à rayons bruns; la dorsale porte en outre à sa base, entre chaque rayon, une série de taches brunes; l'iris est jaune pâle.

La description de Valenciennes (*loc. cit.*) s'applique aux sujets pêchés en mer.

**74. PRISTIPOMA VIRIDENSE C. V.**

*Pristipoma Viridense* C. V. Hist. nat. Poiss., t. V, p. 287.

— Valenc. Ichth. Canar., 26.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 302.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 57.

Cap Vert; recueilli à Saint-Vincent par M. Bouvier.

**75. PRISTIPOMA SUILLUM C. V.**

*Pristipoma suillum* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 482 (adulte).

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 302.

— Steind. Fish. Des. Sénégal., p. 14, tab. V.

*Pristipoma Rangii* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 484 (jeune).

— Dum. Poiss. Af. occ., p. 262, n° 53.

Cap Vert, Gorée.

**76. PRISTIPOMA MACROPHTHALMUM Bleck.**

*Pristipoma macrophthalmum* Bleck. Poiss. Guin., p. 52, pl. XII, fig. 1.

— Steind. Fish. Des. Sénégal., p. 16.

*Larimus auritus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 501.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 268.

**Sompath.** — Commun à Gorée, Dakar, banc d'Argain, cap Vert, Guet N'Dar; — atteint 0,315; — pêché en octobre et novembre.

La coloration du *P. macrophthalmum*, espèce créée par Blecker sur le *Larimus auritus* C. V., type du genre *Larimus* de Gunther,

et adoptée par les ichthyologistes modernes, mérite d'être rectifiée :

La description de Cuvier et Valenciennes (*loc. cit.*) est celle qui se rapproche le plus des types que nous avons vus. La grande tache, non pas noire mais orangée, de la partie libre de l'opercule, dont Blecker ne parle pas, est constante; la nageoire dorsale est olivâtre; l'anale et les pectorales, rosées sans pointillé brun; la région du dos est verdâtre, glacée de jaune, et non pas rose ou vert rosé; enfin les bandes latérales sont peu distinctes, non pas argentées mais violacées; l'iris, blanc lavé de jaune.

Le peu de différence de taille des échantillons de Cuvier et de Blecker (0,170-0,216) d'avec les nôtres (0,218-0,227), ne permet pas d'attribuer à l'âge les différences que nous venons de signaler.

**77. PRISTIPOMA PERROTTETI** v. c.

*Pristipoma Perrotteti* C. V. Hist. nat. Poiss., t. V., p. 254.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 302.

— Steind. Fish. Des Sénég., p. 10, tab. III.

*Pristipoma Perrottæi* C. V. in Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 54.

**Jourouboïe.** — Assez rare; — habite au large les fonds de roche; — pêché en juillet, et peu estimé; — Dakar, Gorée, Rufisque.

**78. PRISTIPOMA OCTOLINEATUM** c. v.

*Pristipoma octolineatum* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 487.

— Guich. Poiss. in Expl. Alger., p. 44, pl. 2.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 303.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 56.

**Kodjh.** — Rare: — cap Vert, Gorée, Dakar, cap Verga; — pêché en novembre et décembre.

*Gen.* **DIAGRAMMA** Cuv.

**79. DIAGRAMMA MEDITERRANEUM** Guich.

*Diagramma mediterraneum* Guich. Poiss., Expl. Alger., p. 45, pl. 5.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 321.

**Bandé.** — Pêché au large: — rade de Guet N'Dar, Dakar, Portendik ;  
— août ; — peu commun.

Cette espèce Méditerranéenne est quelquefois prise à 2 ou 3 milles en mer. Les individus vendus sur les marchés nègres sont identiques à ceux décrits par Guichenot, et montrent une couleur gris violacé uniforme sur le dos, sans aucunes taches ni bandes, avec les nageoires d'un brun noirâtre et l'intérieur de la bouche rouge.

*Gen.* **DENTEX** Cuv.

**80. DENTEX VULGARIS** C. V.

*Dentex vulgaris* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 220, pl. 153.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 36.

— Gunth. Cat. Fish. Br. Mus., t. I, p. 366.

**Dembe.** — Assez commun dans les parages à fond de gravier et de sable : Dakar, Gorée, Rufisque, Portendik, cap Blanc ; — parvient à la taille de 0,750 ; — très recherché comme aliment.

**81. DENTEX FILOSUS** Val.

*Dentex filusus* Valenc. Ichth. Canar., p. 37.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 371.

— Guich. Expl. sc. Alger. Poiss., p. 52.

**Dembesen.** — Moins commun que l'espèce précédente, avec laquelle on le rencontre dans les mêmes parages.

Bien que cette espèce n'ait pas été décrite par Valenciennes sur des individus vivants, les couleurs indiquées par lui diffèrent peu de celles que nous avons notées.

Tout entier d'un beau rouge laque foncé sur le dos, plus pâle et argenté sous le ventre, le *D. filusus* ne nous a présenté aucune trace de taches irrégulières bleu foncé sur le dessus de la tête et le dos, jusqu'au milieu de sa longueur. Quelques spécimens présentent de chaque côté une large bande dirigée obliquement, couverte d'une multitude de points brunâtres, et

simulant une sorte d'écharpe enveloppant la partie médiane du corps.

La plupart de nos types Sénégaubiens rentrent dans la catégorie des spécimens de Valenciennes, à filaments des rayons dorsaux et des nageoires ventrales très longs. Comme les siens, ils mesurent 0,400 à 0,470 de longueur. Nous ne pensons pas que les filaments distinguent dans cette espèce le jeune âge (Valenc., *loc. cit.*, p. 38); ils sont caractéristiques du sexe et appartiennent aux mâles.

*Gen.* **SMARIS** Cuv.

**82. SMARIS MELANURUS** c. v.

*Smaris melanurus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 422.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 389.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 65.

Cap Vert, Gorée.

*Fam.* **MULLIDÆ** Gray.

*Gen.* **MULLUS** Lin.

**83. MULLUS BARBATUS** Lin.

*Mullus barbatus* Lin. Syst. Nat., t. I, p. 495.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. III, p. 442, pl. 70.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 401.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 17.

*Elejh.* — Assez commun; — cap Blanc, golfe d'Argain; descend jusqu'à Saint-Louis; Rade de Guet N'Dar; — août-septembre; — atteint 0,325.

*Gen.* **UPENEUS** C. V.

**84. UPENEUS PRAYENSIS** c. v.

*Upeneus Prayensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. III, p. 485.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 409.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 45.

*Pseudupeneus Prayensis* Bleck. Poiss. Guin., p. 56, tab. XI, fig. 1.

*Yakh.* — Porto-Praya, Saint-Vincent, d'où M. Bouvier en a rapporté un exemplaire de 0,315; — rare à Saint-Louis; — s'égaré quelquefois dans le Sénégal, où nous en avons capturé un de 0,200 de long.

C'est sur cette espèce que Blecker a cru pouvoir établir son genre *Pseudupeneus*, auquel il rapporte également *l'U. maculatus* C. V. et qu'il caractérise : « Dentes maxillis conici, inter- » maxillares biseriati, serie externa ex parte retrorsum curvati, » inframaxillares uniseriati, vomerini et palatini nulli. »

En parlant de cette double rangée de dents, Blecker décrit particulièrement celles de la rangée externe *qu'il a vues* former deux groupes « dont le postérieur reculé vers l'angle de la bouche » ne consiste qu'en deux ou trois dents coniques et droites, mais » dont l'antérieur s'approche de la symphise et n'est composé » que de trois ou quatre dents notablement plus longues que les » autres et dont les deux postérieures sont recourbées en arrière. » Il paraît, ajoute-t-il, « que cette remarquable dentition » se retrouve dans *l'Upeneus maculatus*; Cuvier dit bien de cette » espèce qu'elle a des dents sur une seule ligne, mais je suppose » qu'il s'est trompé; il en dit autant du *Prayensis*, mais, par » rapport au *maculatus*, il ajoute : quelques-unes au milieu de la » mâchoire supérieure sont plus fortes et dans un grand individu » il y en a, au milieu, quatre qui se recourbent en avant, et de » chaque côté une plus forte qui se recourbe en arrière. »

Lorsque Blecker n'hésite pas à créer une espèce, parce que, sur la ligne latérale d'un poisson, il compte une écaille de plus que sur la ligne latérale d'un autre, ainsi que nous le verrons par la suite, il n'y a pas lieu de s'étonner en lui voyant établir un genre sur six dents, dont quatre se courbent en avant et deux en arrière.

Nous avons dû rechercher si, comme le suppose Blecker, Cuvier s'était trompé, et après une étude attentive de la dentition des deux espèces, faite concurremment avec M. le D<sup>r</sup> Sauvage, sur les types mêmes que Cuvier avait eus en main (*pour l'U. Prayensis*, le n<sup>o</sup> 1,926 A., de la coll. du Muséum, exemplaire de Quoy et Gaimard; — *pour l'U. maculatus*, le n<sup>o</sup> 1,926 A., exemplaire de Delalande), nous avons acquis la certitude que Blecker avait mal vu et que, dans l'une et l'autre espèce, les dents, aux deux mâchoires, sont sur une seule et unique rangée. Des exemplaires

provenant de nos propres récoltes nous ont conduit au même résultat. Le genre fantaisiste *Pseudupeneus* doit donc être rayé de la nomenclature.

Relativement à la coloration de l'*U. Prayensis*, nous devons encore dire que Blecker n'est pas exact.

D'un beau rouge doré, comme le dit Cuvier, avec une tache d'un rouge plus foncé sur chaque écaille, l'*U. Prayensis* n'a point le préopercule brunâtre en arrière, ni la nageoire dorsale avec une bande longitudinale brune ; de plus il possède des barbillons atteignant le bord postérieur des opercules, barbillons que Blecker, pour des raisons que nous ne connaissons pas, a négligé de faire représenter sur la fig. 1 de sa planche XI. Ne serait-on pas en droit de croire que, pour lui, cette absence est un des caractères du genre *Pseudupeneus* ?

*Fam. SPARIDÆ* Rich.

*Gen. CANTHARUS* Cuv.

**85. CANTHARUS SENEGALENSIS** C. V.

*Cantharus Senegalensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 337.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 68.

Cap Vert : Gorée ; — assez commun toute l'année.

*Gen. BOX* Cuv.

**86. BOX SALPA** Lin.

*Box salpa* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 357, pl. 162.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 36.

*Box Goreensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 364.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 421.

*Boops Goreensis* C. V. in Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 64.

*Feyour.* — Gorée, Dakar, Rufisque ; commun en août et septembre.

Nous rattachons à cette espèce le *Box Goreensis*. Ce qui l'en distingue, d'après Cuvier, c'est l'absence de tache à la pectorale ;

mais cette tache est plus ou moins apparente et ne finit par disparaître que sur les grands individus, ainsi que nous l'avons constaté par l'examen de nombreux spécimens.

Gen. **SARGUS** Kleim.

**87. SARGUS ANNULARIS** Geoff.

*Sargus annularis* Geoff. St-Hil. Descr. Egypt. Poiss., pl. 18, fig. 3.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 35, pl. 142.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 445.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 58.

Gorée, Rufisque, Joalles.

**88. SARGUS FASCIATUS** C. V.

*Sargus fasciatus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 59.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 29, pl. IX, fig. 2.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 448.

*Jonoh.* — Cap Blanc, cap Mirick, baie d'Argain, Rufisque ; — août-septembre.

**89. SARGUS CERVINUS** Lowe.

*Sargus cervinus* Lowe Trans. Zool. Soc., t. II, p. 177.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 29.

Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 448.

*Jonesh.* — Mêmes localités que le *S. fasciatus*. — Cette espèce, comme la précédente, vit en troupes nombreuses ; les nègres les pêchent par 10 et 15 brasses de profondeur ; — très estimées pour leur chair, comme tous les *Sparidæ* de la côte.

**90. SARGUS VULGARIS** Geoff.

*Sargus vulgaris* Geoff. St-Hil. Descr. Egypt., pl. 18, fig. 2.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 437.

— Steind. Beit. Kennt. Fish. Afrik., p. 12.

Peu commun ; — Gorée ; — (*teste* Steindachner).

Gen. **LETHRINUS** Cuv.

**91. LETHRINUS ATLANTICUS** C. V.

*Lethrinus atlanticus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 275.

— ? Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. 1, p. 260.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 62.

Cap Vert.

Gen. **PAGRUS** Cuv.

**92. PAGRUS VULGARIS** C. V.

*Pagrus vulgaris* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 148.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 32.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 466.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 60.

*Dembesjhal*. — Gorée, cap Vert, Dakar ; — vit par bandes ; — septembre-octobre.

**93. PAGRUS AURIGA** Valenc.

*Pagrus auriga* Valenc. Ichth. Canar., p. 34.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 471.

*Pagrus Berthelotii* Valenc. Ichth. Canar., p. 33.

*Kibaro*. — Gorée, cap Vert, Rufisque, Dakar.

**94. PAGRUS EHRENBERGII** C. V.

*Pagrus Ehrenbergii* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 155.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 471.

*Kibaro n'ioul*. — Gorée, cap Vert, les brisants à l'embouchure du Sénégal.

Cette espèce, d'un beau rose, porte, sur le dos et les flancs, sept lignes longitudinales de traits bleus allongés et espacés ; toutes

les nageoires roses ont leurs rayons rouge vermillon ; une tache brune existe à la base de la pectorale : l'iris est blanc jaunâtre.

*Gen.* **PAGELLUS** Cuv. Val.

**95. PAGELLUS ERYTHRINUS** C. V.

*Pagellus erythrinus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 170.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 473.

*Pagellus Canariensis* Valenc. Ichth. Canar., p. 35.

*Goyne.* — Cap Blanc, cap Mirick, Gorée, banc d'Argain ; — se prend au large ; — février-mars.

Dans cette espèce doit rentrer la variété décrite par Valenciennes (*loc. cit.*) sous le nom de *P. Canariensis*. Les couleurs sont identiques. On ne peut considérer comme caractère les dents de devant moins nombreuses et les tuberculeuses plus grosses que chez le *P. erythrinus*. De nombreuses variations se montrent sous ce rapport, en raison de la taille à laquelle sont parvenus les sujets ; les nôtres mesurent 0,450.

**96. PAGELLUS MORMYRUS** C. V.

*Pagellus mormyrus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 200.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 481.

*Pagellus Goreensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 203.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 61.

Gorée, Dakar.

*Gen.* **CHRYSOPHRYS** Cuv.

**97. CHRYSOPHRYS CÆRULEOSTICTA** C. V.

*Chrysophrys cæruleosticta* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 110.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 31, pl. 6, fig. 2.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 485.

*Iahjhaye* — Cap Blanc, Gorée, Dakar, Guet N'Dar; — espèce du large;  
— février et mars.

Sur un fond général rose pâle, s'étend, le long du dos, une bande étroite d'un rose plus foncé et plus vif, piquée de points bleus; quatre lignes de points de la même couleur existent de chaque côté jusqu'à la ligne latérale, marquée de points rouges à centre bleu; des mouchetures bleues, très fines, couvrent la première moitié du ventre, d'un blanc argenté; la dorsale est rose à rayons rouges; une bande étroite, jaune, borde sa partie libre; les autres nageoires sont roses à rayons violacés; une tache brun rouge se trouve à la base des pectorales; la région susoculaire, bleue; la partie libre de l'opercule, rouge vermillon; l'iris, blanc bleuâtre.

98. *CHRYSOPHRYS GIBBICEPS* C. V.

*Chrysophrys gibbiceps* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 127, pl. 147.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 486.

*Chrysophrys cristiceps* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 132.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. I, p. 486.

*Diankarfeth*. — Gorée, Dakar, Saint-Louis, Guet N'Dar, Babagaye, Angel, Almadies.

L'une des espèces les plus communes de la côte Sénégalienne, le *C. gibbiceps* présente des caractères tellement tranchés qu'il est impossible de le méconnaître.

Ce qui le distingue de tous ses congénères, c'est l'énorme développement de la partie antérieure de la tête, développement situé en dessus et en avant des yeux; sur des individus de 0,650 (taille moyenne) la largeur de la tête est comprise  $4 \frac{1}{3}$  dans sa hauteur; cette hauteur fait  $2 \frac{1}{2}$  de la longueur totale; le diamètre de l'œil, compris  $6 \frac{1}{4}$  dans la hauteur de la tête, l'est  $3 \frac{1}{2}$  dans sa largeur; le profil de la face, presque vertical, forme un angle droit avec celui du dos qui s'incline brusquement vers la queue.

Le seul individu connu de Cuvier et originaire du Cap, mesurait 0,567, « les couleurs en étaient totalement effacées; des » taches brunâtres sur les flancs et quelques reflets argentés » étaient seulement apparents. »

La couleur de ce poisson est rouge laque glacé d'argent, s'éclaircissant sur le ventre qui est d'un blanc rosé brillant; une bande d'un bleu intense couvre la partie supérieure du dos, ainsi que toute la bosse frontale; des séries de points bleus s'étendent en lignes parallèles, de chaque côté; la ligne latérale est marquée de points brun rougeâtre; les nageoires sont d'un rouge lavé de brun violacé; l'iris, blanc rosé.

Le *C. gibbiceps* se rapproche du *C. cæruleosticta* par l'ensemble général de ses formes; par sa tête obtuse épaisse; par la verticalité de son profil; mais il s'en distingue par l'exagération du développement de la région céphalique; par son diamètre biorbitaire externe égalant plus de trois fois celui de l'œil; par sa coloration, et enfin par le nombre de ses rayons :

D. 12-10; A. 3-7; C. 18; P. 16; V. 1-5.

Sous le nom de *C. cristiceps*, Cuvier (*loc. cit.*) décrit une seconde espèce ressemblant beaucoup au *C. gibbiceps*, dont il ne la distingue que par un profil moins oblique et par une crête moins forte. Nous avons pu nous assurer que le *C. cristiceps* de Cuvier est la femelle du *C. gibbiceps*; en ouvrant un nombre considérable de ces poissons, toujours et invariablement on trouve que les spécimens à développement frontal sont porteurs de laites, tandis que les autres ont des ovaires. Ce fait est du reste bien connu des nègres, qui choisissent de préférence les mâles comme ayant la chair plus délicate, et les reconnaissent à la bosse frontale, donnant en outre aux autres le nom de *Diankarfelh Digen Ba*, c'est-à-dire *femme du Diankarfeth*.

Castelnau (*loc. cit.*, p. 20), à l'article *Chrysophris gibbiceps*, avait déjà signalé ce fait; seulement il maintient le *Chrysophris cristiceps* comme espèce distincte, ce que nous ne pouvons accepter.

Les nègres de Saint-Louis et de toute la côte pêchent cette espèce pendant la plus grande partie de l'année, mais principalement d'avril à septembre; ils en font une énorme consommation pour la confection du couscous, dont il est la base; en outre ils le sèchent et l'échangent avec les Maures et les nègres de l'intérieur.

Fam. **SQUAMIPINNES** Cuv.

Gen. **CHÆTODON** Arted.

99. **CHÆTODON LUCIÆ** Rehbr.

Pl. IV, fig. 1,

*Chætodon Luciæ* Rochbr. Bull. Soc. Phil. Paris, séance du 22 mai 1880.

C. CORPUS OVATO ROTUNDATUM, COMPRESSUM, FUSCO AURATUM, FASCIIS  
2 SUBLATIS, BRUNNEIS, ORNATUM; CAPITUM CONCAVO; PREOPERCULO  
INDENTATO; SETÆ PINNÆ DORSALIS (3-4) LONGIORBS.

LONG. 0,078.

D  $\frac{12}{21}$ ; A  $\frac{3}{16}$ ; L. LAT. 46; L. TRANS.  $\frac{5}{12}$

Rapporté de Sainte-Lucie (cap Vert) par M. Bouvier.

Museau faiblement proéminent, égal au diamètre de l'œil; profil du front concave; préopercule à bord non dentelé; hauteur totale du corps, prise au niveau des pectorales, égale à la longueur; tête comprise  $3 \frac{1}{6}$  dans la longueur totale; diamètre de l'œil contenu 3 fois dans la longueur de la tête; portion molle de la dorsale et de l'anale régulièrement arrondie; épines de la dorsale fortes, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> plus longues, leur dimension représentant  $1 \frac{1}{6}$  de la distance existant entre l'extrémité du museau et le bord du préopercule; 2<sup>e</sup> épine anale la plus longue, robuste.

Teinte générale brun pâle doré, plus foncée sur le dos; écailles larges portant un liseret brun sur leur bord libre; bande oculaire brune, égalant en largeur  $\frac{1}{2}$  du diamètre de l'œil, descendant un peu au-dessous de l'opercule; une seconde bande brune, plus large, part du pied du 3<sup>e</sup> rayon épineux de la dorsale et descend perpendiculairement, en passant sous les pectorales; caudale cunéiforme tronquée; toutes les nageoires d'un brunâtre pâle.

Le *Ch. Sanctæ-Helenæ* Gunth. (*Rep. on. a coll. Afr. Fish. Mad. at St-Helena, Proc. zool. Soc. Lond. 1868, p. 227*), est

l'espèce dont la nôtre se rapproche le plus; mais elle s'en distingue : par son museau plus court; par le nombre de ses rayons; la grosseur et la force de son 2<sup>e</sup> rayon anal; les écailles de ses lignes latérale et transverse; par la bande oculaire dépassant le bord du préopercule; enfin par l'ensemble de sa coloration.

Également voisin du *Ch. striatus* L., ce dernier cependant s'en éloigne par son museau plus court que le diamètre de l'œil, par les dimensions de ses épines dorsales, les cinq bandes brun noir de ses flancs, et le nombre de ses rayons et des écailles de ses lignes latérale et transverse.

100. **CHÆTODON HOEFLERI** Steind.

*Chætodon Hoefleri* Steind. Beit. Kennt. Fish. Afrik., p. 14, pl. V, fig. 1.

Gorée (*teste* Steindachner).

Cette espèce, que Steindachner considère comme voisine du *C. striatus*, est identique à notre *C. Luciw*; la présence d'une troisième bande brunâtre à la partie postérieure du corps est la seule différence que nous lui trouvons.

Nous ne pensons pas que cette variation dans l'ornementation puisse servir à établir une espèce, et nous l'aurions inscrite en synonymie de la nôtre s'il n'existait pas une très faible variation dans le nombre des rayons de la dorsale et de l'anale.

Blecker (*Poiss. Guin.*, p. 67), rapporte aussi d'une façon dubitative au *C. striatus*, un jeune *Chætodon* envoyé de la côte de Guinée (Elmina) par M. Pel. La mollesse des épines, des os operculaires et de la bouche, lui fait considérer cet exemplaire comme rachitique et accidentellement venu sur la côte de Guinée.

L'existence du genre *Chætodon* dans les parages de Sainte-Hélène, du cap Vert et de Gorée, engagerait à considérer l'échantillon de Blecker comme pouvant appartenir à notre espèce.

Gen. **EPHIPPUS** Cuv.

**101. EPHIPPUS GOREENSIS** C. V.

*Ephippus goreensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VII, p. 125, pl. 178.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 67.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 61.

*Diakarao N'Gejhte*. — Dakar, Gorée, Rufisque, où il est peu commun; — rejeté par les nègres comme poisson vénéneux; — août-septembre.

M. Gunther donne à cette espèce une coloration uniforme; pour Cuvier, elle paraît argentée, chaque écaille ayant un bord étroit, brunâtre, et les nageoires gris brun.

Un sujet de Dakar, de 0,200, avait, à l'état frais, toute la partie supérieure, jusqu'à la ligne latérale, brun violacé marbré de noir brun; le ventre blanc, les rayons épineux de la dorsale brun rouge, reliés par une membrane jaune orangé clair; les pectorales et les ventrales jaunâtres à rayons bruns; les autres nageoires grises, à rayons d'un noir violet bordés d'une bande de même couleur; l'iris blanc.

Fam. **TRIGLIDÆ** Kaup.

Gen. **SCORPÆNA** Arted.

**102. SCORPÆNA SCROFA** Lin.

*Scorpæna scrofa* Lin. Syst. Nat., t. I, p. 453.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. IV, p. 288.

— Gunth. Cat. Fish. Brit., Mus., t. II, p. 109.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 20.

*Djhenajh*. — Gorée, Dakar, cap Vert, d'où M. Bouvier en a rapporté de beaux spécimens; — pêché dans les rochers, en septembre et octobre.

103. SCORPÆNA USTULATA Lowe.

*Scorpæna ustulata* Lowe. *Proced. Zool. Soc. Lond.*, 1840, p. 36.

— *Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. II, p. 110.

*Djhen N'Ao*. — Très rare : à Gorée, Dakar, Joalles ; — considéré par les nègres comme vénéneux, ainsi que l'espèce précédente.

Les couleurs assignées par Gunther au *S. ustulata*, sont identiques à celles que nous avons notées sur des sujets vivants.

104. SCORPÆNA SENEGALENSIS Steind.

*Scorpæna Senegalensis* Steind. *Beitr. Kennt. Fish. Afrik.*, p. 15, pl. IV, fig. 1-2.

Rufisque (*teste* Steindachner).

*Gen.* TRIGLA Arted.

105. TRIGLA LINEATA Lin.

*Trigla lineata* Lin. *Gmel.*, t. I, p. 1385.

— *Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus.* t. II, p. 200.

— *Steind. Beitr. Kennt. Fish. Afrik.*, p. 16.

Rufisque (*teste* Steindachner).

*Gen.* DACTYLOPTERUS Lacep.

106. DACTYLOPTERUS VOLITANS C. V.

*Dactylopterus volitans* C. V. *Hist. nat. Poiss.*, t. IV, p. 117.

— *Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. II, p. 221.

*Guinjhuir*. — Cap Blanc, Gorée ; — vient parfois échouer dans les eaux de Saint-Louis sur la rive droite, dite rive des Maures ; cap Vert, d'où M. Bouvier en a rapporté des individus de 0.310.

Fam. **SCIÆNIDÆ** Owen.

Gen. **LARIMUS** C. V.

107. **LARIMUS PELI** Bleck.

*Larimus Peli* Bleck. Poiss. Guin., p. 63, pl. XVI, fig. 2.

*N'Tinge*. — Assez commun : — embouchure de la Gambie, cap Sainte-Marie, cap Rouge ; — août-septembre ; — atteint 0,350 à 0,410.

Cette espèce est identique sous tous les rapports au type décrit par Blecker.

Gen. **UMBRINA** Cuv.

108. **UMBRINA CANARIENSIS** Valenc.

*Umbrina Canariensis* Valenc. Ichth. Canar., p. 24.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 274.

*Ouonombo*. — Cap Blanc, Portendik, rade de Saint-Louis, banc d'Argain ; — estimé comme aliment ; — pêché au large, en juillet et août ; — atteint de 0,400 à 0,490.

Gen. **SCIÆNA** Arted.

109. **SCIÆNA SENEGALENSIS**. C. V.

*Sciæna Senegalensis* C. V. in Gunth. Cat. Fish. Br. Mus., t. II, p. 290.

— Steind. Fish. Des. Sénégal., p. 30.

*Corvina Senegalla* C. V. Hist. nat. Poiss., t. V, p. 132.

*Johnius Senegalla* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 49.

*Kouie*. — Communément pêché au large, en août et septembre ; — Argain, Dakar, Gorée, Rufisque ; — atteint de 0,352 à 0,480.

Cuvier et M. Gunther lui donnent une couleur uniforme ;

seules les nageoires portent des taches; Cuvier ajoute que l'on ne voit point de taches sur le dos.

D'une teinte générale vert olive brillant sur le dos; le ventre gris perlé; des lignes de points bruns, dirigées obliquement, descendant, sur tout le corps; la dorsale, les ventrales et l'anale d'un gris verdâtre à rayons bruns, et maculées de points noirs; la caudale et les pectorales noirâtres; l'opercule et le préopercule vert métallique, également avec des points bruns; l'iris blanc.

Telles sont les couleurs dont sont ornés les individus vivants.

110. *SCIÆNA EPIPERCUS* Bleck.

*Sciæna epipercus* Steind. Fish. Des. Seneg., p. 27, t. IX.

*Rhinoscion epipercus* Bleck. Poiss. Guin., p. 64. pl. XIV.

*Thonon.* — Pêché au large, dans les mêmes parages que le *S. Senegalensis*; — parvient à la taille de 0,600 à 0,825.

Nos échantillons diffèrent des types de Blecker: par une coloration brun violacé sur le dos; par toutes les nageoires, jaunâtres, vermiculées de brun et à rayons de la même couleur; par l'iris jaune orangé.

111. *SCIÆNA SAUVAGEI* Rochbr.

Pl. III, fig. 1.

*Sciæna Sauvagei* Rochbr. Bull. Soc. Phil. Paris (22 mai 1880).

S. — CORPUS OBLONGO OVATUM, LEVITER COMPRESSUM, DESUPER CUPREO VIOLACEUM, INFRA ARGENTEUM; OPERCULUM CÆRULEO NITESCENTE; PINNIS LUTESCENTIBUS; CAUDA CRENATA; IRIS PALLIDE AURANTIACA.

LONG. 0,910 A 0.1800, ET SUP.

D  $\frac{IX}{27}$ ; P  $\frac{1}{14}$ ; V  $\frac{1}{6}$ ; A  $\frac{2}{7}$ ; C. 17; L. LAT. 75; LI. TRANS.  $\frac{9}{10}$ .

Corps oblong fusiforme, faiblement comprimé; profil du front légèrement concave, celui du dos s'inclinant assez brusquement

vers l'extrémité caudale; hauteur contenue  $6 \frac{1}{2}$  dans la longueur totale; diamètre de l'œil compris 8 fois dans la longueur de la tête; les deux maxillaires égaux, à peine protractiles, portant une rangée de dents fortes, coniques, écartées, en arrière une large bande de dents en velours disparaissant au maxillaire inférieur; 75 écailles latérales; 9-10 dans la série transverse; rayons de la dorsale épineux, robustes; le 1<sup>er</sup> plus court, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> les plus longs; pectorales aiguës; les épines de l'anale faibles, la 1<sup>re</sup> courte, la 2<sup>e</sup> égalant la moitié de la longueur des rayons: caudale crénelée.

Teinte générale violet métallique foncé sur toute la partie supérieure; ventre blanc lavé de violet clair; opercule teinté de bleu brillant; 1<sup>re</sup> dorsale brun pâle à rayons plus foncés; 2<sup>e</sup> dorsale vert brunâtre; pectorales, ventrales et anales jaunâtres, à rayons brun clair; caudale brune; iris blanc orangé.

Long. des exempl. de 0,910 à 1 m. 80.

**Saccagy.** — Très commun: — pêché en janvier et février; — rade de Guet N'Dar, pointe de Barbarie, banc d'Argain, Portendik, Rufisque; — par 12 à 16 brasses de profondeur.

Le *Sciæna Sauvagei* ne peut être confondu avec les autres espèces Africaines, dont il se distingue par des caractères tranchés.

Il semble, au premier abord, se rapprocher du *S. aquila*, Lin. mais il s'en différencie principalement: [par le nombre des rayons qui, chez ce dernier, sont pour la dorsale  $\frac{10}{26}$ ; par le nombre 75 de la ligne latérale au lieu de 53; celui de  $\frac{9}{10}$  de la ligne transverse au lieu de  $\frac{11}{20}$ ; par la faiblesse des rayons épineux de l'anale; et enfin par son système de coloration.

Si l'on se rapporte à l'époque (xv<sup>e</sup> siècle) où florissaient les grandes pêcheries Portugaises établies sur la côte d'Afrique, (pêcheries où notre *Sciæna* surtout était séché et exporté sous le nom de *Morue* sur divers points du continent Européen); si l'on considère l'abondance de l'espèce dans les parages où elle habite, il est difficile de comprendre comment elle a pu rester si longtemps ignorée des naturalistes.

Très recherché aujourd'hui par les nègres, le *Sc. Sauvagei* est

l'objet d'une pêche abondante; la tête est la partie la plus estimée et réservée uniquement pour le couscous; fendus longitudinalement, les individus de taille moyenne sont desséchés et échangés avec les Maures.

*Gen. CORVINA* Cuv.

**112. CORVINA NIGRA C. V.**

- Corvina nigra* C. V. Hist. nat. Poiss., t. V, p. 86.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 297.  
— Valenc. Ichth. Canar., p. 33.

*Egojh.* — Cap blanc, Portendik, Saint-Louis; — assez fréquemment pêché au large, en juillet et août; — les pêcheurs Canariens se rendent sur les côtes d'Afrique pour pêcher cette espèce dans le canal qui sépare la côte de l'archipel. — (Valenc., *loc. cit.*)

**113. CORVINA NIGRITA C. V.**

- Corvina nigrata* C. V. Hist. nat. Poiss., t. V, p. 103.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 297.  
— Steind. Fish. Des. Sénég., p. 24, tab. VIII.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 48.

*Egojh.* — Capturé dans les mêmes parages que l'espèce précédente : — Gorée, Dakar, Rufisque.

**114. CORVINA CLAVIGERA A. C.**

- Corvina clavigera* C. V. Hist. nat. Poiss., t. V, p. 101.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 47.  
*Corvina Moorii* Gunth. Ann. and Mag. nat. Hist., vol. XVI, 1865, p. 48.

M. Gunther (*Cat. Fish. Brit. Mus.* t. II p. 296) déclare, dans une note, que la forme en massue de l'épine de la 2<sup>e</sup> dorsale chez cette espèce, n'est qu'un état pathologique accidentel, observé sur un *C. nigrata*.

Plus tard en donnant la description d'un *Corvina* nouveau, provenant de la rivière de Gambie (*Corvina Moorii*, *loc. cit.*), après

avoir de nouveau insisté sur ce fait et affirmé que l'épine clavigère est la conséquence d'un dépôt anormal de substance osseuse, il signale la présence d'une épine identique, à la 2<sup>e</sup> dorsale de son *C. Moorii* et sur un autre exemplaire de la même espèce.

Il nous semble difficile d'expliquer pathologiquement la présence d'un dépôt osseux, toujours situé à la même épine et aux mêmes nageoires, chez des espèces d'un même genre, et de le considérer comme anormal.

D'un autre côté, si la description du *C. Moorii* Gunth. (*long. des types* 0,500) diffère sous certains rapports de celle du *C. clavigera* V. C. (*long. des types* 0,484), sous d'autres elle s'en rapproche. Tout semble donc relier ces deux espèces. Aussi, malgré les dires de M. Steindachner (*loc. cit.*, p. 27), qui, tout en venant confirmer l'opinion de M. Gunther, en ce qui concerne le *C. clavigera*, se tait sur le *C. Moorii* (bien qu'il dût le connaître puisqu'il était décrit quatre ans avant sa brochure sur le Sénégal), nous pensons qu'il convient, jusqu'à ce qu'une étude plus complète ait permis de trancher définitivement la question, de conserver le *C. clavigera* de Cuvier et de considérer le *C. Moorii* de Gunther comme synonyme de l'espèce établie par l'illustre naturaliste français.

*Gen.* **OTOLITHUS** Cuv.

**115. OTOLITHUS SENEGALENSIS** C. A.

*Otolithus Senegalensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 476.

— Gunth. Cat. Fish. Br. Mus., t. II, p. 366.

— Steind. Fish. Des. Sénég., p. 19, tab. VI.

*Pseudotolithus typus* Bleck. Poiss, Guin., p. 60, pl. XV, fig. 1.

**Feteu.** — Commun en juillet-août; — atteint 0,450; — Saint-Louis. Gorée, Dakar.

**116. OTOLITHUS BRACHYGNATHUS** Bleck.

*Pseudotolithus brachygnathus* Bleck. Poiss. Guin., p. 62, pl. XXIV. fig. 2.

*Roumatch.* — Saint-Louis, Gorée, Dakar, Cap Roxo.

117. **OTOLITHUS MACROGNATHUS** Bleck.

*Otolithus macrognathus* Bleck. in Steind. Fish. Des. Sénégal., p. 22, tab. VII.

*Pseudotolithus macrognathus* Bleck. Poiss. Guin., p. 61, pl. XIII, fig. 2.

*Labarjh.* — Mêmes localités que le précédent ; — les deux espèces remontent le Sénégal et les autres cours d'eau de la côte pendant l'hivernage.

Fam. **POLYNEMIDÆ** Rich.

Gen. **POLYNEMUS** Lin.

118. **POLYNEMUS QUADRIFILIS** C. V.

*Polinemus quadifilis* C. V., t. III, p. 390, t. VII, p. 518, pl. 68.

— Gunth. Cat. Fish. Br. Mus., t. II, p. 330.

— Steind. Fish. Des. Sénégal., p. 30, tab. X.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 41.

*Trichidion quadrifilis* Bleck. Poiss. Guin., p. 88.

*Dyané.* — L'une des espèces les plus communes du Sénégal, de la Gambie, de la Casamence ; marigots ; eaux saumâtres ; — pêché également en mer ; — très estimé surtout par les Européens qui, à Saint-Louis, le désignent sous le nom de *Capitaine*.

Les écailles de ce poisson, qui dépasse souvent la taille de 1 m. à 1 m. 25 c., étaient, il y a peu de temps encore, l'objet d'un commerce assez étendu. Séchées et expédiées en France, elles étaient employées, après avoir subi une préparation particulière, à encoller certaines étoffes de soie et notamment les rubans.

*Gen.* **PENTANEMUS** Arted.

**119. PENTANEMUS QUINQUARIUS** Arted.

*Pentanemus quinquarius* Arted. in Sebæ. Thes., t. III, p. 74, pl. 27,  
fig. 2.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 331.

*Polynemus macronemus* Pel. Bydrage Tot de dierk 1851, p. 9.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 44.

*Elobajh.* — Embouchures de la Gambie et de la Casamence ; — rare dans les marigots du Sénégal ; — lac de Guerr.

*Gen.* **GALEOIDES** Gunth.

**120. GALEOIDES POLYDACTYLUS** Gunth.

*Galeoides polydactylus* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 332.

— Steind. Fish. Des. Sénég., p. 33, tab. XI.

*Polynemus decadactylus* Bleck. Natur. ausl. Fish. IX, p. 26, tabl. 401.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. III, p. 392.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 42,

*Polynemus enneadactylus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. III, p. 392, t. VII.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 44.

*Siket N'Bow.* — Commun : — rade de Saint-Louis, Guet N'Dar, Gorée ; — remonte le fleuve ; — pêché en juin et juillet ; — peu estimé ; — ne dépasse pas 0,250 à 0,320.

*Fam.* **SPHYRÆNIDÆ** Bleck.

*Gen.* **SPHYRÆNA** Arted.

**121. SPHYRÆNA VULGARIS** C. V.

*Sphyræna vulgaris* C. V. Hist. nat. Poiss., t. III, p. 327.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 327.

- Sphyræna becuna* Lacep. C. V. Hist. nat. Poiss. t. III, p. 340,  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 40.  
*Sphyræna viridensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. III, p. 342.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 39.

Gorée, cap Vert.

D'après Cuvier lui-même (*loc. cit.*), les *Sphyræna* précédemment énumérés ne se distinguent que par des différences inappréciables de coloration; à l'exemple de M. Gunther, nous les réunissons au type *vulgaris*.

**Fam. TRICHIURIDÆ** Gunth.

**Gen. TRICHIURUS** Lin.

**122. TRICHIURUS LEPTURUS** Lin.

- Trichiurus lepturus* Lin. Syst. Nat., t. I, p. 429.  
— C. V. Hist. nat. Poiss., t. VII, p. 237.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 346.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 73.

*Enchelyopus lepturus* Bleck. Poiss. Guin., p. 74.

**Gafikhe.** — Gorée, Rufisque, Dakar, cap Sainte-Marie, cap Roxo; — assez commun; — mars-avril.

**Fam. SCOMBRIDÆ** Cuv.

**Gen. SCOMBER** Arted.

**123. SCOMBER PNEUMATOPHORUS** de la Roche.

- Scomber pneumatophorus* de la Roche., An. Mus. Hist. nat., t. XIII,  
p. 315-334.  
— C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 36.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 359.  
— Dum. Pois. Afr. occ., p. 262, n° 69.

Sénégal.

124. **SCOMBER COLIAS** Lin.

*Scomber Colias* Lin. Syst. I, p. 1329,

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus. II, p. 361.

— Steind. Beit. Kennt. Fish. Afrik., p. 17.

Rufisque (*teste* Steindachner).

*Gen.* **THYNNUS** C. V.

125. **THYNNUS PELAMYS** C. V.

*Thynnus pelamys* C. V. Hist. nat., t. VIII, p. 113, pl. 114.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 365.

**Bonette.** — Passe par bandes, en avril et mai ; — pêché au large, par 17 brasses de profondeur ; — rade de Guet N'Dar, cap Blanc, Portendik, cap Roxo, cap Vert ; — ne dépasse que rarement la taille de 0,850 à 0,925.

126. **THYNNUS ALALONGA** C. V.

*Thynnus alalonga* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 128, pl. 215.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 366.

**Bonette.** — S'observe dans les mêmes conditions que le *T. pelamys*.

*Gen.* **PELAMYS** C. V.

127. **PELAMYS SARDA** C. V.

*Pelamys Sarda* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 149, p. 247.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 367.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 70.

Cap Vert.

128. **PELAMYS UNICOLOR** Guich.

*Pelamys unicolor* Guich. Expl. Alger. Poiss., p. 58.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 368.

**Scypoon.** — De passage, et pêché au large comme tous les grands Scomberoides des régions Africaines; — février-mars; — atteint de 1 m. à 1 m. 50.

Gen. **CYBIUM** Cuv.

**129. CYBIUM TRITOR** C. V

*Cybiium tritor* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 176, pl. 218.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 372.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 71.

*Cybiium altipinne* Guich. Dum. Poiss. Afr. occ., p. 260-262, n° 72.

**Jhede.** — Très commun, surtout à Gorée, Dakar, Rufisque, où l'espèce est l'objet de pêches abondantes en juin et juillet; — atteint 0,840.

Le *Cybiium altipinne* Guich., originaire de Gorée, est donné nominalement comme espèce nouvelle par Dumeril (*loc. cit.*); nous avons étudié le type même de Guichenot, dans la collection ichthyologique du Muséum, et nous avons pu nous convaincre que, seule, la hauteur relative de sa dorsale, le distingue du *C. tritor*, ainsi que le note Dumeril. Par tous ses autres caractères il lui est identique, et doit être considéré comme un jeune individu; sa longueur est 0,420.

Gen. **ELACATE** Cuv.

**130. ELACATE NIGRA** Cuv.

*Elacate nigra* Cuv. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 375.

*Elacate atlantica* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 334, pl. 233.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 75.

**Warangall.** — Fréquente tout le littoral en février et mars; est pris quelquefois dans les brisants et à la barre du Sénégal, Gorée, cap Vert, Argain.

Sa couleur est un brun violet foncé sur toute la partie supérieure; le ventre est blanc argenté; les pectorales et le lobe

inférieur de la caudale, jaunâtre; toutes les autres nageoires brun violet, à rayons plus foncés; l'iris blanc bleuâtre.

Gen. **ECHENEIS** Cuv.

131. **ECHENEIS REMORA** Lin.

*Echeneis remora* Lin. Syst. 1, p. 446.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 378.

*Echeneis batrachoïdes* Dum. Class. des Ech. in C. R. Acad. Sc. 1858, t. 47, p. 374. — Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 177.

**Dack.** — Cap Vert, Gorée, rade de Guet N'Dar; — juillet-août.

L'*Echeneis batrachoïdes* est encore l'une des espèces nominales de Dumeril, que l'examen des types recueillis par Perrottet, permet de rapporter à l'*E. remora*; comme ce dernier, il a le corps trapu, fusiforme; la longueur du disque est contenue  $3 \frac{1}{6}$  dans celle du corps; le disque porte 19 paires de plaques; sa couleur générale est brune, avec de rares maculatures blanches et une bande de même couleur sur le milieu des ventrales.

132. **ECHENEIS NAUCRATES** Lin.

*Echeneis naucrates* Lin. Syst. 1, p. 446.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 384.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 87.

*Echeneis occidentalis* Dum. Class. des Ech. in C. R. Acad. des Sc. 1858, t. 47, p. 374. — Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 176.

**Dack.** — Saint-Louis, embouchure du Sénégal, pointe de Barbarie; — juillet et août; — cette espèce comme la précédente n'est pêchée par les nègres que comme objet de curiosité.

Nous faisons, pour l'*E. occidentalis*, les mêmes observations que pour les autres espèces nominales de Dumeril. Il doit rentrer dans la section II de M. Gunther, a 23 paires de plaques. Les types de Perrottet présentent un corps fusiforme allongé; la longueur du disque est contenue  $4 \frac{3}{5}$  dans la longueur totale; ils sont d'une teinte brun olivâtre foncé, plus pâle sous le

ventre; une bande roussâtre s'étend dans toute la longueur, au-dessus de la ligne latérale; une large bordure blanche s'observe à la dorsale et à l'anale, ainsi qu'une tache de même couleur aux deux lobes de la caudale; chez quelques sujets âgés, le ventre, gris perlé, est piqueté de noir; les pectorales et les ventrales blanchâtres, à rayons violacés.

*Fam.* **CARANGIDÆ** Owen.

*Gen.* **CARANX** Cuv.

**133. CARANX JACOBÆUS** C. V.

*Caranx jacobæus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 42.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 427.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 85.

St-Yago (cap Vert).

**134. CARANX RHONCHUS** Geoff.

*Caranx rhonchus* Geoff. Descr. Egypt. Poiss., pl. 24, fig. 1.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 35.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 428.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 84.

Gorée, Rufisque.

**135. CARANX CRUMENOPHTHALMUS** Bleek,

*Caranx crumenophthalmus* Lacep., t. IV, p. 107.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 63.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 429.

*Korkofanha.* — Très rare à Gorée; — plus fréquent au cap Roxo, baie de Sainte-Marie, Gambie.

**136. CARANX SENEGALLUS** C. V.

*Caranx Senegallus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 78.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 435.

*Caranx Senegallus* Steind. Fish. Des. Sénégal., n° 36.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 86,

**Korkoj.** — Saint-Louis, rade de Guet N'Dar, Gorée, cap Blanc.

137. **CARANX DENTEX.** C. V.

*Caranx dentex* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 87.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 441.

*Caranx analis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 88.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 57, pl. 12.

**Jhorjhor.** — Saint-Louis, Dakar, Gorée, cap Blanc, pointe de Barbarie ; — assez fréquemment pêché en août, mais très peu estimé, comme du reste toutes les espèces du genre *Caranx*.

138. **CARANX CARANGUS** C. V.

*Caranx carangus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 91.

— Gunth. Cat. Brit. Mus., t. II, p. 448.

— Steind. Fish. Des. Sénégal., p. 36.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 87.

**Sottsapajh.** — Pêché plus spécialement dans le Sénégal, à peu de distance de l'embouchure, en juillet et août ; — ne dépasse pas 0,750.

139. **CARANX ALEXANDRINUS** Geoff.

*Caranx Alexandrinus* Geoff. St-Hil. Descr. Egypt. Poiss., pl. 22, fig. 2.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 455.

*Scyris Alexandrina* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 152.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 88.

**Fanta.** — Gorée, Dakar, Saint-Louis, les brisants du fleuve ; — août et septembre ; — dépasse souvent 0,895 de longueur.

140. **CARANX GOREENSIS** C. V.

*Caranx Goreensis* C. V. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 457.

*Hynnix Goreensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 195, pl. 257.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 92.

**Ouorsounn.** — Assez rare ; — se tient sur les fonds rocheux : Dakar, Gorée, Rufisque.

Gen. **ARGYREIOSUS** Leach.

**141. ARGYREIOSUS** Lacep.

*Argyreiosus setipinnis* Lacep. in Gunth. Cat. Fish. Brit., Mus. t. II, p. 459.

*Vomer Goreensis* Gunth. in Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 89.

*Vomer Gabonensis* Guich. in Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 90.

*Vomer Senegalensis* Guich. in Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 91.

**Jalisougay.** — Très commun, en octobre et novembre : — Gorée, Dakar, Rufisque, toute la côte ; — n'est pas estimé comme aliment.

A l'exemple de M. Steindachner (*Fish. Des. Seneg.* p. 38) nous réunissons à l'*A. setipinnis* les espèces précitées, mentionnées par Duméril ; elles ne constituent que des variétés de sexe et surtout d'âge.

Gen. **MICROPTERYX** Agass.

**142. MICROPTERYX CHRYSURUS** Agass.

*Micropteryx chrysurus* Agass. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 460.

*Seriola cosmopolita* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 219.

— Dum. Poiss. Afr. occ. p. 262, n° 93.

Gorée, Dakar.

Gen. **SERIOLA** Cuv.

**143. SERIOLA DUMERILII** Riss.

*Seriola Dumerilii* Riss. Eur. merid., t. III, p. 424.

— V. C. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 201, pl. 258.

*Seriola Dumerilii* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 462.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 57.

**Dyalyhah.** — Se pêche toute l'année, principalement à Gorée et à Dakar ; — vit par troupes excessivement nombreuses.

D'après M. Gunther (*loc. cit.*), cette espèce varie un peu comme coloration. Les individus Sénégaubiens diffèrent, sous plusieurs rapports, des types décrits par Cuvier : — partie supérieure d'un bleu violacé foncé ; dix ou douze bandes verticales, à base arrondie, de couleur semblable, ne dépassant pas la ligne latérale ; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> dorsales également bleu violacé, à rayons plus foncés ; pectorales, anale et caudale, jaunâtres lavées de brun ; ventrales rosées ; iris jaune blanc.

Les très jeunes individus, selon Cuvier (*loc. cit.*, p. 304), ont de cinq à six bandes noirâtres larges, de chaque côté.

Le séjour constant de ce poisson dans les eaux de Dakar et de Gorée, ainsi que sa taille, dont le maximum dépasse rarement 0,425, nous portent à penser que sa coloration ne peut dépendre de l'âge ; il faut y voir tout au moins une variété bien tranchée ; peut-être même mériterait-elle d'être élevée au rang d'espèce, et de porter alors le nom de : *Seriola Dakariensis*.

Gen. **LICHIA** Cuv.

**144. LICHIA AMIA** Cuv.

*Lichia amia* Cuv. Reg. an., t. III, Poiss., pl. 54. fig. 3.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 476

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n<sup>o</sup> 76.

Gorée, Saint-Louis.

**145. LICHIA GLAUCA** Riss.

*Lichia glauca* Riss. Eur. mérid., t. III, p. 429.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 56, pl. 13, fig. 1.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 477.

— Steind. Fish. Des. Sénég., p. 39.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n<sup>o</sup> 77.

*Glaucus Rondeletii* Will. Hist. Pisc., p. 297, t. s. 15, fig. 1, in Bleck.  
Poiss. Guin., p. 75-76.

**Therail.** — Gorée, Saint-Louis, Dakar; — pêché en novembre et décembre; — assez estimé comme aliment.

**146. LICHIA VADIGO** Riss.

*Lichia vadigo* Riss. Eur. mérid., t. III, p. 430.  
— C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 363, pl. 235.  
— Valenc. Dict. Hist. nat., t. XI, p. 238.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 478.

**Hiette.** — Gorée, Dakar, Joalles, Rufisque; — décembre; — avec es autres espèces du même genre.

**147. LICHIA CALCAR** C. V.

*Lichia calcar* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 366.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus. t. II, p. 479.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 78.

**Hicttediojh.** — Cap Sainte-Marie, cap Roxo, embouchure de la Gambie; — pêché en octobre et novembre; — peu estimé.

*Gen.* **TEMNODON** C. V.

**148. TEMNODON SALTATOR** C. V.

*Temnodon saltator* C. V. Hist. nat. Poiss., t. IX, p. 260.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 480.  
— Valenc. Ichth. Canar. p. 58, pl. 13, fig. 2.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 94.

**Gottjhe.** — Très commun en mars et avril: — Guet N'Dar, Babagaye, banc d'Argain, cap Vert, Gorée, Dakar.

Gen. **SPARACTODON** Rochbr.

CORPUS ELLIPTICUM, SUBCOMPRESSUM, SQUAMIS LATIS; PREOPERCULUM INDENTATUM; PINNA DORSALIS SETIS TENUIBUS; PINNA ANALIS INARMATA; DENTES BREVIBUS CRASSIS CONICIS; TABULA PALATINA DENTIBUS VILLOSIS, TRIANGULARIBUS TECTA.

Corps elliptique, comprimé; écailles larges; préopercule non dentelé; première dorsale à épines faibles, contiguës; pas d'épines au devant de l'anale; ligne latérale lisse; bouche à peine protractile; une rangée de dents fortes, courtes, coniques aux deux maxillaires; une seconde rangée de dents plus faibles, également coniques, au maxillaire supérieur; plaque vomérienne triangulaire, à dents en velours.

Voisin du genre *Temnodon*, celui que nous proposons (σπαρρακτης, déchireur, et ὀδους dent) s'en distingue: par la grandeur de ses écailles; la disposition de la dorsale et de l'anale; l'absence d'épines au devant de cette dernière; par son préopercule sans denticulations; enfin par la forme et l'agencement des dents maxillaires.

149. **SPARACTODON NALNAL** Rochbr.

Pl. IV, fig. 2.

*Sparatodon Nalnal* Rochbr. Bull. Soc. Phil. Paris, 22 mai 1880.

S. — CORPUS ELLIPTICUM, SUBCOMPRESSUM, SUPERNE GRISEUM, INFERNE ARGENTEUM, PUNCTICULIS NIGRIS UNDIQUE PICTUM; PINNÆ DORSALES PECTORALESQUE, LUTESCENTIBUS; VENTRALES, ROSEIS; CAUDALIS PALLIDE OLIVACEA.

LONG. 0,350.

D  $\frac{VII}{24}$ ; P 15; V 7; A 21; C 19; L. LAT. 98-100; L. TRANS. 11-22.

Hauteur du corps comprise 5 fois dans la longueur totale; longueur de la tête contenue 4 fois dans cette même longueur; museau fort, épais, faiblement protractile; œil large, diamètre égalant 4 fois la longueur de la tête; espace interorbitaire 1 1/2

du diamètre de l'œil; préopercule sans denticulations, arrondi; dents courtes, fortes, coniques, espacées, disposées sur le bord des maxillaires; 12-15 à l'inférieur, 18-20 au supérieur, où existe, en arrière du premier rang, une deuxième série de dents plus faibles, également coniques; plaque vomérienne petite, triangulaire, à dents en velours; première dorsale à épines faibles, les première, deuxième et sixième les plus courtes, à sommet libre, commençant au niveau de la moitié des pectorales; la deuxième dorsale commençant un peu avant l'origine de l'anale, allongée, concave, la partie antérieure la plus haute, égalant le cinquième de la hauteur du corps; anale, sans épines à sa base, plus courte que la deuxième dorsale, fortement échancrée, à lobes aigus, égaux.

Teinte générale grise; ventre blanc argenté; sommet de la tête bleuâtre; opercule et préopercule, blanchâtre rosé; ligne latérale noire; un picté noir très fin sur les flancs et la région operculaire; dorsale et anale jaunâtres, semées de points noirs; pectorales jaunâtres; ventrales blanc rosé; caudale verdâtre sale; iris blanc.

*Nalnal*. — Vit par bandes; — fréquemment pêché en novembre et décembre; — Saint-Louis, Guet N'Dar, pointe des Chameaux, Babagaye; — plus rare à Gorée, Rufisque et Joalles; — remonte très rarement le fleuve à l'époque de l'hivernage; — très estimé comme aliment.

M. Steindachner (*Beitr. Kennt. Fish. Afr.*, p. 35), discute les caractères que nous avons assignés au *Sparactodon Nalnal*, et il en conclut à son identité probable avec le *Temnodon saltator* C. V.

Il suffit de relire notre description et de la comparer à celle du *T. saltator*, telle qu'elle est établie par Gunther (*Cat. Fish. Brit.*, p. 479-480, t. II) et invoquée par M. Steindachner, pour reconnaître les caractères distinctifs des deux genres et des deux espèces.

Nous ajouterons que l'étude du type déposé dans les galeries du Muséum de Paris, faite comparativement avec un grand nombre de *Temnodon saltator*, de différentes tailles et de diverses provenances, par MM. Vaillant et Sauvage, dont l'autorité n'est pas discutable, est venue confirmer la légitimité du genre que nous avons proposé

Nous sommes convaincu que le jour où M. Steindachner voudra examiner notre type, il reconnaîtra sans aucune difficulté qu'il mérite d'être séparé des *Temnodon*.

Gen. **TRACHYNOTUS** Lacep.

**150. TRACHYNOTUS OVATUS** Lin.

*Trachynotus ovatus* L. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II. p. 481.

— Steind. Fish. Des. Sénégal., p. 41.

*Trachynotus teraia* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 418. (jun.)

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 79.

Gorée, Saint-Louis.

**151. TRACHYNOTUS GOREENSIS** c. v.

*Trachynotus Goreensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 419 (*non* Bleck.).

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 483.

— Steind. Fish. Des. Sénégal., p. 39.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 81.

*Trachynotus myrias* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 421.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 483.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 83.

*Trachynotus maxillosus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 420 (*adulte.*)

— Bleck. Poiss. Guin., p. 78, pl. XVIII.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 82.

**Doum-Doung.** — Commun : — Saint-Louis, Sénégal, marigots de Leybar, des Maringouins, de Thionk, DakarBango.

Les *T. myrias* et *maxillosus* ne doivent être considérés que comme des exemplaires d'âges différents, du *T. Goreensis*.

**152. TRACHYNOTUS TERAIOIDES** Guich.

*Trachynotus teraioides* Guich. in Dum. Poiss. Afr. occ., p. 246-262, n° 80.

— Steind. Fish. Des. Sénégal., p. 42, tab. XII.

Saint-Louis.

153. TRACHYNOTUS MARTINI Steind

*Trachynotus Martini* Steind. Fish. Des. Sénégal., p. 43.

Sénégal.

Gen. PSETTUS Comm.

154. PSETTUS SEBÆ C. V.

*Psettus Sebæ* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VII, p. 181.

- Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 486.
- Bleck. Poiss. Guin., p. 68.
- Steind. Fish. Des. Sénégal., p. 45.
- Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 68.

*Thiakarack* (jeune) *Thiakarack reck* (adulte). — Habite le Sénégal. pendant tout l'hivernage; — n'est jamais mangé par les nègres.

Blecker (*loc. cit.*) soutient l'opinion d'Artedi (*in* Seba. Thes. III, p. 63) relative à la dentition de cette espèce, opinion suivant laquelle existeraient cinq groupes distincts de dents (un vomérien, deux palatins, deux ptérigoidiens), et il ne « comprend » pas l'assertion de Cuvier lorsqu'il nie l'existence des dents » palatines. »

L'examen du type recueilli par Heudelot (n° 256, 1 *de la coll. Ichth. du Mus.*) et d'un grand nombre d'exemplaires recueillis par nous dans le Sénégal, démontre comme toujours que Cuvier ne s'est pas trompé. Dans certains cas très rares, on constate une plaque vomérienne petite, triangulaire, avec quelques dents villiformes, à peine visibles à un assez fort grossissement; mais de semblables n'existent nulle part ailleurs. Il faut avoir affaire à de très jeunes individus pour apercevoir la plaque vomérienne; ces dents, pour ainsi dire rudimentaires, disparaissent promptement et ne peuvent avoir qu'une valeur négative, en tant que caractère.

La coloration du *Psettus Sebæ* varie considérablement suivant l'âge. La description de Cuvier (*Loc. cit.*) s'applique à nos échantillons de 0,080 à 0,100 de longueur; elle en diffère seulement

en ce que la bande oculaire est parfaitement marquée et que tout le corps, blanc argenté, est pointillé de brun; les trois bandes brunes sont pointillées de brun plus foncé; les nageoires d'un jaunâtre clair; l'iris rosé.

Chez l'adulte, de 0,250 à 0,320 de longueur, la partie supérieure est d'un bleu brillant intense; le ventre blanc bleuâtre; la dorsale et l'anale gris violacé; les pectorales jaunes à reflets orangés; la caudale verdâtre, avec une bande blanche à son extrémité; l'iris rouge.

Cuvier a été induit en erreur en indiquant la capture du *P. Sebæ* dans le Sénégal à l'époque où le fleuve est salé. C'est à l'époque de l'hivernage qu'il apparaît, en bandes tellement innombrables, qu'à cette espèce surtout peut s'appliquer l'expression d'Adanson: « ..... ces bancs de poissons si serrés qu'ils » roulaient au-dessus les uns des autres. » (*Hist. nat. du Sénégal.*, p. 98.)

Le mode de natation du *P. Sebæ* est remarquable. La tête dirigée en bas, la caudale au niveau de l'eau, il progresse en agitant ses deux pectorales de haut en bas et de bas en haut, imprimant ainsi au corps, perpendiculaire par rapport à leur axe, un mouvement dans le même sens, analogue à celui d'un flotteur, montant et descendant au milieu d'un liquide.

*Fam. XIPHIIDÆ* Agass.

*Gen. XIPHIAS* Arted.

155. *XIPHIAS GLADIUS* Lin

*Xiphias gladius* Lin. Syst., t. I, p. 432.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 255, pl. 225-226.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 511.

*Bangjhojh.* — Très rare : — pêché au large : cap Blanc; — un individu de 0,2132 pris en rade de Guet N'Dar.

156. *XIPHIAS VELIFER* Cuv.

*Machæra velifera* Cuv. Nouv. Ann. Mus. Hist. nat. 1832, p. 43, pl. 3.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 512.

*Oumbajho*. — Assez fréquemment pris au large : Dakar, Gorée, Guet N'Dar.

A l'époque de notre séjour à Dakar, nous avons observé dans le Musée de cette localité une peau de *Xiphias velifer* mesurant une longueur de 1,25; l'individu avait été pêché en rade de Gorée, au milieu d'une bande de nombreux sujets de la même espèce.

*Gen.* **HISTIOPHORUS** C. V.

**157. HISTIOPHORUS GLADIUS** Brown.

*Histiophorus gladius* Brown. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. II, p. 513.

*Histiophorus Americanus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII. p. 303.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 262, n° 74.

Un individu de 1,32, pris au large de Gorée, existait également dans la collection réunie à Dakar.

*Fam.* **GOBIIDÆ** Owen.

*Gen.* **GOBIUS** Arted.

**158. GOBIUS LATERISTRIGA** Dum.

*Gobius lateristriga* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 247, pl. XXI, fig. 1, 1<sup>a</sup>.  
p. 263, n° 114.

*Hiben.* — Peu commun : — Casamence, Gambie; — rapporté par M. Bouvier; — très rare à Saint-Louis.

**159. GOBIUS HUMERALIS** Dum.

*Gobius humeralis* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 248, pl. XXI, fig. 2, t. a,  
p. 263, n° 112.

*Hiben.* — Peu commun : — Casamence, Gambie; — rapporté par M. Bouvier; — très rare aux marigots de Sorres.

160. **GوبيUS MENDRONI** Svg.

*Gobius Mendroni* Svg. Bull. Soc. Phil. Paris, 1879-1880.

*Hibem.* — Commun au Sénégal : — bras droit du fleuve ; — récolté par nous et par M. Bouvier : — Casamence, Gambie ; — à Saint-Louis, par M. Mendron.

Nous donnons textuellement la description publiée par M. le docteur Sauvage d'après un échantillon du Muséum identique à ceux que nous avons pris et à ceux également recueillis par M. Bouvier,

$$D \frac{VI}{1.11} ; A \frac{1}{10} ; L. LAT. 36.$$

Hauteur du corps comprise près de 6 fois dans la longueur de la tête, 4 1/2 dans la longueur totale ; tête bien plus large que haute ; pas d'écaillés sur la tête ; museau un peu plus long que l'œil, dont le diamètre est contenu 4 fois 1/2 dans la longueur de la tête ; pas de canines ; maxillaires s'étendant jusqu'au niveau du centre de l'œil ; écaillés ctenoïdes ; dix séries d'écaillés entre l'anale et la deuxième dorsale ; rayons supérieurs des pectorales non soyeux ; ventrales n'atteignant pas l'anus ; caudale arrondie, contenue cinq fois dans la longueur totale du corps.

Jaune brunâtre avec de nombreuses bandes verticales de couleur foncée ; tête de couleur brune ; anale, ventrales et pectorales sablées de noir ; tache noire peu marquée à la partie supérieure de la base des pectorales ; deux lignes brunes à la base de la caudale ; dorsales avec des taches nuageuses brunâtres. Long. 0,080.

161. **GوبيUS CASAMANCUS** Rochbr.

Pl. V, fig. 1, 2.

*Gobius Casamancus* Rochbr. Bul. Soc. Phil. Paris, 22 mai 1880.

G. — CORPUS OBLONGO CONICUM, PALLIDE FUSCUM, 3 FASCIIS LONGITU-

DINALITER DISPOSITIS ET 2 MACULIS NIGRESCENTIBUS ORNATUM;  
CAPUT PUNCTICULIS CÆRULEIS SPARSUM; PINNIS FUSCIS.

LONG. 0,057.

D  $\frac{VI}{1-12}$ ; A  $\frac{1}{10}$ . L. LAT. 33.

Hauteur du corps comprise 6 fois dans la longueur totale; longueur de la tête  $3 \frac{1}{6}$  dans cette longueur, la largeur égalant  $1 \frac{1}{2}$  de sa longueur; diamètre de l'œil contenu  $3 \frac{1}{2}$  fois dans la longueur de la tête; longueur du museau égal au diamètre de l'œil; yeux situés sur un plan presque horizontal; diamètre interorbitaire  $1 \frac{1}{7}$  de celui de l'œil; lèvres épaisses; dents pointues coniques; pas de canines; dorsales séparées, leur hauteur contenue  $1 \frac{1}{2}$  dans la hauteur du corps; anale de même hauteur; pectorales allongées, elliptiques.

Teinte générale brun pâle; trois bandes longitudinales étroites, parallèles, noirâtres, la première au niveau des dorsales, la deuxième un peu en dessous, la troisième le long de la ligne latérale; nageoires brunâtre clair, ponctuées de plus foncé; 2 taches noirâtres à la base des pectorales; opercule et préopercule à maculatures bleuâtres; iris de même couleur.

Recueilli dans la rivière Casamence par M. Bouvier.

Voisin du *G. lateristriga* Dum. et *Mendroni* Svc., il se distingue du premier par la forme de la tête, plus longue et moins large; par les yeux un peu plus latéraux; l'espace interorbitaire plus grand; et sa coloration particulière. Il diffère du second par sa tête plus allongée; son museau plus court; la petitesse de l'espace interoculaire; la forme de sa caudale; également aussi par la distribution des teintes.

Gen. **PERIOPHTHALMUS** Schw.

162. **PERIOPHTHALMUS PAPILIO** Bleck.

*Periophthalmus papilio* Bleck. Schn., p. 63. tab. 14.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. XII, p. 190, pl. 353.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 105.

*Periophthalmus Koelreuteri* var.  $\varepsilon$  *papilio* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 99.

**Moad Machère.** — Excessivement commun sur les bords de tous les marigots : Sorres, Thionk, Leybar ; — Ile au bois, etc.

L'étude du *P. papilio* vivant nous a permis de noter exactement ses couleurs ; elles diffèrent de celles décrites par les auteurs.

Dos brun rougeâtre ; ventre jaune pâle ; dix à douze bandes verticales brunâtres nuageuses, de chaque côté ; première dorsale très élevée, violet bleu intense à sa base, sa seconde moitié à bandes horizontales bleu clair et rougeâtre, alternant entre elles ; deux larges bandes ondulées, blanches, bordées de noir foncé dans le dernier tiers ; seconde dorsale rosée bleuâtre, 4 bandes bleu clair et blanches alternant dans sa moitié supérieure ; caudale brunâtre à rayons rouges ; pectorales et ventrales de même couleur ; anale bleuâtre à rayons rosés ; toute la région operculaire et le pédicule des pectorales couverts de points bleu clair, à centre blanc ; iris d'un rouge intense. Cette description est prise sur des individus de 0,157, de longueur.

163. **PERIOPHTHALMUS GABONICUS** Dum.

*Periophthalmus gabonicus* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 250, pl. XXII, fig. 4, p. 263, n° 106.

**Moad Machère.** — Mêmes localités que le précédent.

164. **PERIOPHTHALMUS ERYTHRONOTUS** Guich.

*Periophthalmus erythronotus* Guich. in Dum. Poiss. Afr. occ., p. 250, pl. XXII, fig. 5.

**Moad Machère.** — Mêmes localités que les précédents.

Les trois *Periophthalmes* Sénégaubiens, dont les caractères sont assez tranchés pour que leur place au rang d'espèce soit conservée, ce que M. Gunther eût sans doute fait s'il les eût connus à l'époque où il publiait son Catalogue des Poissons du Musée Britannique, vivent ensemble dans les mêmes localités, et ont les mêmes mœurs.

Adanson dit (Cuvier, *loc. cit.*) que les *Periophthalmes* marchent et sautent, à mer basse, sur la vase du fleuve et qu'ils sont appelés *Tibilank* par les nègres.

Le nom de *Tibilank* pouvait exister lors du voyage d'Adanson ; aujourd'hui il est oublié et remplacé par le nom de *Moad Machère*. D'un autre côté nous n'avons jamais observé de *Periophthalmes* à mer basse. En revanche, les bords des marigots de tout le Sénégal en sont couverts ; constamment hors de l'eau, à la chasse des insectes dont ils font leur nourriture exclusive, ils marchent avec rapidité sur la vase, toutes les nageoires couchées, se servant des pectorales comme de pattes qu'ils agitent vivement pour franchir des espaces assez considérables, et se précipitant, au moindre bruit, soit dans l'eau, soit dans les trous profonds creusés par des décapodes appartenant aux genres *Cardisoma* et *Sesarma*.

Le naturaliste, en les voyant pour la première fois en arrêt, soulevés sur leurs pectorales, croit apercevoir des Batraciens urodèles, ou des Lacertiens d'un nouveau genre.

La faculté de vivre longtemps hors de l'eau dont jouissent les *Periophthalmes*, réside dans une disposition particulière de l'appareil branchial ; nous en étudierons la structure dans un mémoire spécial. Comme exemple de la vitalité de ces animaux, nous citerons seulement le fait suivant : durant les plus fortes chaleurs de juillet, plusieurs exemplaires que nous avons réunis pour l'étude, dans un vase large et profond, après avoir gravi le long des bords perpendiculaires du vase et s'être échappés, franchirent un escalier de quinze marches et furent retrouvés, trois heures après, à cinq cents mètres de notre habitation, dans le sable brûlant d'une rue de Saint-Louis, où nous pûmes les reprendre ; rapportés et plongés dans le vase, ils vécurent longtemps, faisant chaque jour de nouvelles fuites et restant des heures entières sur le sable, sans en éprouver aucun mal. La nuit ils se tenaient appliqués sans mouvement le long de la paroi du vase, position qu'ils affectionnent dans les trous de *Cardisoma* et de *Sesarma*, où ils se réfugient la nuit, comme nous nous en sommes assuré maintes fois.

Gen. **ELEOTRIS** Gronov.

165. **ELEOTRIS GUAVINA** C. V.

*Eleotris guavina* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XII, p. 223.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 124.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 248-263, n° 108.

**Boudeckh.** — Assez rare : — marigots de Saint-Louis, des Marin-gouins, de Leybar, Casamance, Gambie.

Le doute émis par Dumeril (*loc. cit.*) relativement à cette es-pèce, est tranché par les quelques exemplaires provenant des ma-rigots du Sénégal. Malgré la mauvaise conservation de l'échan-tillon rapporté par Adanson, Valenciennes (*loc. cit.*) ne s'était nullement trompé en le rapportant à l'*E. guavina*. Nos types, ainsi que ceux de la Casamance communiqués par M. Bouvier, concordent en tout avec la description de Valenciennes ; le *Boudé* d'Adanson est bien notre *Boudeckh* des Ouoloffs.

166. **ELEOTRIS VITTATA** Dum.

*Eleotris vittata* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 249, pl. XXI, fig. 4. 4<sup>a</sup>,  
p. 263, n° 110.

**Mondejh.** — Rare : — Gambie, Casamance, d'où l'a rapporté M. Bou-  
vier.

167. **ELEOTRIS DUMERILLII** Svc.

*Eleotris Dumerillii* Svc. Bull. Soc. Phil. Paris, 1879-1888.

*Eleotris maculata* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 248, pl. XXI, fig. 3. 3<sup>a</sup>,  
p. 263, n° 109. (*non* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 112.)

**Mondejh.** — Peu commun : — Gambie, Casamance (M. Bouvier).

Le nom spécifique de *maculata* existant déjà pour un *Eleotris* Américain, M. le docteur Sauvage a dû donner celui de *Dume-*

*rillii* à l'espèce Sénégalienne, décrite postérieurement par Dumeril.

**168. ELEOTRIS MALTZANI** Steind.

*Eleotris Maltzani* Steind. Beitr. Kennt. Fish. Afrik., p. 24.

Rufisque. (*Teste* Steindachner); — rare.

*Fam.* **BATRACHIDÆ** Cuv.

*Gen.* **BATRACHUS** Schn.

**169. BATRACHUS DIDACTYLUS** Bleck.

*Batrachus didactylus* Bleck. Sch., p. 42.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 170.

*Batrachus barbatus* C. V. Hist. nat. Poiss., pl. XII, p. 498.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 114.

*Tienthann.* — Se tient dans les parages rocailleux: — rarement pêché; — juillet et août; — les nègres le redoutent et prétendent que son contact est mortel; — rade de Guet N'Dar, Dakar, Gorée, banc d'Argain.

*Fam.* **PEDICULATI** Cuv.

*Gen.* **ANTENNARIUS** Comm.

**170. ANTENNARIUS PARDALIS** C. V.

*Antennarius pardalis* C. V. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 198.

*Chironectes pardalis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XII, p. 420, pl. 363.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 113.

Gorée. — Long. 0,060.

**171. ANTENNARIUS MARMORATUS** Gunth.

*Antennarius marmoratus* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 185,  
var. ♂ *gibba*. (Gunth. *loc. cit.*, p. 187).

*Chironectes gibbus* Dekay, New-York Faun. Fish., p. 164, pl. 24, fig. 74.

*Jkqay.* — Assez rare: — Gorée, Dakar, embouchure de la Gambie; — est partout un épouvantail pour les nègres, qui redoutent ce poisson comme mortel; — long. 0,102.

*Fam.* **BLENNIIDÆ** Owen.

*Gen.* **BLENNIUS** Arted.

**172. BLENNIUS GOREENSIS** C. V.

*Blennius Goreensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XI, p. 255.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 103.

Côtes de Gorée.

**173. BLENNIUS BOUVIERI** Rochbr.

Pl. V, fig. 3, 4.

*Blennius Bouvieri* Rochbr. Bull. Soc. Phil. Paris, 22 mai 1880.

B. — CORPUS OBLONGUM, DESUPER ROSEO FUSCUM, INFERNE ARGENTATUM, 3 FASCIIS LONGITUDINALITER DISPOSITIS NIGRIS ORNATUM; PINNA DORSALIS CÆRULEA, FUSCO MACULATA, MARGINATA; CAUDALIS PECTORALESQUE, FUSCIS.

D  $\frac{XII}{20}$ ; A 20; LEG. L. 44.

Hauteur du corps comprise 5 fois dans la longueur totale; celle de la tête égale au cinquième de cette longueur; hauteur de la tête  $1 \frac{1}{4}$  de la largeur, diamètre de l'œil compris  $3 \frac{1}{2}$  dans la longueur de la tête; espace interoculaire  $\frac{1}{2}$  du diamètre de l'œil; région frontale fortement bombée; tentacules susorbitaires en lanières plates elleptiques, égalant  $\frac{1}{2}$  du diamètre de l'œil; opercule et préopercule profondément striés; dents pectinées, une canine à l'angle interne de la commissure des deux maxillaires, les inférieures plus fortes que les supérieures; dorsale commençant au niveau de la partie libre de l'opercule, con-

tiguë avec la caudale, arrondie en arrière; pectorales ovoïdes, dépassant faiblement l'anus; ventrales à deux rayons forts, rigides, le supérieur plus court que l'inférieur.

Coloration uniforme, brun rosé clair, trois bandes longitudinales parallèles noirâtres sur les flancs; ventre gris argenté; dorsale bleuâtre clair, à rayons plus foncés; une macule brune à la base de chacun d'eux; bande brun bleuâtre le long du bord supérieur de la dorsale et de l'anale, celle-ci bleu clair, à partie libre des rayons, blanc; caudale et pectorales brunâtres; iris paraissant blanc bleuâtre.

Rivière Casamence; — assez commun; — recueilli par M. Bouvier.

Le *Blennius sanguinolentus* Pall. est l'espèce dont la nôtre se rapproche le plus; elle s'en différencie: par les dimensions de la tête; le nombre des canines; la forme des tentacules et la disposition des couleurs.

*Gen. CLINUS* Cuv.

**174. CLINUS NUCTIPINNIS** Q. G.

*Clinus nuctipinnis* Quoy et Gaim. Voy. Uran. Zool., p. 255.

— Günth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 262.

*Clinus pectinifer* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XI, p. 374.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 104.

Côtes de Gorée.

**175. CLINUS PEDATIPINNIS** Rochbr.

(Pl. VI, fig. 2, 3, 4.) (1)

*Clinus pedatipinnis* Rochbr, Bull. Soc. Phil. Paris, 22 mai 1880.

C. — CORPUS OBLONGUM, PALLIDE CÆRULEUM, FUSCO MARMORATUM; PINNIS FUSCIS NIGRO MACULATIS; OPERCULUM ALBO MACULATUM; TENTACULIS PEDICULATIS.

LONG. 0,075

D  $\frac{XVIII}{12}$ ; A  $\frac{2}{30}$  L. LAT. 68.

---

(1) Le nom de *pedatipennis* imprimé sur cette planche doit être rectifié.

Hauteur du corps  $5 \frac{1}{4}$  de la longueur; longueur de la tête comprise 4 fois dans la longueur totale; sa hauteur égale à  $1 \frac{1}{5}$  de sa longueur; longueur du museau égale au diamètre de l'œil; celui-ci compris 3 fois dans la longueur de la tête; tentacules susorbitaires au nombre de 16, égalant  $\frac{1}{2}$  du diamètre de l'œil, réunis sur un pédicule ovalaire, à base étroite; dorsales continues, la deuxième un peu plus haute que la première; caudale elliptique.

Gris bleuâtre marbré de brun; nageoires brun très clair, ponctuées de brun noirâtre, les points disposés en lignes parallèles, avec tache bleuâtre à l'opercule.

Assez commun : — rivière Casamence (M. Bouvier).

Cette espèce se distingue du *C. nuchipennis* (avec lequel elle offre certains points de similitude) : par sa forme plus élancée; la longueur plus grande de la tête; la faiblesse relative des rayons de la première dorsale; la moins grande hauteur de la deuxième; l'absence de tentacules nasaux et occipitaux; et surtout par ses tentacules orbitaires, nombreux, filiformes et portés sur un pédicule ovalaire.

*Fam.* **ACRONURIDÆ** Bleck.

*Gen.* **ACANTHURUS** Bloch.

**176. ACANTHURUS CHIRURGUS** Bloch.

*Acanthurus chirurgus* Bloch. Schn., p. 214.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. X, p. 168.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 329.

*Acanthurus phlebotomus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. X, p. 176, pl. 287.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 96.

*Sourrouzen.* — Peu commun : — parages rocheux, en rade de Guet N'Dar, Dakar, Gorée.

D'un brun noirâtre à la partie supérieure, les exemplaires de Guet N'Dar ont une ligne d'un noir intense le long du dos et de la portion antérieure de la tête; le ventre est blanc jaune pâle; huit lignes étroites, ondulées, rose lilas, s'étendent horizontalement

de chaque côté; toutes les nageoires sont brunâtres, à rayons noirs; les pectorales ont leur moitié inférieure d'un rouge orangé; la même couleur règne aux lèvres, à l'opercule et au préopercule; une bande également rouge orangé se montre au centre de la caudale et à son extrémité libre; l'épine caudale, brun rouge, est entourée d'un cercle ovalaire rouge orangé; l'iris est blanc bleuâtre.

*Fam.* **MUGILIDÆ** Bleck.

*Gen.* **MUGIL** Arted.

**177. MUGIL CEPHALUS** Cuv.

*Mugil cephalus* Cuv. Reg. an.

- C. V. Hist. nat. Poiss., t. XI, p. 19, pl. 307.
- Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 417.
- Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n<sup>o</sup> 97.

*Thian.* — Très commun : — pêché à la barre du Sénégal et dans tous les marigots ; — juillet-août.

**178. MUGIL ÖUR** Forsk.

*Mugil Öur* Forsk. p. XIV, n<sup>o</sup> 100.

- Var.  $\gamma$  Rupp. N. W. Fish., p. 131.
- Steind. Beitr. Kennt. Fish. Afrik., p. 24.

*Mugil cephalotus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XI, p. 110.

Rufisque, Gorée (*teste* Steindachner).

**179. MUGIL GRANDISQUAMIS** C. V.

*Mugil grandisquamis* C. V., Hist. nat. Poiss., t. XI, p. 103.

- Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n<sup>o</sup> 99.

Sénégal

**180. MUGIL CAPITO** Cuv.

*Mugil capito* Cuv. Reg. an.

- C. V. Hist. nat. Poiss., t. XI, p. 36, pl. 308.
- Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 439.

**Dane Dane.** — Commun : — barre du Sénégal, tous les marigots; — juillet-août; — Casamence (M. Bouvier):

181. MUGIL BREVICEPS C. V.

*Mugil breviceps* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XI, p. 106.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 101.

Gorée.

182. MUGIL SALIENS. Riss.

*Mugil saliens* Riss. Ichth. Nice, p. 345

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. XI, p. 47, pl. 309.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 98.

Sénégal.

183. MUGIL CRYPTOCHILUS C. V.

*Mugil cryptochilus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XI, p. 61.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 441.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 102.

**Demm.** — Peu commun : — les brisants, Gorée; — remonte plus rarement le fleuve, avec ses congénères; — juillet-août; — long. 0,550.

184. MUGIL HYPSELOPTERUS Gunth.

*Mugil hypselopterus* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 450.

**Thiarrh.** — Assez fréquent : — marigots de Saint-Louis et le haut Sénégal, Gambie, embouchure de la Falémé.

Identiques aux types décrits par M. Gunther (*loc. cit.*), nos exemplaires s'en distinguent seulement : par la coloration jaune de la caudale, de la base de l'anale, et des pectorales; ces dernières avec une tache noirâtre à leur origine.

185. MUGIL SCHLEGELI Bleck.

*Mugil Schlegeli* Bleck. Poiss. Guin., p. 92, tab. XIX, fig. 1.

**Segnall.** — Assez commun : — Casamence, d'où M. Bouvier en a rapporté quelques bons spécimens ; — se rencontre rarement dans les brisants et à la barre du Sénégal, d'où nous nous en sommes cependant procuré un, de 0,110.

186. **MUGIL FALCIPINNIS** C. V.

*Mugil falcipinnis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XI, p. 105.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 453.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 100.

**Jhrrh.** — Très commun : — brisants, barre du Sénégal, marigots ; — plus rare à Gorée ; — atteint 0,490 de longueur.

187. **MUGIL CHELO** Cuv.

*Mugil Chelo* Cuv. Règ. An.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. XI, p. 50, fig. 309.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 454.

**Pounayh.** — Cap Blanc, Portendik ; — moins commun que les espèces précédentes ; — remonte exceptionnellement le fleuve ; — marigot des Maringouins ; — septembre et octobre.

Tous les *Mugil* Sénégalais sont recherchés pour l'excellence de leur chair.

Gen. **MYXUS** Gunth.

188. **MYXUS CURVIDENS** C. V.

*Myxus curvidens* C. V. XI, p. 149, pl. 313.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., III, p. 467.

— Steind. Beitr. Kennt. Fisb. Afrik., p. 26.

Rufisque, dans les marigots (*teste* Steindachner.)

*Fam.* **CENTRISCIDÆ** Bleck.

*Gen.* **CENTRISCUS** Lin.

**189. CENTRISCUS GRACILIS** Lowe.

*Centriscus gracilis* Lowe. Proc. Zool. Soc., 1839, p. 86.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 521.

*Jhompi*. — Rare : — banc d'Argain, Gorée, cap Sainte-Marie, cap Roxo; — novembre.

*Fam.* **FISTULARIDÆ** Mull.

*Gen.* **FISTULARIA** Lin.

**190. FISTULARIA TABACCARIA** Lin.

*Fistularia tabaccaria* Lin. Mus. Fried. 1, p. 80, tab. 28, fig. 2.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 529.

*Fistularia ocellata* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 260-263, n° 127.

*Nanou*. — Gorée, Dakar, banc d'Argain, cap Vert; — fréquemment pêché par les nègres, qui ne le mangent pas, mais le donnent comme jouet à leurs enfants.

D'après M. Gunther (*loc. cit.*, p. 530) un très jeune sujet de *Fistularia tabaccaria*, pris dans les parages des îles Saint-Thomas (golfe de Guinée) par les Zoologistes de l'Expédition du Congo, prouve l'existence de ce genre sur les côtes Africaines de l'Atlantique.

Dès l'année 1716, Frezier (*Relation du Voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili et du Pérou, fait pendant les années 1712-1713-1714*) signalait cette espèce dans les eaux du cap Vert : « il » y a dans la baie de Saint-Vincent, dit-il (*loc. cit.*, p. 12) une » infinité de poissons..... qui ont une queue de rat et » des taches rondes partout; un de ceux que nous primes, » qui avait six pieds de long, est fort semblable au *Petimbuala*

» *Brasiliensis*, de Marcgrave, p. 148. » Cette simple observation prouve que le genre *Fistularia* était signalé sur les côtes d'Afrique, environ cent et quelques années avant que les explorateurs de l'expédition du Congo ne l'aient découvert. Ce fait de priorité établi, le *F. ocellata*, cité nominalemeut par Duméril (*loc. cit.*), doit-il être considéré comme une variété du *F. tabaccaria*, caractérisée par des taches plus nombreuses (probablement le même que l'exemplaire de Frezier, *ayant des taches rondes partout*), ou bien comme espèce distincte? Malheureusement nous ne connaissons pas le type d'après lequel Duméril a établi son espèce, et il n'en a laissé aucune description. Quoiqu'il en soit, un rapprochement, que nous faisons néanmoins sous toutes réserves, pourrait servir à élucider la question :

Castelnau (*Animaux nouv. ou rares recueillis dans les parties centrales de l'Amer. du sud*, p. 60), sous le nom d'*Aulastoma Marcgravii*, désigne une *Fistulaire* de Rio, « d'un vert olivâtre, avec de nombreuses taches arrondies et bleues sur le corps, et quelques lignes longitudinales bleues, dont une bien marquée de chaque côté; à ventre aussi, en général, nuancé de cette dernière couleur. » Cette espèce, dit-il, me paraît être le *Petimbuala* de Marcgrave; c'est une espèce voisine, mais bien distincte, du *Fistularia tabaccaria*.

La ressemblance signalée par Frezier entre l'espèce qu'il a prise et celle de Marcgrave, d'un côté; la similitude de cette dernière avec les sujets de Castelnau, de l'autre, nous engageut à conclure que les individus du cap Vert et ceux du Brésil sont identiques: or si cette identité est reconnue, l'espèce de Duméril est bien la même, d'autant plus que le cap Vert et Gorée sont deux localités assez voisines pour nourrir des animaux semblables, fait démontré du reste.

Il resterait maintenant à savoir si l'espèce de Castelnau doit être maintenue, ou rentrer, comme le veut M. Gunther, dans le *F. tabaccaria*. Les types, nous le répétons, nous étant inconnus, nous ne pouvons nous prononcer en faveur de l'une ou de l'autre opinion; malgré celle de M. Gunther, il nous semble prudent d'attendre de nouvelles recherches propres à résoudre le problème, et de considérer jusque-là le *F. ocellata* de Dumeril comme une variation du *tabaccaria*.

**ACANTHOPTERYGII**  
**PHARYNGOGNATHI** Mull.

*Fam.* **POMACENTRIDÆ** Cuv.

*Gen.* **POMACENTRUS** Lacep.

**191. POMACENTRUS HAMYI** Rochbr.

Pl. III, fig. 2.

*Pomacentrus Hamyi* Rochbr. Bull. Soc. Phil. Paris, 22 mai 1880.

P. — CORPUS OVOIDEUM, SUBCOMPRESSUM, FRONTE CONVEXO; PREOPERCULUM MINUTE DENTICULATUM, FUSCUM, PUNCTIS CÆRULEIS SPARSUM; PINNIS FUSCIS.

LONG. 0,075.

D  $\frac{XIII}{14}$ ; A  $\frac{2}{10}$ ; L. LAT. 26. L. TRANS.  $\frac{3}{10}$ .

Hauteur du corps comprise 2 1/6 dans la longueur totale; longueur de la tête, 4 fois dans la longueur totale; diamètre de l'œil contenu 2 1/2 dans la longueur de la tête; museau 1/3 du diamètre de l'œil, court, obtus; profil du front bombé; espace interorbitaire égal au diamètre de l'œil; préopercule finement denticulé; dorsale épineuse, moins élevée que la molle, à rayons courts, relativement forts; fin de la dorsale allongée; la première épine de l'anale très courte, en partie cachée, égale à 1/3 de la longueur de la seconde; caudale échancrée; trois rangées d'écaillés sousorbitaires.

Brun clair, plus foncé à la partie supérieure; les écaillés marquées d'un trait circulaire mince, noirâtre; opercule, préopercule et régions orbitaire et frontale, semés de petits points bleuâtres; nageoires brunes; une tache noirâtre à la base des pectorales; iris bleuâtre.

Rivière Casamence; — recueilli par M. Bouvier.

La présence du genre *Pomacentrus*, genre essentiellement indien, n'avait pas encore été signalée, que nous sachions, sur la Côte occidentale d'Afrique.

En dédiant cette espèce à M. le Docteur Hamy, nous sommes heureux de rendre au savant Anthropologue, un témoignage de reconnaissance pour l'amitié et l'intérêt qu'il n'a cessé de nous prodiguer.

*Gen. GLYPHIDODON* Lacep.

**192. GLYPHIDODON LURIDUS** Brow.

*Glyphisodon luridus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. V, p. 475, t. IX, p. 509.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 56 (*Glyphisodon*).

*Oroumboye*. — Pêché en novembre; — assez commun dans les brisants, à Guet N'Dar, Babagaye; — n'est pris que par hasard dans le fleuve; — Gorée, Joalles.

Corps brun verdâtre, ventre blanc azuré brillant; une tache d'un beau bleu à la base des pectorales; une autre tache de même couleur, large, à l'angle de l'opercule; toutes les nageoires, d'un brun rouge pâle; les pectorales jaunâtres. Les points bleus épars sur la base de la pectorale et sur le devant de la poitrine, indiqués par Valenciennes (*loc cit.*), n'existent pas sur nos échantillons; — long. 0,252.

**193. GLYPHIDODON HOEFLERI** Steind.

*Glyphidodon Hoefleri* Steind. Beitr. Kennt. Fish. Afrik., p. 27,  
tab. V, fig. 2.

Gorée (*teste* Steindachner.)

Gen. **HELIASTES** Gunth.

194. **HELIASTES BICOLOR** Rochbr.

Pl. III, fig. 3.

*Heliastes bicolor* Rochr. Bull. Soc. Phil. Paris, 22 mai 1880.

H. — CORPUS ELONGATO OVATUM, SUBCOMPRESSUM, FRONTE OBLIQUO ; PREOPERCULUM INDENTATUM, ÆNEO FUSCUM ; SQUAMIS AUREO MACULATIS ; PINNIS FUSCIS ; PINNA CAUDALIS INTENSE AURANTIACA.

LONG. 0,190.

D  $\frac{XII}{13}$  ; A  $\frac{2}{12}$  ; L. LAT. 30 ; L. TRANS.  $\frac{3}{11}$

Corps comprimé ; profil du front oblique, se relevant au niveau du pied de la première dorsale ; hauteur comprise  $2 \frac{1}{3}$  dans la longueur ; longueur de la tête contenue  $4 \frac{1}{2}$  dans la longueur du corps ; diamètre de l'œil 3 fois dans la longueur de la tête ; espace interoculaire égal  $1 \frac{1}{6}$  du diamètre de l'œil ; museau égal au diamètre de l'œil, protactile ; 4 rangées d'écaillés sous-orbitaires ; préopercule droit, non dentelé ; épines de la dorsale, fortes, presque égales ; la portion molle, plus haute ; les rayons médians, les plus longs ; caudale échancrée, à lobes arrondis ; premier rayon de l'anale très court, contenu 4 fois dans la longueur du second, ce dernier fort et robuste ; premier rayon mou des ventrales allongé en filament ; pectorales courtes, tronquées.

Couleur générale brune ; une tache dorée à la partie libre de toutes les écaillés ; nageoires brunes, à rayons jaunâtres ; caudale jaune orangé ; iris de même couleur.

Casamence ; — recueilli par M. Bouvier et communiqué par lui.

L'*Heliastes Chromis* L., de Madère et de la Méditerranée, est celui dont notre espèce se rapproche le plus ; elle s'en distingue surtout par son mode de coloration ; la forme des épines dorsales et anales et la disposition des nageoires. Aucun type du genre *Heliastes* n'avait encore été signalé sur les côtes de la Sénégambie.

Fam. **LABRIDÆ** Cuv.

Gen. **LABRUS** Arted.

**195. LABRUS MIXTUS** Fries.

*Labrus mixtus* Fries Ekstr. Skand. Fish., p. 100, pl. 37-38.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 74.

*Labrus Jagonensis* Bowd. Excurs. Mad. et Porto Santo, p. 234, fig. 7.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 116.

Cap Vert, embouchure de la Gambie.

Ne connaissant pas l'espèce de Valenciennes, nous pensons, avec M. Gunther (*loc. cit.*, p. 69), que le *L. Jagonensis*, cité par Duméril, doit être réuni au *L. mixtus*, vu la grande variabilité de ce dernier.

Gen. **CENTROLABRUS** Lowe.

**196. CENTROLABRUS TRUTTA** Lowe.

*Centrolabrus trutta* Lowe in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV,  
p. 93.

*Acantholabrus viridis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIII, p. 252.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 64, pl. 17.

Rapporté du cap Vert par M. Bouvier.

Gen. **COSSYPHUS** C. V.

**197. COSSYPHUS SCROFA** C. V.

*Cossyphus scrofa* C. V. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 111.

*Labrus scrofa* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VIII, p. 93.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 93.

Cap Vert.

198. **COSSYPHUS TREDECIMSPINOSUS** Gunth.

*Cossyphus tredecimspinosus* Gunth. (sec. Trosch.) in Steind. Beitr.

Kennt. Fish. Afrik., p. 28.

*Cossyphus Jagonensis* Trosch. Arch. nat. p. 229.

Gorée, où l'espèce serait rare (*teste* Steindachner).

Gen. **JULIS** C. V.

199. **JULIS PAVO** Hasselg.

*Julis pavo* Hasselg. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 179.

— Bleck. Poiss. Guin., p. 32.

*Omaeijk*. — Assez fréquent : — apparaît par troupes, en juin ; — Gorée, Dakar, cap Vert, cap Sainte-Marie, embouchure de la Gambie.

Nous ne voyons aucune différence entre nos échantillons Sénégalais et ceux de la Méditerranée ; les faibles variations indiquées sur les types de Guinée, par Blecker, manquent complètement aux nôtres.

Gen. **CORIS** Gunth.

200. **CORIS ATLANTICA** Gunth.

*Coris Atlantica* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 197.

*Ngogo*. — Cap Sainte-Marie, cap Roxo, Bathurst ; — assez fréquent ; — indiqué à Sierra Leone par M. Gunther.

Gen. **SCARUS** Forsk.

201. **SCARUS CRETENSIS** Aldr.

*Scarus Cretensis* Aldr., p. 8.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 209.

*Scarus rubiginosus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIV, p. 171.

— Valenc. Ichth. Canar., p. 68.

*Scarus Canariensis* Valenc. Ichth. Canar., p. 17, fig. 2.

**Kandor.** — Commun sur les côtes rocheuses : — cap Vert, cap Blanc, rochers de la rade de Guet N'Dar — très estimé des nègres; — longueur moyenne : 0,750 à 0,915.

*Gen.* **PSEUDOSCARUS** Bleck.

202. **PSEUDOSCARUS HOEFLERI** Steind.

*Pseudoscarus Hoefleri* Steind. Beit. Kennt. Fish. Afrik., p. 30, tab. VI, fig. 2.

Gorée (*lesté* Steindachner).

*Fam.* **GERRIDÆ** Gunth.

*Gen.* **GERRES** Gunth.

203. **GERRES BILOBUS** C. V.

*Gerres bilobus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 466.

**Dobe.** — Commun à Gorée, Dakar, cap Vert et toutes les parties rocheuses de la côte; — en août et septembre; — dépasse 0,210.

204. **GERRES NIGRI** Gunth

*Gerres nigri* Gunth. Fish. 1, p. 347, et Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 254.

**Dobe.** — Mêmes localités que le *bilobus*: Casamence, Gambie; — mais moins fréquemment observé.

205. **GERRES MELANOPTERUS** Bleck.

*Gerres melanopterus* Bleck. Poiss. Guin., p. 44, tab. VIII, fig.

**Dobe.** — Assez commun dans le Sénégal et les marigots; — pêché en octobre; — rivière Casamence, Gambie.

La description donnée par Blecker est parfaitement exacte, et reproduit fidèlement les couleurs de nos échantillons; quant à la figure qui l'accompagne, comme toujours, elle est purement fantaisiste.

Fam. **CHROMIDÆ** Mull.

Gen. **CHROMIS** Cuv.

**206. CHROMIS NILOTICUS** Cuv.

*Chromis Niloticus* Cuv. Règ. an.

— Gunth. Cat. Fish Brit. Mus., t. IV, p. 267.

— Steind. Ichth. Mitth. (VII.) Wien. 1864. p. 4.

**Quasshass.** — De même que tous les *Chromides* dont nous allons nous occuper, le *niloticus* abonde dans les eaux du Sénégal et dans tous les marigots du fleuve.

La quantité des individus appartenant aux diverses espèces de *Chromis* est innombrable; nous pourrions répéter ce que nous disions précédemment à l'article du *Psettus Sebæ*: « les poissons roulent les uns sur les autres. » Ils remontent le fleuve au moment de l'hivernage; c'est un indice de la saison des pluies, d'après les Ouoloffs, — assertion dont nous avons vérifié l'exactitude. La coloration des espèces est tellement tranchée que les nègres savent les distinguer et leur appliquent à chacune un nom particulier.

Certaines espèces parviennent à une taille assez grande; alors on les recherche pour la bonté de leur chair, et elles sont désignées par les Européens sous la dénomination de *Carpe*. Ce sont les mêmes dont parle Adanson (*loc. cit.*, p. 125): « Dans le marigot de Sorres, dit-il, un poisson très commun, appelé *carpet*, espèce de *vieille* semblable à la carpe, mais plus courte, saute dans les pirogues. » Il arrive en effet qu'en parcourant en pirogue les divers marigots des environs de Saint-Louis, le soir principalement, le sillage de l'embarcation, en déplaçant les bancs épais des *Chromis*, précipite leur marche et que, pressés, il sautent par dessus bord; c'est du reste la seule façon dont les Ouoloffs pêchent ces espèces, et toujours la pêche est fructueuse.

207. **CHROMIS DUMERILII** Steind.

*Chromis Dumerilii* Steind. Ichth. Mitth., p. 3, pl. VII, fig. 1.

Sénégal.

208. **CHROMIS POLYCENTRA** Dum.

*Chromis polycentra* Dum. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 270.

*Tilapia polycentra* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 254, 263, n° 122.

**Quasssaun.** — Cette espèce est indiquée par Duméril comme provenant de Gorée; — très commune dans le Sénégal; — nous ne la connaissons pas des parages de l'île.

209. **CHROMIS NIGRIPINNIS** Guich.

*Chromis nigripinnis* Guich. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 270.

*Tilapia nigripinnis* Guich. in Ann. Mus., t. X, p. 254, pl. 22, fig. 4.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 254-263, pl. XXII, fig. 2<sup>a</sup>, n° 121.

**Quasspoul.** — Est indiqué par Duméril comme provenant du Gabon; — très commun dans le Sénégal.

Les descriptions de Duméril ont été faites sur des exemplaires conservés dans l'alcool, et dont les couleurs étaient en partie disparues, ou tout au moins modifiées par le séjour dans la liqueur; nous les désignerons d'après le vivant chaque fois que les modifications devront être notées; mais, en thèse générale, à « *teinte générale brune* », il faut substituer: « *vert doré plus ou moins intense.* »

210. **CHROMIS HEUDELOTII** Dum.

*Chromis Heudelotii* Dum. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 27.

*Tilapia Heudelotii* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 254-263, n° 120.

**Quasban.** — Sénégal; — atteint 0,254.

211. **CHROMIS LATUS** Gunth.

*Chromis latus* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 271.

**Ouassban.** — Sénégal; — la portion supérieure de l'opercule n'est pas noire, comme le dit M. Gunther, mais bleue; il en est de même de la tache située à la base de la dernière épine de la dorsale.

212. **CHROMIS GUNTHERI** Steind.

*Chromis Guntheri* Steind. Ichth. Mitth., p. 6, tab. VIII, fig. 3-4.

Sénégal.

213. **CHROMIS AUREUS** Steind.

*Chromis aureus* Steind. Ichth. Mitth., p. 7, tab. VIII, fig. 5.

**Ouassourjh.** — Sénégal; — très commun; — atteint 0,346.

La tache ronde, gris noirâtre, sur l'extrémité supérieure de l'opercule, dont parle M. Steindachner, est d'un beau bleu, comme chez tous les *Chromis* Africains.

214. **CHROMIS PLEUROMELAS** Dum.

*Chromis pleuromelas* Dum. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 271.

*Tilapia pleuromelas* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 253-263, n° 118.

**Ouassomajh.** — Commun, avec les précédents; — atteint jusqu'à 0,315.

La tache noire sur chaque flanc (Duméril), consiste en une teinte nuageuse, plus foncée que le reste du corps, qui est vert bleuâtre métallique.

215. **CHROMIS LATERALIS** Dum.

*Chromis melanopleura* Dum. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 272.

*Tilapia lateralis* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 253-263, n° 119.

**Ouassjhet.** — Sénégal; — dépasse 0,237.

216. CHROMIS MELANOPLEURA Dum.

*Chromis lateralis* Dum. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 272.

*Tilapia melanopleura* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 253-263, pl. XXII,  
fig. 1 1<sup>a</sup> n<sup>o</sup> 117.

**Quassbech.** — Excessivement commun ; — de 0,125 ; — est estimé et mangé comme les petits poissons de nos rivières de France.

Dos vert doré pâle ; ventre blanc argent ; une ligne d'un bel éclat métallique sur chaque écaille ; ligne flexueuse violacée le long des flancs ; dorsales violâtres, à rayons verts ; anales et pectorales violacées ; caudale de même couleur, à bordure rouge ; iris d'un jaune pâle.

217. CHROMIS CÆRULEO MACULATUS Rochbr. (1)

(Pl. IV, fig. 3)

*Chromis cæruleo maculatus* Rochbr. Bull. Soc. Phil. Paris, 22 mai 1880.

C. — CORPUS ELLIPTICUM, SUBCOMPRESSUM, FRONTE CONCAVO, SUPERNE ÆNEO VIRIDESCENTE, INFERNE ROSEO, 5 MACULIS CÆRULEIS, ROTUNDATIS, MEDIANITER DISPOSITIS, ORNATO ; PINNÆ, VIRIDESCENTIBUS ; PECTORALES ET VENTRALES, LUTEIS.

LONG. 0,137.

D  $\frac{XIV}{II}$  A  $\frac{3}{01}$  ; L. LAT. 29 ; L. TRANS. 4-13.

Hauteur du corps contenue 3 fois dans sa longueur, la caudale comprise ; longueur de la tête 4 fois dans la longueur du corps ; diamètre de l'œil 3 1/4 fois dans la longueur de la tête ; museau proéminent, égalant 1 3/4 le diamètre de l'œil ; profil rostrofrontal convexe ; cinq rangées d'écailles à la région sous-orbitaire ; bord du préopercule oblique, arrondi ; dorsales de même hauteur ; deuxième dorsale à base allongée, dépassant la première moitié de la caudale.

Partie supérieure vert foncé brillant, ainsi que la dorsale, l'anale et la caudale ; ventre et région faciale roses ; une tache

---

(1) A la légende de la pl. V, lire *cæruleo* au lieu de *cæruleo*.

d'un beau bleu foncé à l'angle de l'opercule ; quatre taches rondes, de même couleur et de dimensions décroissantes de la pectorale à l'anale, espacées et disposées horizontalement sur les flancs ; pectorales et ventrales jaunâtres ; iris rouge.

**Ouass Thiar.** — Commun dans toute la partie haute du fleuve ; marigots de Thionk, lac de Pagnefoul.

218 CHROMIS MACROCENTRA Dum.

*Tilapia macrocentra* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 256-263, n° 125.

**Ouass hosse.** — L'une des espèces les plus communes, et parvenant à la plus grande taille : 0,332.

Vert pâle, à nombreuses marbrures vert métallique foncé ; ventre rosé ; dorsale, anale et caudale, brun pâle, à lignes de points bleus, à centre blanc ; une tache bleue à l'opercule ; pectorales et ventrales rosées ; iris jaunâtre pâle.

219. CHROMIS RANGII Dum.

*Tilapia Rangii* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 255-263, n° 123.

**Ouass houn.** — Long. 0,243.

Vert foncé à la partie supérieure ; un point blanc au centre de chaque écaille ; ventre blanc verdâtre, à écailles bordées d'une ligne également verdâtre ; une tache bleue à l'angle de l'opercule ; dorsales et anales vertes ; caudale verdâtre, à rayons bruns ; ventrales et pectorales jaunâtres, à rayons verts ; iris blanc.

220. CHROMIS AFFINIS Dum.

*Tilapia affinis* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 255-263, n° 125.

**Ouass dan.** — Espèce de petite taille : 0,112.

Sur un fond jaunâtre, un picté brun ; région frontale vert doré ; cinq bandes de même couleur, perpendiculaires, ne dépassant pas les flancs ; dorsales, bleu pâle, à points bleu foncé, une large tache bleue et deux lignes de même couleur à l'ex-

trémité postérieure; anale également bleu clair, à points plus foncés; une tache semblable à l'opercule; caudale, pectorale et ventrale rosées; iris jaune.

221. **CHROMIS FAIDHERBI** Rochbr.

(Pl. V, fig. 5).

*Chromis Faidherbi* Rochbr. Bull. Soc. Phil. Paris, 22 mai 1880.

C. — CORPUS OVATO ELONGATUM, SUBCOMPRESSUM, FRONTE SUBCONVEXO, INTENSE ÆNEO VIRESCENTE, INFERNE ARGENTEO ROSEUM; 3 FASCIIS NIGRO VIRIDIS CINCTUM; PINNÆ ROSEIS; PINNA CAUDALIS CÆRULESCENS.

LONG. 0,120. — D  $\frac{XIV}{II}$ ; A  $\frac{3}{7}$ ; L. Lat. 27; L. TRANS. 3-9.

Hauteur comprise 2 1/2 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 4 1/5 dans la longueur totale; diamètre de l'œil 4 fois dans la longueur de la tête: museau conique, égalant 2 1/6 fois le diamètre de l'œil; profil rostrofrontal droit, convexe; trois rangées d'écaillés à la région sousorbitaire; bord du préopercule vertical, arrondi; dorsales de même hauteur; caudale tronquée.

*Ouass jhôn*. — Espèce commune, pêchée dans le bras droit du Sénégal, dans les parages du pont Faidherbe.

En donnant à cette espèce le nom du regretté gouverneur du Sénégal, nous sommes l'interprète de la reconnaissance que lui a vouée la Colonie tout entière; son souvenir devenu légendaire chez les Ouoloffs, démontre que les grands cœurs sont appréciés, même par des nègres, bien au-dessus de la force et de l'autocratie.

222. **CHROMIS MICROCEPHALUS** Bleck.

*Chromis microcephalus* Bleck. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 272.

*Melanogenes microcephalus* Bleck. Poiss. Guin. p. 37., tab. VI, fig. 1.

*Ouassandojh*. — Assez commun. — Long. 0,247.

La teinte noire des préopercules, opercules, etc., indiquée par Blecker, est bleue; les taches de la dorsale sont de la même couleur.

223. **CHROMIS MACROCEPHALUS** Bleck.

*Chromis macrocephalus* Bleck. in litt. sec. Gunth. Cat. Fish, Brit. Mus., t. IV, p. 273.

*Melanogenes macrocephalus* Bleck. Poiss. Guin., p. 36, t. VI, fig. 2.

*Ouassgotjhe*. — Long. 0,319.

Les remarques précédentes sur la coloration s'appliquent également à cette espèce.

Gen. **HEMICHROMIS** Peters.

224. **HEMICROMIS FASCIATUS** Peters.

*Hemichromis fasciatus* Peters. Monast. Berl. Acad., 1857, p. 403.

— Bleck. Poiss. Guin. p. 38, pl. V, fig. 1.

*Chromichthys elongatus* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 257-263, pl. XXII, fig. 3, n° 126.

*Hosse*. — Commun dans le Sénégal et tous les marigots, mêlé à la foule compacte des *Chromis*; — long. 0,087.

Ni Duméril, ni Blecker, ne donnent exactement les couleurs de cette espèce.

Jaune verdâtre très pâle; chaque écaille, jusqu'au niveau du ventre, avec une macule rouge; ventre blanc bleuâtre; six bandes verdâtres s'élargissant au niveau de la ligne latérale et bleue à cette place, perpendiculaires et ne dépassant pas les flancs; nageoires blanc verdâtre; à rayons violacés; une bande étroite bleue bordant chacune de ces nageoires; tache bleue à l'opercule, front et régions orbitaires verdâtres; iris jaune.

225. **HEMICHROMIS AURITUS** Gill.

*Hemichromis auritus* Gill. Proc. Acad. nat. Sc. Philad., 1862, p. 135

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 275.

*Teojh.* — Commun, avec le *fasciatus*. — Long. 8,079.

Vert clair bronzé; ventre blanc verdâtre; trois bandes plus foncées, ne dépassant pas la ligne ventrale; nombreuses maculatures vertes en lignes horizontales, sur la partie supérieure; tache bleue à l'opercule; nageoires jaunâtres, à rayons rouges; ligne rouge bordant la dorsale, l'anale et la caudale; iris rouge.

226. *HEMICHROMIS DESGUEZI* Rochbr.

(Pl. V, fig. 6.)

*Hemichromis Desguezii* Rochbr. Bull. Soc. Phil. Paris, 22 mai 1880.

H. — CORPUS OVOIDEUM, SUBCOMPRESSUM, AURATO FUSCUM; FASCIS 5, OBLIQUIS OLIVACEIS CINCTUM; PREOPERCULUM ET PINNÆ DORSALES PUNCTICULIS CÆRULEIS, ARENATIS.

D  $\frac{XIII}{12}$  A  $\frac{3}{10}$ ; L. Lat. 28; L. Trans. 3-9.

LONG. 0,095.

Hauteur comprise 3 fois dans la longueur du corps, la caudale non comptée; longueur de la tête  $4 \frac{1}{7}$  dans la longueur totale; diamètre de l'œil contenu 3 fois dans la longueur de la tête; museau court protactil, égal à  $1 \frac{1}{2}$  du diamètre de l'œil; espace interorbitaire égal au diamètre de l'œil; quatre rangées d'écailles sousorbitaires; dorsale haute, à rayons robustes; les troisième, quatrième, cinquième et sixième, les plus hauts; dorsale molle à pointe prolongée, dépassant le milieu de la caudale; premier rayon de l'anale très court, en partie caché; le deuxième égalant la moitié du troisième; pectorales à second rayon prolongé en filament flexible chez les individus mâles; caudale tronquée.

Teinte brun doré métallique; cinq macules brunes, disposées le long de la base de la dorsale; cinq bandes obliques d'avant en arrière, correspondant aux macules, d'un brun verdâtre, plus pâle sur le ventre; une bande de points bleuâtres au pédicule de la caudale; la dorsale, ainsi que toute la région préoperculaire et operculaire, sablées de points bleus; iris blanc.

*Ntijnn*, — Assez commun : — Casamence, Gambie.

**ANACANTHINI** Mull.

Fam. **GADIDÆ** Owen.

Gen. **MORA** Risso.

227. **MORA MEDITERRANEA** Riss.

*Mora Mediterranea* Riss. Eur. merid., t. III, p. 224.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 341.

*Asellus Canariensis* Valenc. Ichth. Canar., p. 76, pl. 14, fig. 3.

*Ompojh.* — Cap Blanc, Portendik, Guet N'Dar, parages d'Argain ; — pêché de mars en juillet ; — très estimé des nègres ; — long. 0,860 à 1,275.

Valenciennes (*loc. cit.*) l'indique comme se trouvant en bandes nombreuses sur les côtes d'Afrique.

Gen. **PHYCIS** Cuv.

228. **PHYCIS MEDITERRANEUS** Delar.

*Phycis Mediterraneus* Delar. Ann. Mus., t. XIII, p. 332.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 354.

*Phycis limbatus* Valenc. Ichth. Canar., p. 78, pl. XIV, fig. 2.

*N'bonoh.* — Habite les mêmes parages que l'espèce précédente, et atteint la même taille.

Le *P. Mediterraneus* est également indiqué par Valenciennes comme vivant en troupes serrées sur les côtes Africaines.

Fam. **OPHIDIIDÆ** Mull.

Gen. **OPHIDIUM** Cuv.

229. **OPHIDIUM BARBATUM** Lin.

*Ophidium barbatum* Lin. Syst. Nat., 1, p. 431.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., IV, p. 377.

— Steind. Beitr. Kennt. Fish. Afrik., p. 31.

Rufisque (*teste* Steindachner).

*Gen.* **AMMODYTES** Arted.

230. **AMMODYTES SICULUS** Swains.

*Ammodytes Siculus* Swains. Zool. ill. ser. 1. pl. 63, fig. 1.  
— Steind. Beitr. Kennt. Fish. Afrik., p. 31.

Rufisque (*teste* Steindachner).

*Fam.* **PLEURONECTIDÆ** Flem.

*Gen.* **PSETTODES** Benn.

231. **PSETTODES ERUMEI** Bl.

*Psettodes erumei* Bl. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 402.  
*Hippoglossus erumei* Cuv. Reg. an.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 171.

**Boung.** — Assez fréquemment pêché à peu de distance de la plage :  
Guet N'Dar, pointe de Barbarie, rade de Dakar, Gorée.

Brun, marbré de teintes plus foncées à la partie supérieure ;  
partie inférieure d'un blanc rosé ; nageoires rougeâtres, à rayons  
bruns ; pectorale jaunâtre ; iris jaune.

*Gen.* **RHOMBUS** Klein.

232. **RHOMBUS SENEGALENSIS** Kaup.

*Rhombus Senegalensis* Kaup. in Wieg. Arch., 1855.  
— Dum., Poiss. Afr. Occ., p. 264, n° 172.

Sénégal.

*Gen.* **SOLEA** Cuv.

233. **SOLEA SENEGALENSIS** Kaup.

*Solea Senegalensis* Kaup. in Wieg. Arch., 1855.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 464.  
— Dum., Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 173.

**Dcrer.** — Assez commun sur les plages sableuses : — Dakar, Gorée, baie d'Argain, rade de GuetN'Dar ; — estimé comme aliment.

*Gen.* **CYNOGLOSSUS** H. B.

**234. CYNOGLOSSUS SENEGALENSIS** Kaup.

*Cynoglossus Senegalensis* Kaup. *in* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 502.

*Arelia Senegalensis* Kaup. *in* Wieg. Arch., 1858.

— Dum., Poiss. Afr. occ., p. 264. n° 175.

**Plar.** — Très commun, principalement en octobre : — Gorée, Dakar, Guet N'Dar, pointe de Barbarie.

**PHYSOSTOMI** Mull.

*Fam.* **SILURIDÆ** Cuv.

*Gen.* **CLARIAS** Gronow.

**235. CLARIAS SENEGALENSIS** C. V.

*Clarias Senegalensis* C. V. Hist. nat. Poiss. t. XV, p. 383.

— Svg. Faun. ichth. Ogoocé, *in* Nouv. Arch. Mus., t. III, 1880.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 139.

**Yesse.** — Assez commun : — Sénégal et marigots ; — pendant toute l'année ; — très estimé des nègres et des Européens.

Les individus décrits dans l'ouvrage de Cuvier, ne mesureraient que 0,216 ; leur coloration avait été détruite par leur séjour dans l'alcool ; les individus vivants, de 0,750 à 0,780, nous ont présenté les teintes suivantes :

Partie supérieure brunâtre à marbrures très nombreuses, jaunes, rouges et bleues, se fondant les unes avec les autres ; ventre blanc brillant ; tête brune marbrée de bleu foncé ; opercule et préopercule blancs, maculés de bleu ; barbillons, bleu noirâtre ;

dorsale, anale et caudale, vert olive sale à marbrures plus foncées; une ligne rougeâtre borde la caudale; pectorales grisâtres. à rayons et marbrures bleues; ventrales grisâtres.

236. **CLARIAS ANGUILLARIS** Lin.

*Clarias anguillaris* L. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V. p. 14.

— Svg. Faune. ichth. Ogooc, *loc. cit.*

*Clarias Hasselquistii* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XV, p. 362.

**Sess.** — Habite avec l'espèce précédente dans les mêmes localités; — s'en distingue surtout par sa coloration.

237. **CLARIAS XENODON** Gunth.

*Clarias xenodon* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 16.

— Svg. Faune ichth. Ogooc, *loc. cit.*

Sénégal.

238. **CLARIAS MACROMYSTAX** Gunth.

*Clarias macromystax* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 17.

— Svg. Faune. ichth. Ogooc, *loc. cit.*

**Bokack.** — Commun, à Saint-Louis, lac Pagnefoul, ile à Morfilé, Gambie, Casamence.

239. **CLARIAS LÆVICEPS** Gill.

*Clarias laeviceps* Gill. Proc. Acad. Nat. Sc. Phil., 1862 p. 139.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 13, note infrapag.

**Akoujh.** — Assez communément pêché avec les autres *Clarias*.

Tous ces Siluroïdes homaloptères parviennent à une taille relativement forte et dépassent souvent celle de 0,780, assignée au *C. Senegalensis*; ils se plaisent, comme du reste tous les autres Silures dont nous allons nous occuper, dans les lieux où abondent les substances animales en décomposition, et les détritrus de toute sorte jetés au fleuve ou dans les marigots voisins des villages nègres.

Ben. **HETEROBRANCHUS** Geoff.

(Pl. VI, fig. 1).

**240. HETEROBRANCHUS SENEGALENSIS. C. V.**

*Heterobranchus Senegalensis* C. V. Hist. nat. Poiss. t. XV, p. 397.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 140.

— *longifilis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XV, p. 394, pl. 447.

— *isopterus* Bleck., Poiss. Guin., p. 108, tab. 11-22, f. 1-1.

— *macronema* Bleck. Poiss. Guin., p. 109. tab. 21, f. 1-2.

**Blick.** — Très commun : — Sénégal et tous les marigots ; — pendant toute l'année ; — abonde principalement dans le fleuve aux abords de l'abattoir de Saint-Louis ; — depuis 0,180 de long. jusqu'à 1,230 et plus.

D. 39 ; A. 50 ; P. 1-10.

Corps allongé, antérieurement cylindrique, comprimé en arrière ; abdomen proéminent ; tête large, fortement aplatie, à bords déprimés, convexes, sa longueur comprise  $4 \frac{1}{5}$  dans la longueur totale du corps, sa largeur égale à  $1 \frac{1}{8}$  de sa longueur, prise jusqu'au bord libre de l'opercule ; crête interpariétale triangulaire, équilatérale, à sommet arrondi, à bords concaves ; casque fortement granuleux, à granulations larges, tuberculiformes, ne s'irradiant pas du centre à la circonférence, mais éparses sans ordre sur toute la surface ; scutelles du casque polygonales, plus ou moins irrégulières, séparées par des espaces nus, sans granulations ; œil petit, à diamètre compris 7 fois dans la longueur de la tête ; narines postérieures oblongues, à ouverture valvulée ; les antérieures situées sur le bord du museau, tubuleuses, à tubulures courtes ; barbillons nasaux dépassant un peu le bord de l'opercule, les supramaxillaires, plus longs que l'extrémité des ventrales ; les inframaxillaires dépassant l'extrémité des pectorales ; mâchoires égales ; bouche large, sa largeur comprise trois fois environ dans la longueur de la tête ; lèvres charnues, très faiblement protactiles ; dents petites, villiformes, nombreuses, pointues, à pointe inclinée en dedans ; les intermaxillaires disposées sur deux bandes oblongues, elliptiques, presque contiguës, plus longues que larges ; les vomériennes sur une plaque subsemilunaire indivise ; les inframaxil-

lares, sur deux bandes courbes elliptiques, plus longues que larges, un peu espacées au centre, à bords externes arrondis; ligne latérale formée de tubes contigus; dorsale commençant à une faible distance de la pointe de la crête interpariétale, subcontiguë à l'adipeuse, cette dernière plus basse en avant qu'en arrière, à partie postérieure arrondie, non contiguë à la caudale, sa hauteur contenue 3 1/2 fois dans sa longueur; anale commençant au niveau de la base de la dorsale, séparée de la caudale; caudale elliptique arrondie; épine des pectorales robuste, presque lisse, sans denticulation à son bord libre.

Portion supérieure du corps, jusqu'au niveau de la ligne latérale, brun violet à marbrures plus foncées; ventre blanc rosé; ces deux teintes séparées sans transition par la ligne latérale, à tubulures rouges; casque brun violet, à maculature bleuâtre; toutes les nageoires rose sale, à rayons plus foncés; adipeuse bleu foncé à la base, blanchissant au sommet; barbillons brun violet; iris rose.

Longueur de l'échantillon, 1,230.

Lorsque l'on compare avec les *Heterobranches* Africains, l'*H. Senegalensis*, dont on ne connaissait jusqu'ici que la tête osseuse, décrite dans l'Histoire naturelle des Poissons, les caractères spécifiques invoqués par les auteurs, sont si peu tranchés, qu'ils ne peuvent suffire à distinguer les espèces.

Blecker lui-même, en publiant ses *Heterobranchus isopterus* et *macronema*, les considère comme espèces douteuses, et fait observer que, pour établir une diagnose certaine, il est indispensable de connaître des individus d'âges différents.

Les nombreux spécimens de l'*H. Senegalensis*, si souvent pris par nous dans les eaux du Sénégal, viennent pleinement confirmer cette opinion.

En effet, si l'on peut estimer approximativement l'âge des sujets par leur taille plus ou moins forte, on reconnaît parmi eux des différences notables. La crête interpariétale est aiguë ou obtuse; les granulations du casque sont faibles ou tuberculeuses; les barbillons, variables en longueur, se raccourcissent avec l'âge; l'épine pectorale est forte ou relativement faible, lisse ou denticulée; l'adipeuse tantôt haute, tantôt peu développée; les dents faibles, à peine visibles ou résistantes et fortes; souvent la dorsale se montre avec un ou deux rayons en plus; souvent

aussi trois ou quatre disparaissent à l'anale; la coloration enfin varie sensiblement, les teintes sombres étant ordinairement particulières aux exemplaires de petite taille.

Ces faits viennent répondre au désiratum de Blecker, et permettent de rapporter à de jeunes *H. Senegalensis* l'*H. Guineensis* décrit par cet Ichthyologiste; ses descriptions, vérifiées sur des types de taille à peu près égale aux siens, ne nous ont laissé aucun doute.

C'est également à un jeune *H. Senegalensis*, qu'il faut rattacher l'*H. longifilis* C. V. (*loc. cit.*, t. XV, p. 934.)

Valenciennes, en décrivant les caractères propres à distinguer l'*H. Senegalensis* d'avec cette espèce, signale : « La proéminence » interpariétale plus obtuse, plus large à la base; les échancrures » de la nuque plus profondes, parce que les sustemporaux sont » plus reculés; la scissure entre les frontaux plus large, plus » courte, plus triangulaire; les os du crâne plus fortement granuleux; les dents en soie plus longues. »

Il faut observer que l'exemplaire d'*H. longifilis*, auquel Valenciennes compare le *Senegalensis*, mesure 0,540, et que la tête de ce dernier, la seule partie de l'animal qu'il connût, a 0,361 de long, ce qui dénote un individu d'environ 1,520. Des modifications devaient naturellement se rencontrer entre deux types de taille aussi dissemblable; d'autant plus que le crâne, étudié par Valenciennes (crâne aujourd'hui déposé dans les Galeries d'anatomie comparée du Muséum), présente avec notre exemplaire, dont la tête mesure 0,290 (dimension bien supérieure à celle du *longifilis*), des variations identiques; de telle sorte que si l'on voulait caractériser les deux crânes, il suffirait de reproduire la diagnose de Valenciennes.

Cet exemple suffirait seul à prouver l'influence exercée par l'âge sur les caractères spécifiques des espèces du genre *Heterobranchus*. Cependant, dans ce genre difficile en raison même de cette variabilité, les recherches d'anatomie comparée nous semblent être appelées à fournir des caractères tranchés.

La distinction souvent basée sur l'habitat des espèces, ne saurait être ici invoquée, lorsque l'on sait que les Heterobranches du Sénégal se rencontrent également dans le Nil, le Niger, la Gambie, etc.

Gen. **SCHILBE** Bleck.

**241. SCHILBE DISPILA** Gunth.

*Schilbe dispila* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 51.

— Svg. Faune. ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Goniar.** — Assez fréquent : — Falémé, lac de Guerr ; — se rencontre quelquefois dans les marigots de Sorres, Leybar ; — plus commun dans la Gambie et la Casamence ; — atteint 0,315.

**242. SCHILBE SENEGALENSIS** C. V.

*Schilbe Senegalensis* Valenc. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. III, p. 51.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

*Schilbe Senegallus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIV, p. 378.

— Dum., Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 128.

Sénégal.

Gen. **EUTROPIUS** Mull.

**243. EUTROPIUS NILOTICUS** Rupp.

*Eutropius niloticus* Rupp. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 52.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

*Bagrus schilbeides* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIV, p. 389.

*Eutropius Adansonii* C. V. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 54.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*, p.

*Bagrus Adansonii* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIV, p. 391, pl. 414.

— Dum., Poiss. Afr. occ., p. 273, n° 129.

**N'Kjhell**, — Commun : — tout le Sénégal et les marigots qui en dépendent ; — très estimé comme aliment ; — 0,350 de longueur.

Les individus décrits par Valenciennes (*loc. cit.*), longs de 0,216 à 0,290, paraissent argentés sur le dos, avec les nageoires plus ou moins grises ou fauves.

Sur le vivant, ce poisson a le dos vert métallique foncé, avec une teinte jaunâtre doré sur les flancs; le ventre blanc argent; dorsale et adipeuse, brunes; caudale et pectorale, rouge laque; anale grisâtre, avec une bande noire, à son tiers moyen, dans toute la longueur; région orbitaire rouge laque, marbrée de bleu; iris jaune.

L'*Eutropius (Bagrus) Adansonii*, a été créé par Valenciennes sur un échantillon desséché et mal conservé, rapporté par Adanson. L'espèce, ajoute l'auteur, est très voisine de l'*E. niloticus*. Le type d'Adanson ne nous a révélé aucune différence. Le nom même (*Nkel*) qu'il lui donne, est, à l'orthographe près, le même que le nôtre. Nous réunissons donc les deux espèces, dont rien jusqu'ici ne justifie la distinction.

Gen. **BAGRUS** Bleck.

244. **BAGRUS BAYAD.** C. V.

*Bagrus bayad* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIV, p. 397.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 69.

— Sng. Faun. ichth. Ogooe, *loc. cit.*

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 130.

**Bettjhe.** — Un des Siluroïdes les plus communs du fleuve: — Saint-Louis et tous les marigots; — estimé; — dépasse 0,780.

Partie supérieure brun violet intense; ventre gris violet pâle casque brun, picté de points bleus; pectorales rosées, à rayon épineux brun; 1<sup>re</sup> dorsale brune; 2<sup>e</sup> dorsale d'un brun rougeâtre, à sommet lavé de jaune; anales et ventrales, jaunâtres; caudale brune à la partie supérieure, rougeâtre inférieurement; barbillons rosés; yeux très grands, à iris jaune brun.

245. **BAGRUS DOCMAC** C. V.

*Bagrus docmac* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIV, p. p. 404.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 70.

**Touhaky.** — Commun, avec le *B. bayad*. dant il atteint les dimensions.

Cette espèce, très voisine de la précédente, ne s'en distingue extérieurement que par une forme plus trapue; un rayon de moins à la dorsale, et une coloration plus pâle; mais le nombre de ses vertèbres ne peut laisser aucun doute sur sa légitimité.

Le nom de *Oalous*, qu'Adanson attribue au *B. bayad*, ne lui est pas donné par les Ouoloffs; il est appliqué à une espèce du genre *Mormyrus*.

Gen. **CHRYSICHTHYS** Gunth

246. **CHRYSICHTHYS MAURUS** C. V.

*Chrysichthys maurus* C. V. in Gunth. Cat. Fish., Brit. Mus., —  
t. V., p. 72.

— Svg. Faun. ichth. Ogoocé, *loc. cit.*

*Bagrus maurus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIV, p. 431.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 132.

**Seysse.** — Très commun : — Saint-Louis, marigots; — rarement mangé; — taille moyenne 0,559.

Partie supérieure vert bleu métallique; ventre blanc verdâtre; museau, opercule et préopercule à taches nuageuses blanches; nageoires roses; adipeuse bleue; barbillons roses; iris blanc.

247. **CHRYSICHTHYS NIGRITA** C. V.

*Chrysichthys nigrata* C. V. in Svg. Faun. ichth. Ogoocé, *loc. cit.*,

*Bagrus nigrata* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIV, p. 426, pl. 416.

— non *Chr. Cranchii* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 72.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 131.

**Sinjkh.** — Commun : — avec l'espèce précédente : — atteint une taille moindre : 0,259 à 0,210.

D'après M. le Dr Sauvage (*loc. cit.*), des différences notables existent entre le *C. Cranchii* (*Pimelodus Cranchii* Leach) et le *C. (Bagrus) nigrata* Valenc.; le *C. nigrata* serait jusqu'ici spécial au Sénégal.

248. **CHRYSICHTHYS NIGRODIGITATUS** Lacep.

*Chrysichthys nigrodigitatus* Lacep. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus.,  
t. V, p. 73.

*Arius acutivelis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XV, p. 85.

— Dum., Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 35.

**Henjha.** — Assez commun : — Saint-Louis, marigots de Sorres, de Thionk ; — 0,200 à 0,315 de long.

Nous ne connaissons pas cette espèce de Gorée, où Valenciennes l'indique.

Gen. **PIMELODUS** Gunth.

249. **PIMELODUS PLATYCHIR** Gunth.

*Pimelodus platychir* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 134.

— Svc. Faun. ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Kelljha.** — Assez fréquent : — rivières Gambie, Casamence, Rio Nunez ; — un individu de 0,975 provient de l'embouchure de la Falémé, près des chutes de Gouina.

Gen. **AUCHENASPIS** Gunth.

250. **AUCHENASPIS BISCUTATUS** Geoff. S<sup>t</sup>-H.

*Auchenaspis biscutatus* Geoff. S<sup>t</sup>-H. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus.,  
t. V, p. 137.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. XV, p. 197.

*Pimelodus biscutatus* Geoff. S<sup>t</sup>-H. Descr. Eryp. Poiss., pl. 14, f. 1-3.

— *occidentalis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XV, p. 203.

*Auchenaspis occidentalis* Svc. Faun. ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Kala.** — L'un des poissons les plus communs de la région : abonde toute l'année, dans le Sénégal et le long des quais de l'île Saint-Louis, où il se nourrit de toutes les immondices que l'on jette dans le fleuve ; les petits nègres en prennent en grande quantité, à l'aide d'une épingle recourbée attachée à un fil ; vivant, il est dangereux par les blessures qu'il peut faire en écartant vivement les épines robustes de ses pectorales et de sa dorsale.

Gris bronzé sur la partie supérieure; ventre gris pâle; tête et armature céphalique, gris marbré de violet; nageoires, brun jaunâtre; ligne latérale noire; barbillons roses; iris jaune orangé; — en juin et juillet.

Les individus mâles de cette espèce portent, au premier rayon mou de la dorsale et des pectorales, un long filament gris rosé, onduleux; les pointes de l'anale très échancrée sont aussi ornées d'un filament de même nature, mais plus court.

M. Gunther (*loc. cit.*) a compris l'utilité de réunir au *Pimelodus biscutatus* C. V. (*Auchenaspis biscutatus*), le *Pimelodus occidentalis* C. V. (*Auchenaspis occidentalis*).

Valenciennes, dans son grand ouvrage (*loc. cit.*) dit lui-même à l'article *P. occidentalis* : « Il est tellement semblable à celui du Nil (*biscutatus*), que nous avons d'abord hésité à le regarder comme une espèce à part; cependant voici les caractères qui nous y ont déterminé : sa tête est un peu plus allongée.....; son barbillon maxillaire est plus court à proportion : les dents de l'épine pectorale sont beaucoup moins fortes; enfin et surtout le suscapulaire, au lieu de cette partie rhomboïdale qu'il a dans l'espèce d'Egypte, en a une étroite et pointue vers le haut. »

Tous ces caractères, si peu tranchés, ne suffisent pas pour établir l'espèce. Ce serait le lieu de répéter ce que nous disions relativement aux *Heterobranches* Africains : ici encore la question d'âge doit être sérieusement examinée. Par l'étude de nombreux sujets, on voit le passage de l'une à l'autre espèce se manifester par des transitions insensibles, portant sur les points donnés comme différentiels.

Gen. **ARIUS** Gunth.

251. **ARIUS HEUDELOTII** C. V.

*Arius Heudelotii* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XV, p. 73, pl. 428.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 154.

— Svg. Faune ichth. Ogooc, *loc. cit.*

Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 134.

*Bagrus Goreensis* Guich. in Dum. Poiss., Afr. occ., p. 260, n° 133.

— Svg. Faun. Ogooc, *loc. cit.*

**Kelkal.** — Commun : — Saint-Louis, marigots de Sorres, Leybar, etc.  
— indiqué de Gorée, par Duméril.

Le *Bagrus Goreensis* Gunth., cité par Duméril dans sa liste des poissons de la côte Occidentale d'Afrique, a été établi sur une peau bourrée, conservée dans l'alcool, et acquise de M. Lennier. Cet échantillon, indiqué comme recueilli à Gorée, porte le n° 1187 dans la Collection ichthyologique du Muséum. Mais ce prétendu *Bagre* n'est autre qu'un exemplaire de l'*Arius Heudelotii*, long de 0,400; il est en effet identiquement semblable à cette espèce, ainsi que nous l'a surabondamment démontré l'examen que nous en avons fait, conjointement avec M. le docteur Sauvage.

252. **ARIUS PARKII** Gunth.

*Arius Parkii* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 154.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

*Kelkal.* — Assez rare: — marigot de Saloum, Gambie, Casamence.

Gen. **SYNODONTIS** C. V.

253. **SYNODONTIS MACRODON** Is. G. St-H.

*Synodontis macrodon* Is. Geoff. St-Hil. Poiss. Nil., p. 156.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. XV, p. 252.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 211.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 137.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

Sénégal.

254. **SYNODONTIS SCHAL** Hyrt.

*Synodontis schal* Hyrt. Dnkschr. Acad. Wiess. Wien., 1859, t. XVI, p. 16.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 212.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

*Bendäjh.* — Assez commun: — Saint-Louis (fleuve), marigots de Leybar, Thionk, lac de Guerr.

255. **SYNODONTIS NIGRITUS** C. V.

*Synodontis nigrilus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XV, p. 265, pl. 441.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 214.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

*Synodontis nigrita* Valenc. in Dum., Poiss. Afr. occ., p. 263,  
n° 138.

**Bendäjh.** — Commun : — Sénégal, marigots de Thionk, Sorres, Dakar Bango ; — moins commun dans le haut Sénégal, ainsi que ses congénères.

256. **SYNODONTIS GAMBIENSIS** Gunth.

*Synodontis Gambiensis* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 214.

**Ampembua.** — Assez commun : — Falémé, haut Sénégal, Casamence, Gambie.

257. **SYNODONTIS XIPHIAS** Gunth.

*Synodontis xiphias* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 215.

**Ampembua.** — Mêmes localités que le *Gambiensis* ; — toutes ces espèces sont recherchées comme aliment par les nègres.

Gen. **MALAPTERURUS** Lacep.

258. **MALAPTERURUS ELECTRICUS** Lacep.

*Malapterurus electricus* Lacep., t. V, p. 91.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. XV, p. 518, pl. 455.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 219.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 141.

— Svg. ichth. Ogooe, *loc. cit.*, et notice sur la Faune ichth. Ogooe, in Bull. Soc. Phil. Paris, 28 décembre 1878.

**Wagnard.** — Très commun dans tout le Sénégal et les marigots ; — estimé et recherché des nègres, qui ne tiennent aucun compte de ses facultés électriques.

Le *Malapterurus electricus* du Sénégal, d'après Valenciennes, a les taches plus marquées et souvent moins nuageuses que celles des individus pêchés dans le Nil (*loc. cit.*, p. 538.) Celui qu'il décrit, provenant de ce fleuve, porte sur un fond olivâtre plus ou moins foncé, des taches noires semées sans ordre sur tout le corps et les nageoires (*loc. cit.*, p. 522). D'un autre côté, M. le D<sup>r</sup> Sauvage (*loc. cit.*) donne au *M. electricus* une bande blanchâtre, au pédicule caudal. Nos échantillons diffèrent, sous certains rapports, de ceux décrits par les auteurs précités. C'est au *M. electricus*, var. *Ogoensis* Svg., qu'ils ressemblent le plus, et dès lors ils pourraient être inscrits sous le nom de : *forma Senegalensis* :

Partie supérieure gris cendré foncé; ventre blanc jaunâtre; larges maculatures noires distribuées irrégulièrement sur le dos, les flancs et les nageoires; une bordure rouge pâle à la caudale, l'anale et les ventrales; adipeuse grise; barbillons rosés; iris rouge vif.

Fam. **CHARACINIDÆ** Mull.

Gen. **CITHARINUS** Mull. et Trosch.

**259. CITHARINUS GEOFFROYI** Cuv.

*Citharinus Geoffroyi* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XXII, p. 95.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 302.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 164.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Beets.** — Pêché en août, et très recherché comme aliment; — Sénégal, marigots de Thionk, Ile à Morphile, Dakar Bango, Falémé, Gambie; — taille moyenne : 0,443.

Front et région dorsale, jusqu'au pied de la nageoire, vert métallique; flancs violacés à maculatures plus foncées; ventre blanc argent; dorsale et lobe supérieur de la caudale violet pourpre; adipeuse bleue; anales, ventrales et lobe inférieur de la caudale, rouge laque; pectorales violacées; iris blanc pur.

Gen. **ALESTES** Gunth.

**260. ALESTES SETHENTE** C. V.

*Alestes sethente* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XXII, p. 190.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 313.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 167.

Sénégal, Gambie.

**261. ALESTES KOTSCHYI** Heck.

*Alestes Kotschy* Heckel in Russegger, Reise, t. II, part. 3, p. 308,  
tab. 21, fig. 4.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 313.

**Selinqué.** — Très commun : — Sénégal et ses marigots ; lac de Guerr, Falémé, Casamence ; — n'est pas mangé ; — les plus grands individus ne dépassent pas 0,117.

Les mots *Body silvery*, de M. Gunther, ne donnent aucune idée des couleurs de cette espèce.

Brun grisâtre très brillant, plus pâle dans la région inférieure ; adipeuse plus foncée, ainsi que le lobe supérieur de la caudale ; lobe inférieur rougeâtre ; pectorales violacées ; les autres nageoires grisâtres ; iris jaune très clair.

**262. ALESTES MACROLEPIDOTUS** Billh.

*Alestes macrolepidotus* Bilharz, Sitzgsber. Acad. Wien., 1852, t. III,  
tab. 37.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 313.

*Bricinus macrolepidotus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XXII, p. 157,  
pl. 639.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 165.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Karkar.** — Peu commun : marigots de Sorres, Leybar, Dakar Bango, Thionk, Gambie ; — assez fréquemment mangé par les nègres ; — de 0,180 à 0,210 de long.

Gen. **BRACHYALESTES** Gunth.

263. **BRACHYALESTES NURSE** Rupp.

*Brachyalestes nurse* Rupp. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V,  
p. 314.

*Chalceus giule* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XXII, p. 255.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 168.

Sénégal.

264. **BRACHYALESTES LONGIPINNIS** Gunth.

*Brachyalestes longipinnis* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 315.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Sandoné.** — Commun : — marigots du Sénégal, rade de Sant-Louis,  
lac de Guerr, Gambie, Rio Nunez.

Région supérieure vert métallique; ventre blanc; nageoires  
rosées; adipeuse bleue; une tache elliptique de même couleur  
en avant du pédicule de la caudale, se prolongeant jusqu'à l'ex-  
trémité des rayons; iris rouge; — atteint 0,152 de longueur.

Gen. **HYDROCYON** Mull. et Trosch.

265. **HYDROCYON FORSKALII** Cuv.

*Hydrocyon Forskalii* Cuv. Mém. Mus., t. V, p. 354, pl. 28, f. 1.

— C. V. Hist. nat. Pois., t. XXII, p. 309.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 351.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 169.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

*Hydrocyon brevis* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 351.

*Hydrocyon lineatus* Schleg. Mus. Lugd. Bat. — Bleck. Poiss. Guin.,  
p. 125.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 352.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Guerr.** — Très commun : — tout le Sénégal et ses marigots, embou-

chure de la Falémé, Gambie, Casamence ; — très estimé, surtout par les Européens, qui le désignent sous le nom de *Brochet* ; — de 0,525 à 0,893 de longueur.

Les caractères assignés par Blecker et M. Gunther aux *Hydrocyon lineatus* et *brevis*, ne présentent pas une valeur suffisante pour les distinguer spécifiquement de l'*Hydrocyon Forskalii*. En effet, la hauteur du corps comparée à sa longueur, et deux ou quatre écailles en plus ou en moins sur la ligne latérale, ne sauraient constituer une démarcation franche entre des groupes d'individus, parce que les uns proviennent du Sénégal, ou du haut et du bas Nil, les autres du Centre de l'Afrique, ou bien des Côtes de Guinée. L'existence d'espèces identiques dans la plupart des fleuves Africains, est aujourd'hui démontrée, et il n'est plus possible, pour un assez grand nombre, d'invoquer l'habitat dans le but de faire prévaloir des caractères d'importance tout au plus secondaire. Le même principe, appliqué à certains genres des fleuves de France, trouverait, nous en sommes convaincu, fort peu d'imitateurs, et serait cependant souvent beaucoup plus admissible.

Cuvier connaissait les formes trapues et les formes allongées des *Hydrocyon* du Nil et du Sénégal ; malgré « l'examen détaillé de » toutes leurs parties, il n'avait pu trouver aucune différence « spécifique entre ces diverses formes (*loc. cit.*, p. 314). » C'est que l'illustre auteur de l'Histoire des Poissons, mieux que l'Ichthyologiste Allemand, savait discerner les caractères sur lesquels il fondait ses espèces ; et de son côté M. Gunther les eût peut-être plus difficilement définies, si, comme ses maîtres Cuvier et Valenciennes, auxquels il n'épargne pas ses critiques, il n'eût eu pour sujets d'étude que des échantillons trop souvent d'une conservation défectueuse.

Les opinions de Cuvier et de M. Gunther nous étaient connues à l'époque de nos recherches dans la Sénégambe, et nous avons pu les contrôler à l'aide de nombreux types d'*Hydrocyon* du Sénégal, de la Falémé, de la Gambie et de la Casamence, où les formes trapues et les formes allongées sont largement représentées. Il résulte de ce contrôle que Cuvier a eu raison de ne pas scinder en plusieurs espèces l'*Hydrocyon Forskalii*.

Des recherches ultérieures viendront, telle est notre convic-

tion, affirmer ces données; mais, quoi qu'il arrive, si des espèces autres que l'*H. Forskalii*, se rencontrent un jour dans les fleuves de l'Afrique, nul doute que des naturalistes consciencieux sauront trouver pour les décrire, des caractères d'une valeur moins discutable que ceux invoqués par M. Gunther.

Gen. **SARCODACES** Gunth.

**266. SARCODACES ODOE** Bloch.

*Sarcodaces odoe* Bloch. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 252.

*Xyphorhynchus odoe* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XXII, p. 345.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 170.

**Segaell.** — Commun : — Sénégal, tous les marigots, Falémé, lac de Guerr, Gambie ; — très estimé ; — atteint 0,570.

Dos vert doré métallique; flancs rosés; ventre blanc rosé argenté; dorsale, anale et caudale brunâtres à rayons rouges, couvertes de maculatures brunes; adipeuse bleue; ventrales jaune pâle; pectorales de même couleur, pictées de rouge à la base; trois bandes onduleuses de couleur orangée, partant de l'angle interne de l'œil et s'irradiant pour se terminer au bord de l'opercule; iris blanc rosé.

Gen. **DISTICHODUS** Mull. et Trosch.

**267. DISTICHODUS NILOTICUS** Mul.

*Distichodus niloticus* Mull. et Trosch. Hor. ichth., t. I, p. 12, tab. 1, fig. 3.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 360.

*Distichodus nefasch* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XVII, p. 175.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 166.

**Somar.** — Commun : — Sénégal, marigots de Leybar, Sorres, Thionk, Dakar Bango, Falémé, Casamence, Gambie ; — de 0,215 à 0,359 de long.

La coloration de cette espèce varie chez le mâle et la femelle.

♂. Teinte générale vert clair brillant; de larges maculatures foncées et bleuâtres sur le dos et les flancs; caudale de même couleur; le tout piqueté de points blanchâtres; dorsale et anale grisâtres, à taches bleues; pectorales et ventrales rosées;

♀. Teinte générale violacée; de larges maculatures vertes sur la tête, le dos et les flancs; dorsale jaunâtre pâle, à points bleus; anale rosée, avec des points également bleus; caudale rougeâtre, piquetée de blanc; — iris blanc, chez l'un et l'autre.

268. **DISTICHODUS ROSTRATUS** Gunth.

*Distichodus rostratus* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 360.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Somar.** — Très commun dans tous les marigots du Sénégal; — mangé par les nègres; — Casamence, Gambie, où il est peu estimé.

D'un vert mat sur la région dorsale, à bandes nuageuses plus foncées s'arrêtant à la ligne latérale; ventre blanc; dorsale verdâtre, à taches brunes; anale grisâtre; les autres nageoires jaunâtres; iris blanc jaune.

Fam. **MORMYRIDÆ** Mull.

Gen. **MORMYRUS** Gunth.

269. **MORMYRUS RUME** C. V.

*Mormyrus rume* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIX, p. 247, pl. 599.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 151.

Sénégal, les marigots.

270. **MORMYRUS HASSELQUISTII** C. V.

*Mormyrus Hasselquistii* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIX, p. 253.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. IV, p. 217.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Houdoun.** — Peu commun : — Sénégal et ses marigots, lac de Guerr, Falémé, Gambie.

271. **MORMYRUS JUBELINI** C. V.

*Mormyrus Jubelini* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIX, p. 252.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 152.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Wauatouss.** — Sénégal et ses marigots, Gambie ; — assez commun.

Teinte générale verdâtre très pâle, pictée de vert plus foncé ; toutes les nageoires violet clair ; museau picté de même couleur ; iris jaune.

272. **MORMYRUS MACROPHthalmus** Gunth.

*Mormyrus macrophthalmus* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII

Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Beukett.** — Rare : — Sénégal, Falémé, Casamence.

273. **MORMYRUS TAMANDUA** Gunth.

*Mormyrus tamandua* Gunth. Proced. Zool. Soc., 1864. pl. 2, f. 1,

— et Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 217.

**Wawouas.** — Rare : — Sénégal, Gambie.

274. **MORMYRUS CYPRINOIDES** Lin.

*Mormyrus cyprinoides* L. Mus. Ac. Frid., p. 109.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 218.

— C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIX, p. 265.

— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**N'Dickouss.** — Haut-Sénégal, Falémé, Gambie ; — assez fréquemment pêché.

**S75. MORMYRUS NIGER** Gunth.

*Mormyrus niger* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 219.  
— Svc. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

Gambie, Sénégal.

**276. MORMYRUS BRACHYISTIUS** Gill.

*Mormyrus brachyistius* Gill. Procéd. Acad. nat. Sc. Phil., 1862,  
p. 139.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 219.  
— Svc. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

*Ojhongoh.* — Rare : — Sénégal, Casamence, Gambie, Falémé.

**277. MORMYRUS ADSPERSUS** Gunth.

*Mormyrus adpersus* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 221.  
— Svc. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

Sénégal, Gambie.

Les couleurs que nous avons indiquées au *Mormyrus Jubelini* sont généralement semblables chez toutes les espèces de ce genre. Elles se modifient par des teintes plus foncées ou plus claires et ne peuvent être d'un grand secours pour la détermination. Souvent le picté verdâtre est remplacé par des taches, quelquefois aussi par des bandes transverses. Certaines espèces atteignent une forte taille, qui varie depuis 0,120 jusqu'à 0,795 et même 0,800. Très estimé des nègres, les Européens recherchent également le *M. Jubelini* comme aliment. Aussi vient-il souvent sur les marchés, apporté parfois de localités très éloignées par les maures, et surtout par les Pouls et les Bambaras.

Gen. **HYPEROPISUS** Gill.

**278. HYPEROPISUS OCCIDENTALIS** Gunth.

*Hyperopisus occidentalis* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 223.  
— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Roumm.** — Assez rare : — Sénégal et ses marigots, lac de Guerr, Falémé, Gambie, Casamence, Rio-Pongo; — peu estimé; — atteint 0,498 et plus.

Tête vert métallique intense; dos jaune doré; flancs bleus violacés; ventre blanc; pectorales et caudales, rougeâtre laque; dorsale, anale et ventrale, jaunâtre doré, à rayons bruns; iris rouge foncé.

Fam. **GYMNARCHIDÆ** Mull.

Gen. **GYMNARCHUS** Cuv.

**279. GYMNARCHUS NILOTICUS** Cuv.

*Gymnarchus niloticus* Cuv. Règ. an. — Ertl. Abhandl. Bays. Akad. Wiss. 1847, p. 209.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 224.  
— Svg. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Ouonoée.** — Peu commun : — Sénégal, marigots de Sorres, des Marin-gouins, lac de Guerr, Falémé; — dépasse 0,497; — n'est pas mangé par les nègres.

Brun rouge à la partie antérieure; ventre blanc rougeâtre; ligne latérale noire; dorsale brune, à base noire; rayons de même couleur; un point noir à la base de chacun de ces rayons; pectorales noirâtres; des lignes blanches onduleuses répandues sans ordre sur les flancs; iris jaune.

Fam **SCOMBRESOCIDÆ** Mull.

Gen. **BELONE** Cuv.

**280. BELONE LOVII** Gunth.

*Belone Lovii* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 236.

Cap Vert, d'où M. Bouvier en a rapporté de beaux spécimens.

**281. BELONE SENEGALENSIS** C. V.

*Belone Senegalensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XVIII, p. 421.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 254.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 147.

**Sambasselette.** — Vit par bandes, que l'on pêche en novembre dans les brisants : Guet N'Dar, pointe de Barbarie, embouchure du Sénégal, Gorée, Dakar, banc d'Argain ; — peu estimé ; — les nègres le rejettent à cause de la couleur verte des os, comme chez l'espèce de nos mers (*Belone vulgaris* Flem.).

Dos vert jaunâtre ; ventre blanc pur très brillant ; une bande violet pâle le long de la ligne latérale ; une seconde, rose très clair, à la base du ventre ; nageoires verdâtres, ainsi que le maxillaire supérieur ; iris jaune.

**282. BELONE CHORAM** Rupp.

*Belone choram* Rupp. N. Wirb. Fish., p. 72

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 230-357.

— Steind. Beitr. Kenn. Fish. Afrik., p. 31.

Rufisque (*teste* Steindachner) ; — Gunther l'indique (*loc. cit.*) comme provenant des côtes de la rivière Cameroon.

L'espèce habite les côtes de Mozambique et de Zanzibar.

Gen. **HEMIRAMPHUS** Cuv.

**283. HEMIRAMPHUS SCHLEGELI** Bleck.

*Hemiramphus Schlegeli* Bleck. Poiss. Guin., p. 120, tab. XXV, fig. 1.

**Sambajh.** — Se rencontre en petites troupes dans les parages où la mer est agitée ; généralement sur les fonds de rochers : — embouchure de la Gambie, de la Casamence et du Rio-Nunez ; — toujours de petite taille, 0,097 à 0,115.

**284. HEMIRAMPHUS VITTATUS** Valenc.

*Hemiramphus vittatus* Valenc. Ichth. Canar., p. 70.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 269.

**Sambajh.** — Rare : — rade de Guet N'Dar, pointe de Barbarie ; — plus commun dans les brisants du cap Mirik.

**285. HEMIRAMPHUS BRASILIENSIS** Lin.

*Hemiramphus Brasiliensis* Lin. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 270.

*Hemiramphus Brownii* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIX, p. 13.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 148.

**Sambajh.** — Assez commun : — Gorée, Dakar, cap Vert, banc d'Argain, Rufisque, Joalles.

Gen. **EXOCÆTUS** Arted.

**286. EXOCÆTUS EVOLANS** Lin.

*Exocætus evolans* Lin. Syst. Nat. p. 521.

— Gunth., Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 282.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 150.

*Exocætus obtusirostris* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 283.

**Nankhar.** — Cap Vert, Gorée, Dakar, banc d'Argain ; — assez commun, en juin et juillet.

Nous ne trouvons aucun caractère sérieux pour séparer l'*Exocætus obtusirostris* Gunth. de l'*E. evolans* Lin. De l'aveu même de son inventeur, le museau plus court et la tête plus haute l'en distinguent seulement ; il compte aussi deux écailles de moins sur la ligne latérale ; — c'est la répétition de ce que nous avons signalé pour l'*Hydrocyon Forskalii*.

**287. EXOCÆTUS LINEATUS** C. V.

*Exocætus lineatus* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIX, p. 92.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 287.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 149.

*Exocætus exiliens* Bloch. in Valenc. Ichth. Canar., p. 71.

**Goumbonn.** — Gorée, Dakar, cap Vert ; — commun, en juin et juillet, avec le précédent.

**Fam. CYPRINODONTIDÆ** Agass.

**Gen. HAPLOCHILUS** Mull.

**288. HAPLOCHILUS FASCIOLATUS** Gunth.

*Haplochilus fasciolatus* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VI, p. 358 (add.).

**Nergnah.** — Peu commun : — Gambie, Rio-Pongo ; — dépasse rarement 0,052.

**289. HAPLOCHILUS SPILARGYREIA** Dum.

*Haplochilus spilargyreia* Dum.

*Haplochilus infrafasciatus* Gunth. Cat. Fish. Mus., t. VI, p. 313.

*Pœcilia spilargyreia* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 258-264, n° 146.

Cette espèce est indiquée par Duméril comme provenant des eaux douces de la côte des Mandingues. C'est évidemment de la Falèmé ou des chutes de Gouina que les exemplaires lui sont parvenus.

Il est juste de rendre à cette espèce le nom imposé par Duméril, nom que M. Gunther a cru devoir changer en celui d'*infra-fasciatus*, parce que ses échantillons portent des bandes, contrairement à ceux de Duméril, d'une coloration uniforme. Elle appartient au genre *Haplochilus* et non au genre *Pæcilia*. Nous nous en sommes assuré par l'étude des exemplaires types (n° 2992 de la Coll. ichth. du Mus.); mais le nom spécifique était créé cinq ans avant que M. Gunther ne l'eût connu. Ce nom a donc acquis le droit de priorité.

**Fam. CYPRINIDÆ** Agass.

**Gen. LABEO** Cuv.

**290. LABEO SELTI** V. C.

*Labeo selti* C. V. Hist. nat. Poiss., t. VI, p. 345.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 142.

— Svc. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

Sénégal.

**291. LABEO SENEGALENSIS** C. V.

*Labeo Senegalensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XVI, p. 346, pl. 486.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII, p. 49.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 263, n° 143.

*Rohitichthys Senegalensis* Bleck. Atl. ichth. Cypr., p. 25.

— Svc. Faune ichth. Ogooe, *loc. cit.*

**Sotts.** — Très commun dans tout le Sénégal et les marigots; — recherché comme aliment; — taille moyenne : 0,543.

Dos vert bronzé intense; ventre rosé; toutes les écailles violacées à leur partie libre; dorsale verdâtre, à rayons rouges, ainsi que la caudale; les autres nageoires roses; iris blanc jaunâtre.

Gen. **BARBUS** Gunth.

292. **BARBUS COMPTACANTHUS** Bleck.

*Barbus comptacanthus* Bleck. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII,  
p. 134.

*Barbodes comptacanthus* Bleck. Poiss. Guin., p. 111, tab. 23, fig. 2.  
— Svg. Bull. Soc. Phil. Paris, 1878, p. 14.

*Gnonghi*. — Assez rare dans le Sénégal; — plus commun dans la  
Falémé et la Gambie.

Fam. **OSTEOGLOSIDÆ** Agass.

Gen. **HETEROTIS** Ehrh.

293. **HETEROTIS NILOTICUS** Ehrh.

*Heterotis niloticus* Ehrh. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII,  
p. 380.

*Heterotis Adansonii* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIX, p. 478.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 156.

*Diagal*. — Commun : — Sénégal, marigots des Maringouins, de  
Dakar Bango, Leybar; — est rarement mangé; — pêché surtout en  
décembre; — dépasse souvent 0,789 de long.

Adanson rapporte que les nègres nomment cette espèce *Vastrès*  
(C. V. *loc. cit.*). Nous ne l'avons point entendu appeler ainsi. Ses  
couleurs sont réparties de la façon suivante : parties supérieures  
vert noirâtre; ventre rouge pâle; ces deux teintes séparées par une  
ligne latérale noire; nageoires blanc verdâtre, à rayons plus  
foncés, à l'exception des ventrales qui sont roses; opercule  
violacé; museau jaunâtre; iris de même couleur.

Fam. **CLUPEIDÆ** Cuv.

Gen. **CLUPEA** Cuv.

294. **CLUPEA AUREA** C. V.

*Clupea aurea* Cuv. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII, p. 437.

*Alausa aurea* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XX, p. 427.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 162.

Cap Vert, Gorée.

295. **CLUPEA DORSALIS** C. V.

*Clupea dorsalis* C. V. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII, p. 438.

*Alausa dorsalis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XX, p. 488.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 162.

*Alosa platycephalus* Bleck. Poiss. Guin., p. 123; pl. 26, f. 2.

**Wouah.** — Commun : — séjourne par bandes, d'avril en septembre ; — côtes de Gorée, Dakar, Joalles, Portendick ; — nous ne l'avons jamais rencontré dans les eaux douces, comme l'indique M. Gunther.

296. **CLUPEA MADERENSIS** Lowe.

*Clupea Maderensis* Lowe. Trans. Zool. Soc., t. II, p. 189.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII, p. 440.

*Alausa eba* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XX, p. 417.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 160.

**Awouath.** — Côtes de Gorée, Guet N'Dar, cap Vert ; — communément pêché en juin et juillet.

Le nom de *Eba* donné à cette espèce, par Adanson, d'après les Ouoloffs, est inconnu aujourd'hui ; ses couleurs ne ressemblent également en rien à celles qui lui sont attribuées par les auteurs.

Dos vert métallique foncé ; ventre blanc argenté bleuâtre ; une ligne longitudinale d'un blanc pur règne le long de la ligne latérale ; douze lignes perpendiculaires formées de très petits points

bleus, partant de cette ligne blanche, descendent jusqu'au bas de l'abdomen; lobe supérieur de la caudale vert comme le dos; l'inférieur noirâtre; les autres nageoires rosées; opercule lavé de rose; iris jaunâtre; atteint 0,354.

297. **CLUPEA SENEGALENSIS** C. V.

*Clupea Senegalensis* C. V. *in* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. V, p. 441.

*Melitta Senegalensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XX, p. 370.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 159.

**Hoboh.** — Peu commun : — rade de Guet N'Dar, embouchure du Sénégal, Portendick, banc d'Argain ; — taille moyenne 0,412.

Étudiée sur le vivant, cette espèce présente : dos vert jaunâtre doré; ventre blanc argenté, une teinte violacée pâle métallique sur les flancs; dorsale verdâtre, à rayons plus foncés; anale rouge; caudale de même couleur, à sommet du lobe supérieur bleuâtre foncé; ventrales et pectorales rosées; iris blanc jaunâtre.

Les écailles profondément ciliées sur le bord libre donnent à cette espèce un aspect tout particulier; les écailles dorsales seules portent ces cils très longs et très flexibles, leur longueur est plus prononcée chez les individus mâles.

*Gen.* **PELLONULA** Gunth.

298. **PELLONULA VORAX** Gunth.

*Pellonula vorax* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII, n. 452.

**Samba Amoul Karo.** — Vit en troupes nombreuses, et est pêché principalement pendant l'hivernage; — très estimé des nègres et des Européens : — Sénégal et tous les marigots, Sorres, Thionk, Leybar, Dakar Bango, etc. ; — de 0,080 à 0,115.

Dos rouge vif clair; une ligne de même couleur à la base du ventre, ce dernier blanc argent; nageoires verdâtres transparentes; iris blanc rosé.

C'est de cette espèce dont parle Adanson et qu'il prit pour de petits rougets, lorsqu'il dit (*loc. cit.*, p. 155) : « En traversant » l'île au Bois pour gagner le village de Kionk, j'aperçus plusieurs petits poissons dans les marais formés par l'eau des pluies; ils étaient tous d'une même espèce, et le rouge vif dont ils étaient colorés, me les fit reconnaître pour des rougets » de la petite espèce. »

Gen. **PELLONA** C. V.

299. **PELLONA AFRICANA** Bleck.

*Pellona Africana* Bleck. Poiss. Guin., p. 122, tab. 26, fig. 1.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII, p. 455.

*Pellona iserti* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XX, p. 307.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 259, n° 157.

**Samba.** — Peu commun : — Sénégal, marigots de Sorres, Leybar, Casamence; — se rencontre par petites troupes.

300. **PELLONA GABONICA** Dum.

*Pellona gabonica* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 259, tab. XXIII, fig. 3, 3<sup>a</sup>, 264, n° 158.

**Sambatta.** — Rare dans le Sénégal; — assez commun dans la Falémé, la Casamence et la Gambie.

Gen. **ALBULA** Gronow.

301. **ALBULA CONORHYNCUS** Bleck.

*Albula conorhyncus* Bleck. Schn., tab. 86.

— Gunth. Cat. Brit. Mus., t. VII, p. 458.

*Albula Goreensis* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIX, p. 342.

Cap Vert, Gorée.

Gen. **ELOPS** Lin.

**302. ELOPS SAURUS** Lin.

*Elops saurus* Lin. Syst. Nat., 1, p. 518.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII, p. 470.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 154.

**Leaktioye.** — Très commun : — Sénégal, marigots de Leybar, Dakar Bango, Thionk.

Dos vert bleu métallique; ventre blanc verdâtre brillant; dorsale jaunâtre, à partie antérieure de la couleur du dos; lobe supérieur de la caudale, de même couleur; lobe inférieur rougeâtre; anale violacée; pectorales rougeâtres; iris jaune pâle.

**303. ELOPS LACERTA** C. V.

*Elops lacerta* C. V. Hist. nat. Poiss., t. XIX, p. 381, pl. 575.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII, p. 471.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 155.

**Leak.** — Très commun, avec le précédent.

Dos gris bleuâtre métallique, pâle; ventre blanc, faiblement azuré; 1<sup>er</sup> lobe de la caudale brun; lobe inférieur, jaune doré; les autres nageoires rosées; une tache bleuâtre à la dorsale; régions frontale et operculaire vert métallique foncé, piquetées de points bleus; iris jaune pâle.

La plupart de nos Clupeïdes Africains ne sont pas recherchés comme aliment par les populations nègres, à cause de leur taille en général petite; certains d'entre eux cependant, les *Elops* notamment, sont séchés et apportés par les Maures qui les échangent ou les vendent aux nègres.

Gen. **MEGALOPS** Commers.

**304. MEGALOPS THRISSOIDES** Bleck.

*Megalops thrissoïdes* Bleck. Schn., p. 424.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII, p. 38.

*Megalops atlanticus* C. V t. XIX, p. 398.

*Megalops giganteus* Bleck. Ned. Tydschr. Dierk., t. III, 1866, p. 282.

*Mell.* — Rare : — pêché au large, généralement au mois d'août ; — rade de Guet N'Dar, Gorée ; — ne remonte jamais les fleuves et passe par troupes peu nombreuses ; — très estimé ; — cette espèce dépasse la taille de 2 mètres.

Parties supérieures bleu outremer brillant ; ventre blanc argenté : nageoires brun verdâtre, à rayons bruns ; iris jaune rougeâtre.

Dum. **NOTOPTERIDÆ** Cuv.

Gen. **NOTOPTERUS** C. V.

**305. NOTOPTERUS AFER** Gunth.

*Notopterus afer* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VII, p. 480.

*Dabjha.* — Peu commun : — rivière de Gambie, embouchure du Rio-Pongo, embouchure de la Casamence, cap Roxo, baie de Sainte-Marie ; — de passage au mois d'août.

Fam. **MURÆNIDÆ** Mull.

Gen. **CONGER** Kaup.

**306. CONGER MARGINATUS** Valenc.

*Conger marginatus* Valenc. in Voy. Bon. Poiss., p. 201, pl. 9 fig. 1.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 38.

*Dyéye*. — Commun en rade de Guet N'Dar, marigots des Maringouins, Sorres, Leybar.

Gen. **MYRIOPHIS** Bleck.

**307. MYRIOPHIS PUNCTATUS** Lütke.

*Myriophis punctatus* Lütken Vidensk. Meddel. naturh. Foren. Kjøbenhavn. 1851, n° 1.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 50.

Rare : — Gambie (rapporté par M. Bouvier).

Gen. **OPHICTHYS** Gunth.

**308. OPHICTHYS ROSTELLATUS** Rich.

*Ophichthys rostellatus* Rich. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 56.

*Mystriophis rostellatus* Kaup. Apod., p. 10.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 178.

*Dian Doujher*. — Peu commun : — pêché au large, par 120 brasses de profondeur, sur fond de sable ; — rade de Guet N'Dar, embouchure de la Gambie ; entre parfois dans le Sénégal ; — taille moyenne 0,980.

Teinte générale brune, grisâtre sous le ventre ; tête ornée de lignes onduleuses violacées ; pectorales noires ; dorsale et anale rosées, avec une ligne noire bordant ces deux nageoires.

**309. OPHICTHYS SEMICINCTUS** Rich.

*Ophichthys semicinctus* Rich. Voy. Erèbe et Terr., p. 99.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 80.

*Pisædonophis semicinctus* Kaup. Apod., p. 22.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 179.

*Schyk.* — Peu commun : — plage de Guet N'Dar, pointe de Barbarie, Gorée, banc d'Argain, embouchure de la Gambie.

310. **OPHICHTHYS PARDALIS** Valenc.

*Ophichthys pardalis* Valenc. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 82.

*Ophisurus pardalis* Valenc. Ichth. Canar., p. 90, pl. 16, f. 2.

*Schykba.* — Commun : — plage de Guet N'Dar, Gorée, cap Vert, où M. Bouvier a recueilli l'espèce.

Gen. **MURÆNA** Gunth.

311. **MURÆNA MELANOTIS** Kaup.

*Muræna melanotis* Kaup. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 98.

*Limamuræna melanotis* Kaup. Aale. Hamburg. Mus. p. 27, tab. 4, fig. 3.

Cap Vert ; — recueilli par M. Bouvier.

312. **MURÆNA AFRA** Lacap.

*Muræna afra* Lacep. V. p. 642.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus.; t. VIII, p. 123.

— Steind. Brit. Kennt. Fish. Afrik., p. 55.

Rufisque (*teste* Steindachner) ; — espèce des mers de l'Inde et d'Australie ; — habite également le Niger.

Gen. **THYRSOIDEA** Kaup.

313. **THYRSOIDEA LINEOPINNIS** Kaup.

*Thyrsoidea lineopinnis* Kaup. Apod., p. 82.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 180.

*Muræna afra* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. XIII, p. 123.

Cap Vert, embouchure de la Casamence ; — rapporté par M. Bouvier.

314. **THYRSOIDEA MACULIPINNIS** Kaup.

*Thyrsoidea maculipinnis* Kaup. Apod., p. 83.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 181, pl. XXIII, f. 1,  
a, b, c, d.

*Muræna maculipinnis* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 124.

*Dian diechjh.* — Commun : — plage de Guet N'Dar, pointe de Barbarie, cap Vert, Gorée ; — taille moyenne 1,100.

Duméril figure, grandeur naturelle, un exemplaire de cette espèce mesurant 0,240, sur lequel on ne peut reconnaître aucune des couleurs de l'animal. De son côté, Blecker (*Poiss. Guin.*, pl. XXVII) représente la même espèce d'une façon inexacte, ce que confirme sa description. Nos exemplaires, jeunes ou vieux, nous ont montré : teinte générale jaunâtre marbrée de brun rouge et de jaune foncé ; tête à marbrures plus accusées ; dorsale jaune sale, à rayons bruns et à larges maculatures rougeâtres ; anale grise, tiquetée de brun ; iris jaune.

215. **THYRSOIDEA UNICOLOR** Kaup.

*Thyrsoidea unicolor* Kaup. Apod., p. 89, fig. 64.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 183.

*Muræna unicolor* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 125.

Gorée.

*Gen.* **PÆCILOPHIS** Kaup.

316. **PÆCILOPHIS LECOMTEI** Kaup.

*Pæcilophis Lecomtei* Kaup. Apod., p. 103.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 185., pl. XXIII, fig. 2,  
a, b, c, d.

*Muræna Lecomtei* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 131.

*Dianbajh*. — Très commun dans la Casamence, d'où M. Bouvier en a rapporté des exemplaires de tout âge.

Les ocelles dont l'espèce est ornée, sont bleuâtres, tantôt rangées en séries, tantôt et le plus souvent éparses sans aucun ordre sur tout le corps; le fond général de la couleur est brun pâle, plus accusé sur le dos et blanchissant à la région abdominale.

317. **PÆCILOPHIS PELI** Kaup.

*Pæcilophis Peli* Kaup. Apod., p. 102, fig. 68.

— Bleck. Poiss. Guin., p. 130, tab. 28.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 264, n° 184.

*Muræna Peli* Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 132.

*N'dia*. — Peu commun : — deux exemplaires rapportés de la Casamence par M. Bouvier nous sont connus.

En général, les nègres ne mangent pas les espèces de la famille des *Murænidæ*. Ils redoutent ces animaux qu'ils considèrent comme des serpents, et prétendent que leur morsure est mortelle. Les noms de *Dian*, *Dieye*, *Schick*, dont ils les baptisent, veulent en effet dire Serpent; ils ont soin de faire suivre ces mots d'un qualificatif, afin de distinguer les espèces qu'ils savent très bien reconnaître; ce qu'ils font également pour les Ophidiens, contrairement aux dires d'un médecin de la marine (*in litt.*, 28 novembre 1877) peu versé en histoire naturelle.

---

**LOPHOBRANCHII** Cuv.

*Fam.* **SYNGNATHIDÆ** Kaup.

*Gen.* **SYNGNATHUS** Lin.

**318. SYNGNATHUS ACUS** Lin.

*Syngnathus acus* Lin. Syst. Nat. 1, p. 416.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 157.

*Sinkindi.* — Assez rare : — plage de Guet N'Dar, pointe de Barbarie.

Adanson, dans son cours d'Histoire naturelle (1772, *édit. Payer*, 1845. 2<sup>e</sup> vol., p. 89), parlant de cette espèce, dit qu'elle est commune dans les sables maritimes du Sénégal. Nous l'avons seulement rencontrée sur la plage, à la suite de gros temps, après les fortes *tornades*, ce qui nous porte à penser qu'elle était entraînée du large.

*Gen.* **DORYICHTHIS** Dum.

**319. DORYICHTHIS JULLERATI** Rochbr.

(Pl. VI, fig. 5.)

*Doryichthis Juillerati* Rochbr. Bull. Soc. Phil. Paris, 22 mai 1880.

D. — CORPUS ELONGATUM, SUBQUADRATUM, OBTUSUM; PALLIDE FUSCUM ;  
ROSTRO QUINQUE MACULATO ; PINNÆ PALLIDE FUSCIS.

Tête contenue 5 fois dans la longueur totale; museau 2 fois aussi long que la région postoculaire, plus court de 1/10 de la dorsale; dorsale insérée sur les trois derniers anneaux du tronc et les sept premiers de la queue; queue, sans la caudale, plus longue que la 1/2 de la longueur du tronc, y compris la tête;

dentelure très faiblement prononcée sur les arêtes de la tête et les angles des anneaux. Couleur brun pâle; 5 taches quadrangulaires noirâtres en dessous du rostre et de chaque côté; nageoires d'un brunâtre très clair.

D. 50; anneaux du tronc 20. — Long. 0, 121. — Larg. du dós, 0,002; épaisseur dans son plus grand diamètre, 0,004.

Rare : — rade de Dakar, Gorée; — provient des collections réunies à Dakar et adressées au Muséum.

Voisin du *D. brachyurus* Bleck, il s'en distingue par sa dorsale plus longue, la position de celle-ci sur les 3 derniers anneaux du corps et les 7 premiers de la queue (et non sur le dernier du corps et les 8 premiers de la queue, caractère propre au *D. brachyurus*); par son museau plus court et les dimensions plus longues de la queue.

Gen. **HIPPOCAMPUS** Leach.

—320. **HIPPOCAMPUS GUTTULATUS** Cuv.

*Hippocampus guttulatus* Cuv. Reg. an.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 202.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 21.

*Hippocampus Deanei* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 243-261, n° 23.

Peu commun : — Casamence, Rio-Pongo, Gambie; — très rare a Gorée, d'où nous n'en connaissons qu'un individu jeune.

En comparant le type de l'*Hippocampus Deanei* de Duméril (n° 1211, de la Coll. ichth. du Mus.) avec un *Hippocampus guttulatus* Algérien, de même taille (n° 5977. Coll. ichth. du Mus.) nous avons acquis la certitude qu'ils étaient l'un et l'autre, de la même espèce. Les seules différences propres au *Deanei* consistent : dans sa forme un peu plus trapue; l'absence des lambeaux cutanés; la couronne occipitale plus développée; les tubercules moins anguleux (ce qui dénote un individu âgé, ayant éprouvé une sorte d'usure des points saillants de son dermo-squelette). Le pointillé blanchâtre répandu sur les plaques, plus abondant que chez le *guttulatus*, ne peut suffire à le distinguer de celui-ci.

**321. HIPPOCAMPUS BICUSPIS** Kaup.

- Hippocampus bicuspis* Kaup. Lophobr., p. 13, tab, 3, f. 1.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 22.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 205.

Gorée.

Nous pouvons affirmer que, contrairement à l'assertion de M. Gunther (*loc. cit.*), le type du Muséum de Paris (n° 5884) n'appartient pas à un très jeune sujet.

**PLECTOGNATHI** Cuv.

*Fam.* **SCLERODERMI** Cuv.

*Gen.* **BALISTES** Cuv.

**322. BALISTES FORCIPATUS** Gm.

- Balistes forcipatus* Gm. L. 1, 1472.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 216.  
— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 12.  
*Balistes dicrostigma* Guich. in Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 13.

*N'dor.* — Peu commun : — Gorée, cap Vert, Guet N'Dar ; n'entre pas dans l'alimentation des nègres.

Le *Balistes dicrostigma* Guich. est identique au *forcipatus*. Les filets libres de la dorsale n'existent pas, par suite soit d'accident, soit de l'âge.

**323. BALISTES ACULEATUS** Lin.

- Balistes aculeatus* Lin. Sys. Nat., t. 1, p. 406.  
— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 223.

*N'dor.* — Assez rare : — mêmes localités que le *forcipatus* ; — Gambie, Casamence.

Gen. **MONACANTHUS** Cuv.

**324. MONACANTHUS SETIFER** Benn.

*Monacanthus setifer* Benn. Proc. Zool. Soc., 1830, p. 112.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 239.

*Monacanthus filamentosus* Valenc. Ichth. Canar., p. 95, pl. 17,  
fig. 1.

*N'dorgah*. — Pris en mer ; — cap Blanc, cap Mirik. ; — plus rarement en vue de Guet N'Dar.

**325 MONACANTHUS HEUDELOTII** Holl.

*Monacanthus Heudelotii* Holl. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus.,  
t. VIII, 251.

*Aluterus Heudelotii* Holl. Ann. Sc. nat., 1855, t. VI, p. 13.

Sénégal.

**326. MONACANTHUS SCRIPTUS** Orb.

*Monacanthus scriptus* Orb. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII,  
p. 252.

Cap Vert, d'où il a été rapporté par M. Bouvier.

Gen. **OSTRACION** Arted.

**327. OSTRACION QUADRICORNIS** Lin.

*Ostracion quadricornis* Lin. Syst. Nat., 1, p. 409.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 257.

— Bleck. Poiss. Guin., p. 20.

*Kounaye*, — Très rarement rencontré vivant : — c'est après les gros temps d'hivernage qu'on le trouve jeté sur la plage : Guet N'Dar, pointe de Barbarie, plages de Dakar, d'Argain ; — n'a jamais plus de 0,062 à 0,079.

Fam. GYMNODONTES Cuv.

Gen. TETRODON Cuv.

328. TETRODON GUTTIFER Benn.

*Tetrodon guttifer* Benn. Proc. Zool. Soc., 1830, p. 148.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 272.

**Boundojh.** — Peu commun : — Gambie, Casamence, Falémé, à leur embouchure ; — plus rare à Dakar et Gorée, où on l'observe quelquefois.

329. TETRODON LÆVIGATUS Lin.

*Tetrodon lævigatus* Lin. Syst. Nat., 1, p. 411.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 274.

*Gastrophysus lævigatus* Bleck. Poiss. Guin., p. 22, pl. II.

*Promecocephalus lævigatus* Bib. in Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 18.

**Ouakan.** — Assez commun : — rade de Gorée, rade de Guet N'Dar.

330. TETRODON SCELERATUS Forst.

*Tetrodon sceleratus* Forst. Gm. L. 1, p. 1444.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 276.

*Promecocephalus argentatus* Bib. Rev. Zool., 1855, p. 279.

— Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 17.

Gorée.

331. TETRODON SPENGLERI Bloch.

*Tetrodon Spengleri* Bloch. Aust. Fish., t. I, p. 135, tab. 144.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 284.

**Bounn.** — Assez commun : — Guet N'Dar, Dakar, Gorée ; — pris en juillet et août ; — très redouté des nègres, comme vénéneux, bien plus encore que toutes les espèces du même genre.

332. TETRODON FAHAKA Hass.

*Tetrodon fahaka* Hasselq. Itin., p. 400.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 290.

*Tetrodon lineatus* Lin. Syst. Nat., p. 414.

*Tetraodon lineatum* Dum. Poiss. Afr. occ., p. 261, n° 16.

**Boundy.** — Rare : — Gorée, Guet N'Dar, banc d'Argain, cap Vert.

Sa coloration, sur le vivant, mérite d'être notée : parties supérieures bleu intense ; ventre orangé, à mouchetures brunâtres ; une ligne orange règne le long du dos ; trois autres lignes, larges, de même couleur, s'étendent sur les flancs ; l'une d'elles entoure le pied des pectorales ; anale et caudale olivâtres, à rayons bruns ; pectorales jaunâtres, à rayons rougeâtres ; iris rouge vermillon vif. Nos échantillons mesurent de 0,350 à 0,480.

**333. TETRODON STELLATUS** Bleck.

*Tetrodon stellatus* Bleck. in Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 294.

*Dilobomycter maculatus* Bib. in Dum. Pois. Afr. occ., p. 261.

Gorée.

Duméril (*loc. cit.*, p. 261, n° 20) indique, de Gorée, une espèce sous le nom d'*Ephippion maculatum* Bib. Le genre *Ephippion*, créée par Bibron (*Travail inéd. relatif aux Plectog. gymnod.*) et sur lequel Duméril a publié une note (*in Rev. et Mag. Zool.*, 1875, t. VII, p. 274 et suiv.) ne nous est pas connu. Nous serions néanmoins disposé à supposer que l'*Ephippion maculatum* n'est autre que le *Tetrodon stellatus (maculatus)*, également de Gorée. M. Gunther, qui connaissait très bien le travail précité, n'en parle pas dans son *Cat. Brit. Mus.*

Gen. **DIODON** Gunth.

**334. DIODON HYSTRIX** Lin.

*Diodon hystrix* Lin. Syst. Nat., 1, p. 413.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 306.

**Ouakandé.** — Rare.

Cette espèce, indiquée du Gabon par M. Gunther, se rencontre en mer, près des côtes des caps Roxo et Sainte-Marie ; elle

remonte plus haut encore; un seul exemplaire a été pêché à 6 milles en mer, dans les parages du banc d'Argain; un autre, dans la rade de Guet N'dar, à deux milles des brisants.

*Gen.* **ORTHAGORISCUS** Bleck.

**335. ORTHAGORISCUS TRUNCATUS** Flem.

*Orthagoriscus truncatus* Flem. Brit. An., p. 170.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., t. VIII, p. 320.

*Zatanga.* — Rare : — cap Roxo, cap Sainte-Marie ; — quelquefois rencontré au cap Vert.

## **LEPTOCARDII** Mull.

**CIRROSTOMI** Owen.

*Fam.* **AMPHIOXIDÆ** Mull.

*Gen.* **BRANCHIOSTOMA** Costa.

**336. BRANCHIOSTOMA LANCEOLATUM** Pall.

*Branchiostoma lanceolatum* Pall. Spicil. Zool., X, pl. 19, tab. 1, f. 11.

— Gunth. Cat. Fish. Brit. Mus., VIII, p. 113.

— Steind. Beitr. Kenn. Fish. Afrik., p. 35.

*Amphioxus lanceolatus* Yarr. Brit. Fish., 1836, p. 408.

Rufisque (*teste* Steindachner).

Nous ne connaissons pas l'existence de cette espèce en Sénégambie, et nous pensons que si le genre *Amphioxus* se rencontre dans ces parages, comme l'indique M. Steindachner, il est de toute probabilité que l'espèce doit être distinguée du type de nos côtes Européennes. L'étude de ces espèces de diverses provenances, nous paraît présenter un haut intérêt.

---



Imp. Bequet r. des Noyers, 37.

*Cephaloptera Rochebrunei* Vaill.

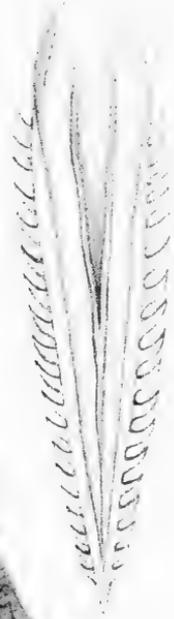
Formant del





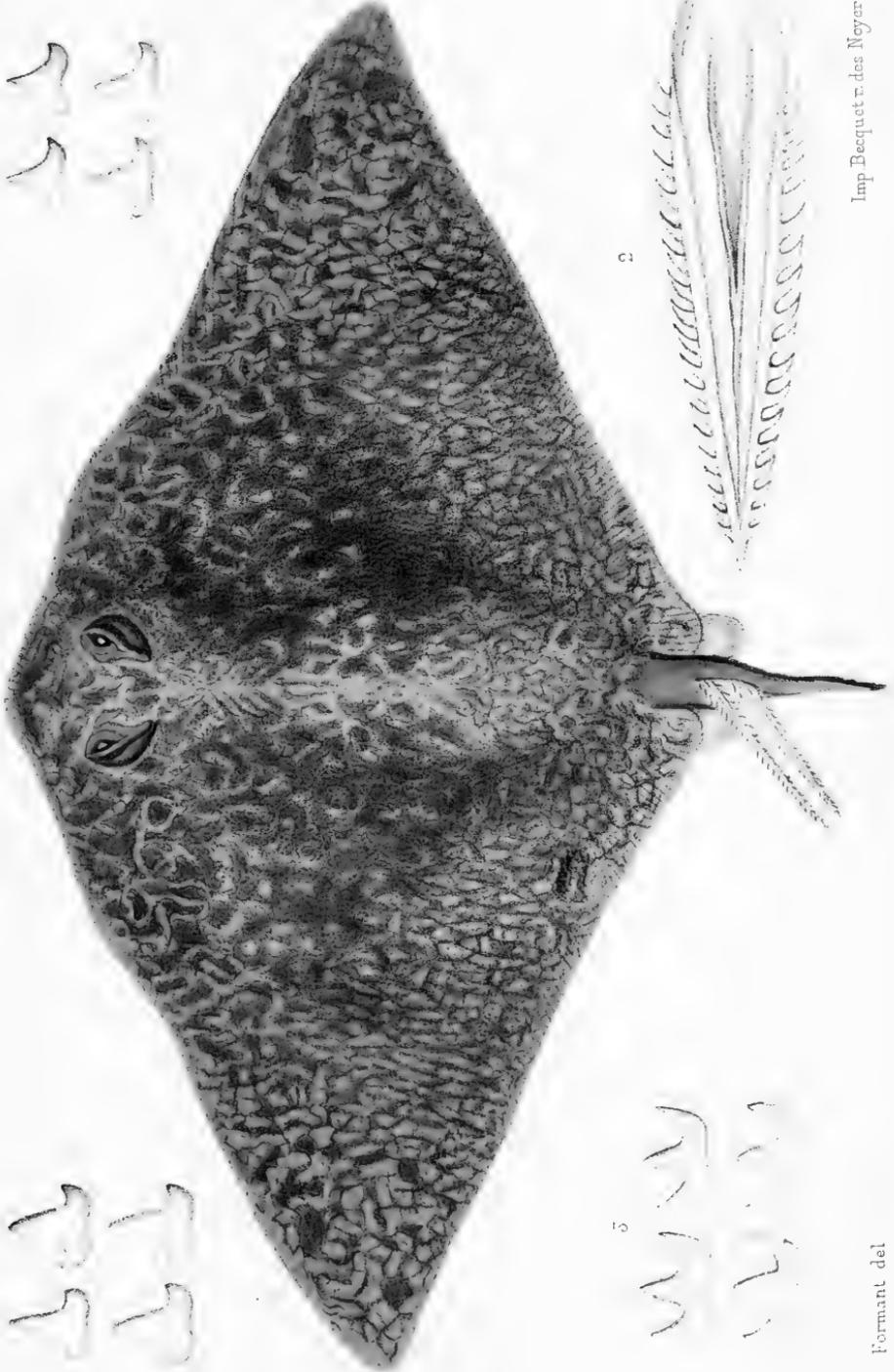
5

2



Imp. Becquet r. des Meyers. 37

1



4



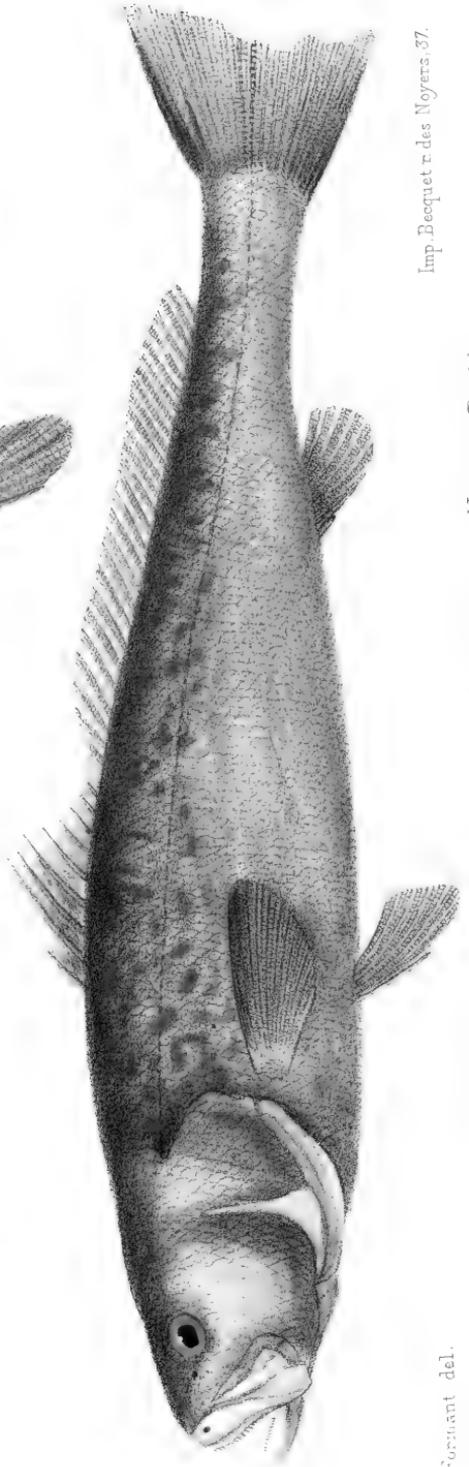
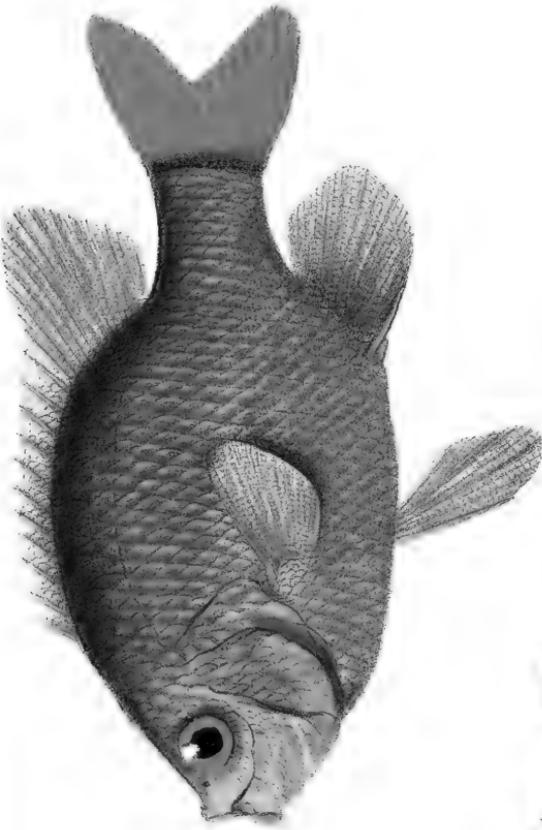
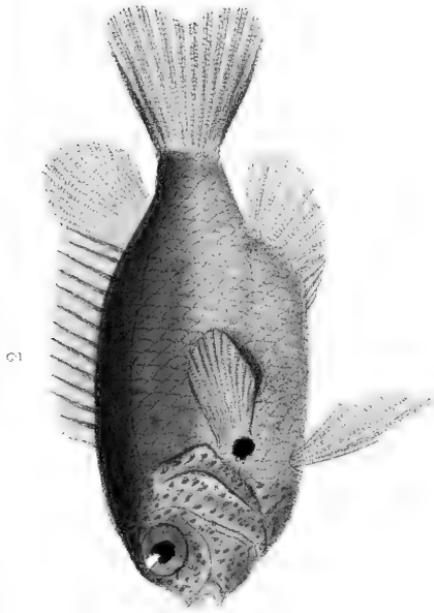
5



Formant del

Pteroplatea Vaillantii Rochbr.



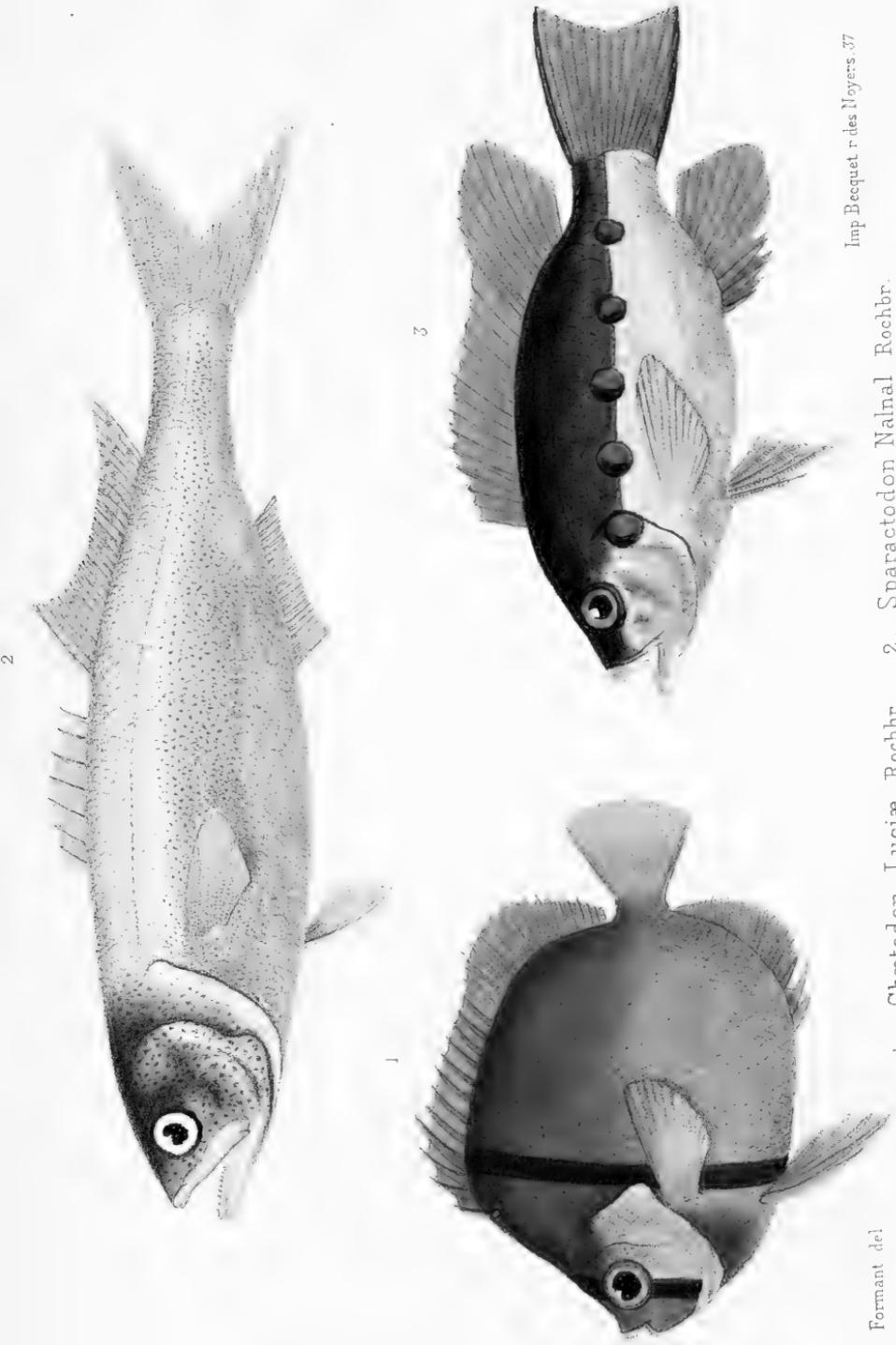


Forment del.

1. *Sciaena Sauvagei* Rochbr. 2. *Pomacentrus Hamyi* Rochbr.  
3. *Heliastes bicolor* Rochbr.

Imp. Becquet r. des Noyers, 37.



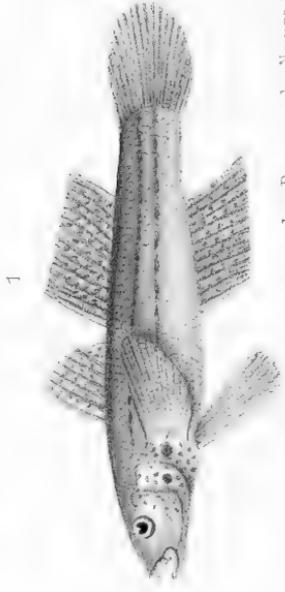
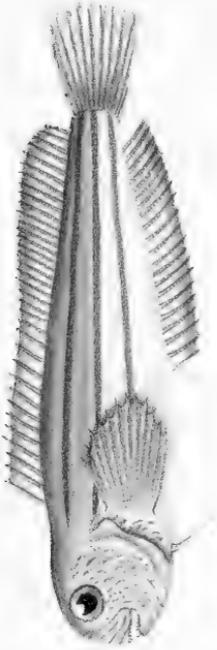


Formant del

- 1. Chætodon Luciae Rochbr.
- 2. Sparactodon Nalnal Rochbr.
- 3. Chromis caeruleo-maculatus Rochbr.

Imp Bequet r des Noyers. 37





6



Imp. Berquet, r. des Noyers 37.

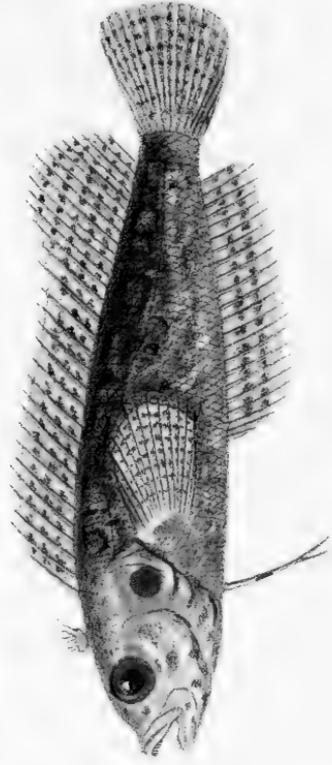
- 1 2 *Gobius Casamancus* Rochbr
- 3 4 *Blennius Bouvieri* Rochbr
- 5. *Chromis Faidherbi* Rochbr.
- 6. *Hemichromis Desguezii* Rochbr

Formant del





1



2



3



4

5



Formant del

Imp. Beccquet r. des Noyers. 37.

1. *Heterobranchus Senegalensis* C.V. 2, 3, 4. *Clinus pedatipennis* Rochbr.

5. *Doryichthys Juillerati* Rochbr



# LISTE MÉTHODIQUE

DES

## POISSONS DE LA SÉNÉGAMBIE

### DIPNOI Mull.

#### Sirenoidei Gunth.

##### *Protopteridæ* Gunth.

#### I. *Protopterus* Ow.

1. — *P. annectens* Gray.

### GANOIDEI Mull.

#### Holostei Mull.

##### *Polypteridæ* Mull.

#### II. *Polypterus* Geoff.

2. — *P. Bichir* Geoff.  
3. — *P. Lapradei* Steind.  
4. — *P. Senegalus* Cuv.  
5. — *P. Palmas* Ayr.

### CHONDROPTERYGII Cuv.

#### Plagiostomata Selachoides Dum.

##### *Carchariidæ* Cuv.

#### III. *Carcharias* Lin

6. — *C. isodon* Dum.  
7. — *C. glaucus* M. et H.  
8. — *C. leucos* Dum.  
9. — *C. melanopterus* M. et H.  
10. — *C. limbatus* M. et H.

#### IV. *Galeocerdo* M. et H.

11. — *G. tigrinus* M. et H.

#### V. *Galeus* Cuv.

12. — *G. Canis* Rond.

### VI. *Zygæna* Cuv.

13. — *Z. malleus* Sch.  
14. — *Z. Leeuwenii* Griff.  
15. — *Z. tudes* Cuv.

### VII. *Mustellus* Cuv.

16. — *M. lævis* Riss.

##### *Lamnidæ* Cuv.

### VIII. *Oxyrhina* M. et H.

17. — *O. gomphodon* M. et H.

### IX. *Carcharodon* M. et H.

18. — *C. Rondeletii* M. et H.

### X. *Odontaspis* Agass.

19. — *O. taurus* (Rafin.) M. et H.

##### *Notidanidæ* M. et H.

### XI. *Notidanus* M. et H.

20. — *N. cinctus* Cuv.

##### *Scylliidæ* Gunth.

### XII. *Genglymostoma* M. et H.

21. — *G. cirratum* M. et H.

##### *Spinacidæ*.

### XIII. *Acanthias* M. et H.

22. — *A. uyatus* M. et H.

### XIV. *Echinorhinus* Blainv.

23. — *E. spinosus* Bl.

### XV. *Isistius* Gill.

24. — *I. Brasiliensis* Gill.

**Plagiostomata Batoidei** Dum.

*Pristidæ* Dum.

**XVI. Pristis** Lath.

25. — *P. Perrotteti* M. et H.  
26. — *P. antiquorum* Lath.  
27. — *P. occa* Dum.

*Rhinobatidæ* Gunth.

**XVII Rhynchobatus** Gunth.

28. — *R. Djeddensis* Rupp.

**XVIII. Rhinobathus** Gunth.

29. — *R. Halavi* Rupp.  
30. — *R. cemiculus* Geoff.

*Torpedinidæ* Dum.

**XIX. Torpedo** Dum.

31. — *T. nigra* Guich.  
32. — *T. oculata* Davy  
33. — *T. marmorata* Riss.

*Rajdæ* Dum.

**XX. Platyrrhina** M. et H.

34. — *P. Schonleinii* M. et H.

*Trygonidæ* Dum.

**XXI. Urogymnus** M. et H.

35. — *U. asperrimus* Dum.

**XXII. Trygon** Adam.

36. — *T. thalassia* Column.  
37. — *T. spinosissima* Dum.  
38. — *T. margarita* Gunth.

**XXIII. Pteroplatea** M. et H.

39. — *P. Vaillantii* Rochbr.

*Myliobatidæ* Dum.

**XXIV. Myliobatis** Cuv.

40. — *M. bovina* Geoff.

**XXV. Ætobatis** M. et H.

41. — *Æ. flagellum* M. et H.  
42. — *Æ. latirostris* Dum.

**XXVI. Rhinoptera** Kuhl.

43. — *R. Peli* Bleck.  
44. — *R. Javanica* M. et H.

*Cephalopteræ* Dum

**XXVII. Cephaloptera** Dum.

45. — *C. giorna* Riss.  
46. — *C. Rochebrunei* Vaill.

**TELEOSTEI** Mull.

**Acanthopterygii** Mull.

*Berycidæ* Lowe.

**XXVIII Holocentrum** Arted.

47. — *H. hastatum* C. V.

*Percidæ* Owen.

**XXIX. Labrax** Cuv.

48. — *L. lupus* Lacep.  
49. — *L. Punctatus* (Bloch.) Gunth.

**XXX. Lates** Cuv.

50. — *L. Niloticus* Lin.

**XXXI. Apsilus** C. V.

51. — *A. furcus* C. V.

**XXXII. Serranus** Cuv.

52. — *S. nigri* Gunth.  
53. — *S. papilionaceus* C. V.  
54. — *S. lineo-ocellatus* Guich.  
55. — *S. ouatalibi* C. V.  
56. — *S. tæniops* C. V.  
57. — *S. gigas* Brün.  
58. — *S. fimbriatus* Lowe.  
59. — *S. Goreensis* C. V.  
60. — *S. fuscus* Lowe  
61. — *S. æneus* G. St-H.  
62. — *S. acutirostris* C. V.

**XXXIII. Rhypticus** C. V.

63. — *R. saponaceus* C. V.

**XXXIV. Lutjanus** Bloch.

64. — *L. dentatus* Dum.  
65. — *L. jocu* C. V.  
66. — *L. fulgens* C. V.

67. — *L. eutactus* Bleck.  
68. — *L. agennes* Bleck.  
69. — *L. Maltzani* Steind.

**XXXV. Priacanthus** C. V.

70. — *P. macrophthalmus* C. V.

*Pristipomatidæ* Cuv.

**XXXVI. Pristipoma** Cuv.

71. — *P. Jubeini* C. V.  
72. — *P. Rogeri* C. V.  
73. — *P. Bennettii* Lowe.  
74. — *P. Viridense* C. V.  
75. — *P. suillum* C. V.  
76. — *P. macrophthalmum* Bleck.  
77. — *P. Perotteti* C. V.  
78. — *P. oetolineatum* C. V.

**XXXVII. Diagramma** Cuv.

79. — *D. mediterraneum* Guich.

**XXXVIII. Dentex** Cuv.

80. — *D. vulgaris* C. V.  
81. — *D. filiosus* Valenc.

**XXXIX. Smaris** Cuv.

82. — *S. melanurus* C. V.

*Mullidæ* Gray.

**XL. Mullus** Lin.

83. — *M. barbatus* Lin.

**XLI. Upeneus** C. V.

84. — *N. Prayensis* C. V.

*Sparidæ* Rich.

**XLII. Cantharus** Cuv.

85. — *C. Senegalensis* C. V.

**XLIII. Box** Cuv.

86. — *B. salpa* Lin.

**XLIV. Sargus** Klein.

87. — *S. annularis* Geoff.  
88. — *S. fasciatus* C. V.  
89. — *S. cervinus* Lowe.  
90. — *S. vulgaris* Geoff.

**XLV. Lethrinus** Cuv.

91. — *L. atlanticus* C. V.

**XLVI. Pagrus** Cuv.

92. — *P. vulgaris* C. V.  
93. — *P. auriga* Valenc  
94. — *P. Ehrenbergii* C. V.

**XLVII. Pagellus** C. V.

95. — *P. erythrinus* C. V.  
96. — *P. mormyrus* C. V.

**XLVIII. Chrysophrys** Cuv.

97. — *C. cæruleosticta* C. V.  
98. — *C. gibbleps* C. V.

*Squamipinnes* Cuv.

**XLIX. Chaetodon** Arted.

99. — *C. Luciae* Rochbr.  
100. — *C. Hœfleri* Steind.

**L. Ehippus** Cuv.

101. — *E. Gorensis* C. V.

*Triglidæ* Kaup.

**LI. Scorpaena** Arted.

102. — *S. scrofa* Lin.  
103. — *S. ustulata* Lowe.  
104. — *S. Senegalensis* Steind.

**LII. Trigla** Arted.

105. — *T. lineata* Lin.

**LIII. Dactylopterus** Lacep.

106. — *D. volitans* C. V.

*Sciænidæ* Owen.

**LIV. Larimus** C. V.

107. — *L. Peli* Bleck.

**LV. Umbrina** Cuv.

108. — *U. Canariensis* Valenc.

**LVI. Sciæna** Arted.

109. — *S. Senegalensis* C. V.  
110. — *S. epipecus* Bleck.  
111. — *S. Sauvagei* Rochbr.

**LVII. Corvina** Cuv.

112. — *C. nigra* C. V.  
113. — *C. nigrita* C. V.  
114. — *C. clavigera* C. T.

**LVIII. Otolithus** Cuv.

415. — *O. Senegalensis* C. V.  
416. — *O. brachygnathus* Bleek.  
417. — *O. macrognathus* Bleek.

*Polynemidæ* Rich.

**LIX. Polynemus** Lin.

418. *P. quadrifilis* C. V.

**LXX. Pentanemus** Arted.

419. — *P. quinquarius* Art.

**LXI. Galeoides** Gunth.

420. — *G. polydactylus* Gunth.

*Sphyrænidæ* Bleek.

**LXII. Sphyræna** Arted.

421. — *S. vulgaris* C. V.

*Trichiuridæ* Gunth.

**LXIII. Trichiurus** Lin.

422. — *B. lepturus* Lin.

*Scombridæ* Cuv.

**LXIV. Scomber** Arted.

423. — *S. pneumatophorus* de la Roche.  
424. — *S. Colias* Lin.

**LXV. Thynnus** C. V.

425. — *Q. pelamys* C. V.  
426. — *Q. alalonga* C. V.

**LXVI. Pelamys** C. V.

427. — *P. Sarda* C. V.  
428. — *P. unicolor* Guich.

**LXVII. Cybium** Cuv.

429. — *C. tritor* C. V.

**LXVIII. Elacate** Cuv.

430. — *E. nigra* Cuv.

**LXIX. Echeneis** Arted.

431. — *E. remora* Lin.  
432. — *E. naucrates* Lin.

*Carangidæ* Owen.

**LXX. Garanus** Cuv.

433. — *C. jacobæus* C. V.

434. — *C. rhonchus* Geoff.

435. — *C. crumenophthalmus* Bleek.

436. — *C. Senegallus* C. V.

437. — *C. dentex* C. V.

438. — *C. carangus* C. V.

439. — *C. Alexandrinus* Geoff.

440. — *C. Goreensis* C. V.

**LXXI. Argyreiosus** Leach

441. — *A. setiplinnis* Lacep.

**LXXII. Micropteryx** Agass.

442. — *M. chrysurus* Agass.

**LXXIII. Seriola** Cuv.

443. — *S. Dumerilii* Riss.

**LXXIV. Lichia** Cuv.

444. — *L. amia* Cuv.

445. — *L. glauca* Riss.

446. — *L. vadigo* Riss.

447. — *L. calcar* C. V.

**LXXV. Temnodon** C. V.

448. — *T. saltator* C. V.

**LXXVI. Sparactodon** Rochbr.

449. — *S. Nalnal* Rochbr.

**LXXVII. Trachynotus** Lacep.

450. — *T. ovatus* Lin.

451. — *T. Goreensis* C. V.

452. — *T. teraloides* Guich.

453. — *T. Martini* Steinl.

**LXXVIII. Psettus** Comm.

454. — *P. Sebæ* C. V.

*Xyphiidæ* Agass.

**LXXIX. Xyphias** Arted.

455. — *X. gladius* Lin.

456. — *X. vellifer* Cuv.

**LXXX. Histiophorus** Lacep.

457. — *H. gladius* Brywn.

*Gobiidæ* Owen.

**LXXXI. Gobius** Arted.

458. — *G. lateristriga* Dum.

459. — *G. humeralis* Dum.

460. — *G. Mendroni* Sfg.

461. — *G. Casanancus* Rochbr.

**LXXXII. Periophthalmus** Arted.

162. — *P. papillo* Bl.  
163. — *P. Gabonicus* Dum.  
164. — *P. erythronotus* Guich.

**LXXXIII. Eleotris** Gronov

165. — *E. guavina* C. V.  
166. — *E. vittata* Dum.  
167. — *E. Dumerillii* Svg.  
168. — *E. Maltzani* Steind.

*Batrachidæ* Cuv.

**LXXXIV. Batrachus** Schn.

169. — *B. didactylus* Bl.

*Pediculati* Cuv.

**LXXXV. Antennarius** Comm.

170. — *A. pardalis* C. V.  
171. — *A. marmoratus* Gunth.

*Blenniidæ* Owen.

**LXXXVI. Blennius** Arted.

172. — *B. Goreensis* C. V.  
173. — *B. Bouvieri* Rochbr.

**LXXXVII. Clinus** Cuv.

174. — *C. nuchipinnis* Quoy et G.  
175. — *C. pedatipennis* Rochbr.

*Acronuridæ* Bleck.

**LXXXVIII. Acanthurus** Bloch.

176. — *A. chirurgus* Bloch.

*Mugilidæ* Bleck.

**LXXXIX. Mugil** Arted.

177. — *M. cephalus* Cuv.  
178. — *M. Our* Forsk.  
179. — *M. grandisquamis* C. V.  
180. — *M. capito* Cuv.  
181. — *M. breviceps* C. V.  
182. — *M. saliens* Riss.  
183. — *M. cryptochilus* C. V.  
184. — *M. hypselopterus* Gunth.  
185. — *M. Schlegeli* Bleck.  
186. — *M. falcipinnis* C. V.  
187. — *M. Chelo* Cuv.

**XC. Myxus** Gunth.

188. — *M. curvidens* C. V.

*Centricidæ* Bleck.

**XCI. Centriscus** Lin.

189. — *C. gracilis* Lowe.

*Fistularidæ* Mull.

**XCII. Fistularia** Lin.

190. — *F. tabaccaria* Lin.

**Acanthopterygii pharyngognathi** Mull.

*Pomacentridæ* Cuv.

**XCIII. Pomacentrus** Lacep.

191. — *P. Hamyi* Rochbr.

**XCIV. Glyphidodon** Lacep.

192. — *G. luridus* Brown.  
193. — *G. Hoefleri* Steind.

**XCV. Heliastes** Gunth.

194. — *H. bicolor* Rochbr.

*Labridæ* Cuv.

**XCVI. Labrus** Arted.

195. — *L. mixtus* Fries.

**XCVII. Centrolabrus** Gunth.

196. — *C. trutta* Lowe.

**XCVIII. Cossyphus** C. V.

197. — *C. serofo* C. V.  
198. — *C. tredecemspinus*.

**XCIX. Julis** C. V.

199. — *J. pavo* Hassel.

**C. Coris** Gunth.

200. — *C. Atlantica* Gunth.

**CI. Scarus** Forsk.

201. *S. Cretensis* Aldr.

**CII. Pseudoscarus** Bleck

202. — *P. Hoefleri* Steind.

*Gerridæ* Gunth.

**CIII. Gerres** Cuv.

203. — *G. bilobus* C. V.  
204. — *G. nigri* Gunth.  
205. — *G. melanopterus* Bleck.

*Chromidæ* Mull.

**CIV. Chromis** Cuv.

206. — *C. Niloticus* Cuv.  
207. — *C. Dumerilii* Steind.  
208. — *C. polycentra* Dum.  
209. — *C. nigripinnis* Guich.  
210. — *C. Heudelotii* Dum.  
211. — *C. latus* Gunth.  
212. — *C. Guntheri* Steind.  
213. — *C. aureus* Steind.  
214. — *C. pleuromelas* Dum.  
215. — *C. lateralis* Dum.  
216. — *C. melanopleura* Dum.  
217. — *C. cæruleo maculatus* Rochbr.  
218. — *C. macrocentra* Dum.  
219. — *C. Rangii* Dum.  
220. — *C. affinis* Dum.  
221. — *C. Faidherbi* Rochbr.  
222. — *C. microcephalus* Bleck.  
223. — *C. macrocephalus* Bleck.

**CV. Hemichromis** Peters.

224. — *H. fasciatus* Peters.  
225. — *H. auritus* Gill.  
226. — *H. Deguezi* Rochbr.

**Anacanthini** Mull.

*Gadidæ* Owen.

**CVI. Mora** Fiss.

227. — *M. Mediterranea* Riss.

**CVII. Phycis** Cuv.

228. — *P. Mediterraneus* Delar.

*Ophidiidæ* Mull.

**CVIII. Ophidium** Cuv.

229. — *O. barbatum* Lin.

**CIX. Ammodytes** Arled.

230. — *A. Siculus* Swains.

*Pleuronectidæ* Flem.

**CX. Psettodes** Benn.

231. — *P. Erumei* Bl.

**CXI. Rhombus** Klein.

232. — *R. Senegalensis* Kaup.

**CXII. Solea** Cuv.

233. — *R. Senegalensis* Kaup.

**CXIII. Cynoglossus** H. B.

234. — *C. Senegalensis* Kaup.

**Physostomi** Mull.

*Siluridæ* Cuv.

**CXIV. Clarias** Gronow.

235. — *C. Senegalensis* C. V.  
236. — *C. anguillaris* Lin.  
237. — *C. xenodon* Gunth.  
238. — *C. macromystax* Gunth.  
239. — *C. laeviceps* Gill.

**CXV. Heterobranchus** Geoff.

240. — *H. Senegalensis* C. V.

**CXVI. Schilbe** Bleck.

241. — *S. dipsila* Gunth.  
242. — *S. Senegalensis* C. V.

**CXVII. Eutropius** Mull.

243. — *E. Niloticus* Rupp.

**CXVIII. Bagrus** Bleck.

244. — *B. bayad* C. V.  
245. — *B. docmac* C. V.

**CXIX. Chrysichthys** Gunth.

246. — *C. maurus* C. V.  
247. — *C. nigrita* C. V.  
248. — *C. nigrodigitatus* Locep.

**CXX. Pimelodus** Gunth.

249. — *P. Platycheir* Gunth.

**CXXI. Auchenapsis** Gunth.

250. — *A. biscutatus* Geoff.

**CXXII. Arius** Gunth.

251. — *A. Heudelotii* C. V.  
252. — *A. Parkii* Gunth.

**CXXIII. Synodontis** C. S.

253. — *S. macrondon* I.-S.-G. S<sup>4</sup>-Hil.  
254. — *S. schal* Hyrt.  
255. — *S. nigritus* C. V.  
256. — *S. Gambiensis* Gunth.  
257. — *S. niphias* Gunth.

**CXXIV. Malapterurus** Lacep.

258. — *M. electricus* Lacep.

*Characinidæ* Mull.

**CXXV. Citharinus** M. et T.

259. — *C. Geoffroyi* Cuv.

**CXXVI. Alestes** Gunth.

260. — *A. sethente* Cuv.

261. — *A. Kotschyi* Hech.

262. — *A. macrolepidotus* Bilh.

**CXXVII. Brachyalestes** Gunth.

263. — *B. nurse* Ruph.

264. — *B. longipinnis* Gunth.

**CXXVIII. Hydrocion** M. et T.

265. — *H. Forskalii* Cuv.

**CXXIX. Sarcodaces** Gunth.

266. — *S. odoe* Bloch.

**CXXX. Distichodus** M. et T.

267. — *D. niloticus* Mull.

268. — *D. rostratus* Gunth.

*Mormyridæ* Mull.

**CXXXI. Mormyrus** Gunth.

269. — *M. rume* C. V.

270. — *M. Hasselquistii* G. V.

271. — *M. Jubelini* C. V.

272. — *M. macrophthalmus* Gunth.

273. — *M. tamandua* Gunth.

274. — *M. cyprinoides* Lin.

275. — *M. niger* Gunth.

276. — *M. brachyistius* Gill.

277. — *M. adpersus* Gunth.

**CXXXII. Hyperopisus** Gill.

278. — *H. occidentalis* Gunth.

*Gymnarchidæ* Gunth.

**CXXXIII. Gymnarchus** Cuv.

279. — *G. niloticus* Cuv.

*Scombresocidæ* Mull.

**CXXXIV. Belone** Cuv.

280. — *B. Lovii* Gunth.

281. — *B. Senegalensis* C. V.

282. — *B. choram* Rupp.

**CXXXV. Hemiramphus** Cuv.

283. — *H. Schlegeli* Bleck.

284. — *H. vittatus* Valenc.

285. — *H. Brasiliensis* Lin.

**CXXXVI. Exocætus** Arted.

286. — *E. evolans* Lin.

287. — *E. lineatus* C. V.

*Cyprinodontidæ* Agass.

**CXXXVII. Haplochilus** M. Cl.

288. — *H. fasciolatus* Gunth.

289. — *H. spilargyreia* Dum.

*Cyprinidæ* Agass.

**CXXXVIII. Labeo** Cuv.

290. — *L. selti* C. V.

291. — *L. Senegalensis* C. V.

**CXXXIX. Barbus** Gunth.

292. — *B. comptacanthus* Bleck.

*Osteoglosidæ* Agass.

**CXL. Heterotis** Ehrh.

293. — *H. Niloticus* Ehrh.

*Clupeidæ* Cuv.

**CXLI. Clupea** Cuv.

294. — *C. aurea* C. V.

295. — *C. dorsalis* C. V.

296. — *C. Maderensis* Lowe.

297. — *C. Senegalensis* C. V.

**CXLII. Pellonula** C. V.

298. — *P. vorax* Gunth.

**CXLIII. Pellooa** C. V.

299. — *P. Africana* Bleck.

300. — *P. gabonica* Dum.

**CXLIV. Albula** Gronow.

301. — *A. conorhyncus* Bleck.

**CXLV. Elops** Lin.

302. — *E. saurus* Lin.

303. — *E. lacerta* C. V.

**CXLVI. Megalops** Comm.

304. — *M. thrissoides* Bleck.

*Notopteridæ* Cuv.

**CXLVII. Notopterus** C. V.

305. — *M. afer* Gunth.

*Murænidæ* Mull.

**CXLVIII. Conger** Kaup.

306. — *C. marginatus* Valenci.

**CXLIX. Myriophis** Bleck.

307. — *M. punctatus* Valenci.

**CL. Ophyclys** Gunth.

308. — *O. rostellatus* Rich.

309. — *O. semicinctus* Rich.

310. — *O. pardalis* Valenci.

**CLI. Muræna** Gunth.

311. — *M. melanotis* Kaup.

312. — *M. afra* Lacep.

**CLII. Thyrsioidea** Kaup

313. — *T. lineopinnis* Kaup.

314. — *T. maculipinnis* Kaup.

315. — *T. unicolor* Kaup.

**CLIII. Pœcilophis** Kaup.

316. — *P. Lecomtei* Kaup.

317. — *P. Peli* Kaup.

**Lophobranchii** Cuv.

*Syngnathidæ* Kaup.

**CLIV. Syngnathus** Lin.

318. — *S. acus* Lin.

**CLV Doryichthis** Dum.

319. — *D. Juillerati* Rochbr.

**CLVI. Hippocampus** Leach.

320. — *H. guttulatus* Cuv.

321. — *H. bicuspis* Kaup.

**Plectognathi** Cuv.

*Sclerodermi* Cuv.

**CLVII. Balistes** Cuv.

322. — *B. forcipatus* Cuv.

323. — *B. aculeatus* Lin.

**CLVIII. Monacanthus** Cuv.

324. — *M. setifer* Ben.

325. — *M- Heudelotii* Holl.

326. — *M. scriptus* Orb.

**CLIX. Ostracion** Arted.

327. — *O. quadricornis* Lin.

*Gymnodontes* Cuv.

**CLX. Tetrodon** Cuv.

328. — *T. guttifer* Benn.

329. — *T. levigatus* Lin.

330. — *T. sceleratus* Forst.

331. — *T. Spengleri* Bleck.

332. — *T. tahaka* Hass.

333. — *T. stellatus* Bleck.

**CLXI. Diodon** Gunth.

334. — *D. hystrix* Lin.

**CLXII. Orthogoriscus** Bleck.

335. — *O. truncatus* Flem.

**LEPTOCARDII** Mull.

**Cirrostromi** Owen.

*Amphioxidæ* Mull.

**CLXIII. Branchiostoma** Costa.

336. — *B. lanceolatum* Pall.

# EXPLICATION DES PLANCHES

## Planche I.

- Figure 1. — *Cephaloptera Rochebrunei* Vaill. 1/7 grand. nat.  
» 2. — Dents du *Cephaloptera Rochebrunei* Vaill., grossies 12 fois.  
» 3. — » » *giorna* Cuv. » » »  
» 4. — » » *Draco* M. et H. » » »  
» 5. — » » *Eregodoo* Dum. » » »

## Planche II.

- Figure 1. — *Pteroplatea Vaillantii* Rochbr. 1/10 grand. nat.  
» 2. — Aiguillon suscaudal, vu par sa face postérieure. 1/3 grand. nat.  
» 3. — Dents du *Pteroplatea Vaillantii* Rochbr., grossies 10 fois.  
» 4. — » » *Japonica* Schleg. » » »  
» 5. — » » *Canariensis* Valenc. » » »

## Planche III.

- Figure 1. — *Sciæna Sawagei* Rochbr. 1/10 grand. nat.  
» 2. — *Pomacentrus Hanyi* Rochbr. grand. nat.  
» 3. — *Heliastes bicolor* Rochbr. 1/2 grand. nat.

## Planche IV.

- Figure 1. — *Chatodon Luciae* Rochbr. grand. nat.  
» 2. — *Sparactodon Nalnal* Rochbr. 1/3 grand. nat.  
» 3. — *Chromis cæruleo-maculatus* Rochbr. 1/2 grand. nat.

## Planche V.

- Figure 1. — *Gobius Casamancus* Rochbr. double grand. nat.  
» 2. — Ecaille du même, grossie 18 fois.  
» 3. — *Blennius Bouvieri* Rochbr. 2/3 grand. nat.  
» 4. — Dentition du même, grossie 5 fois.  
» 5. — *Chromis Faidherbi* Rochbr. 2/3 grand. nat.  
» 6. — *Hemichromis Desguezii* Rochbr. grand. nat.

## Planche VI.

- Figure 1. — *Heterobranchus Senegalensis* C. V. 1/12 grand. nat.  
» 2. — *Clinus pedatipennis* Rochbr. grossi 1/2 fois.  
» 3. — Ecaille du même, grossie 15 fois.  
» 4. — Tentacule susorbitaire du même, grossi 15 fois.  
» 5. — *Doryichthys Juillerati* Rochbr. grand. nat.

# FÂUNE DE LA SÉNÉGAMBIE

---

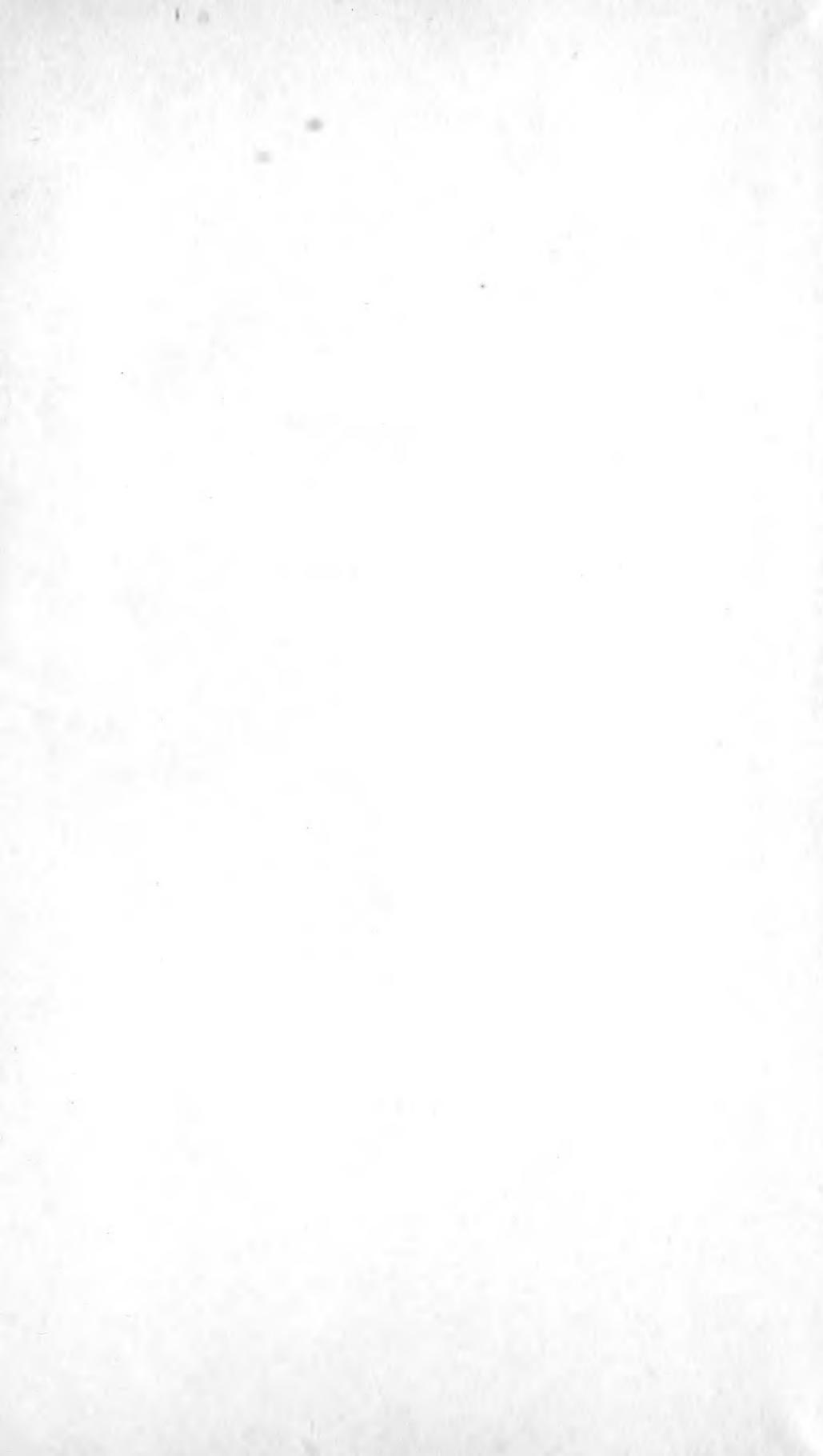
## ERRATA

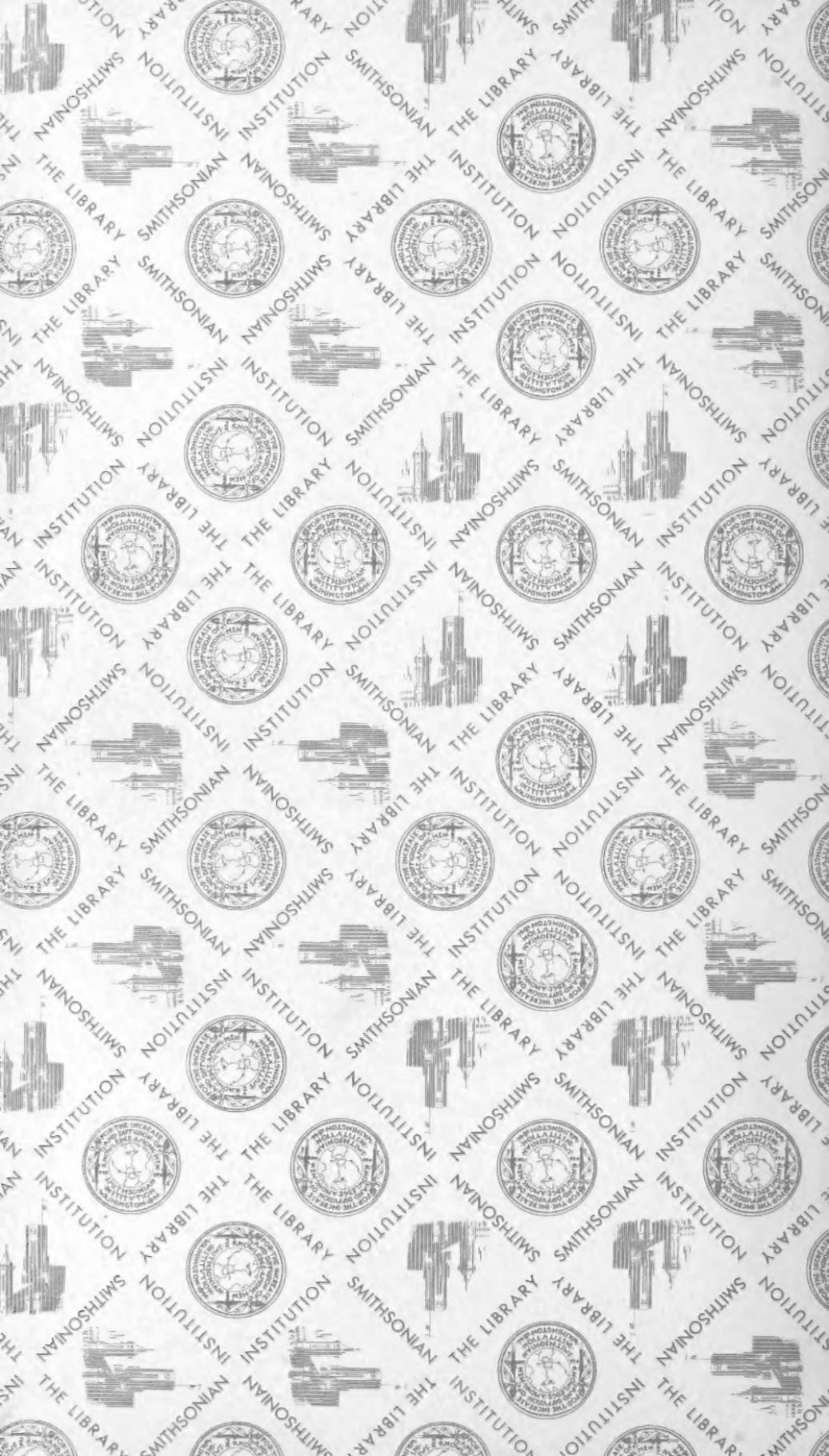
---

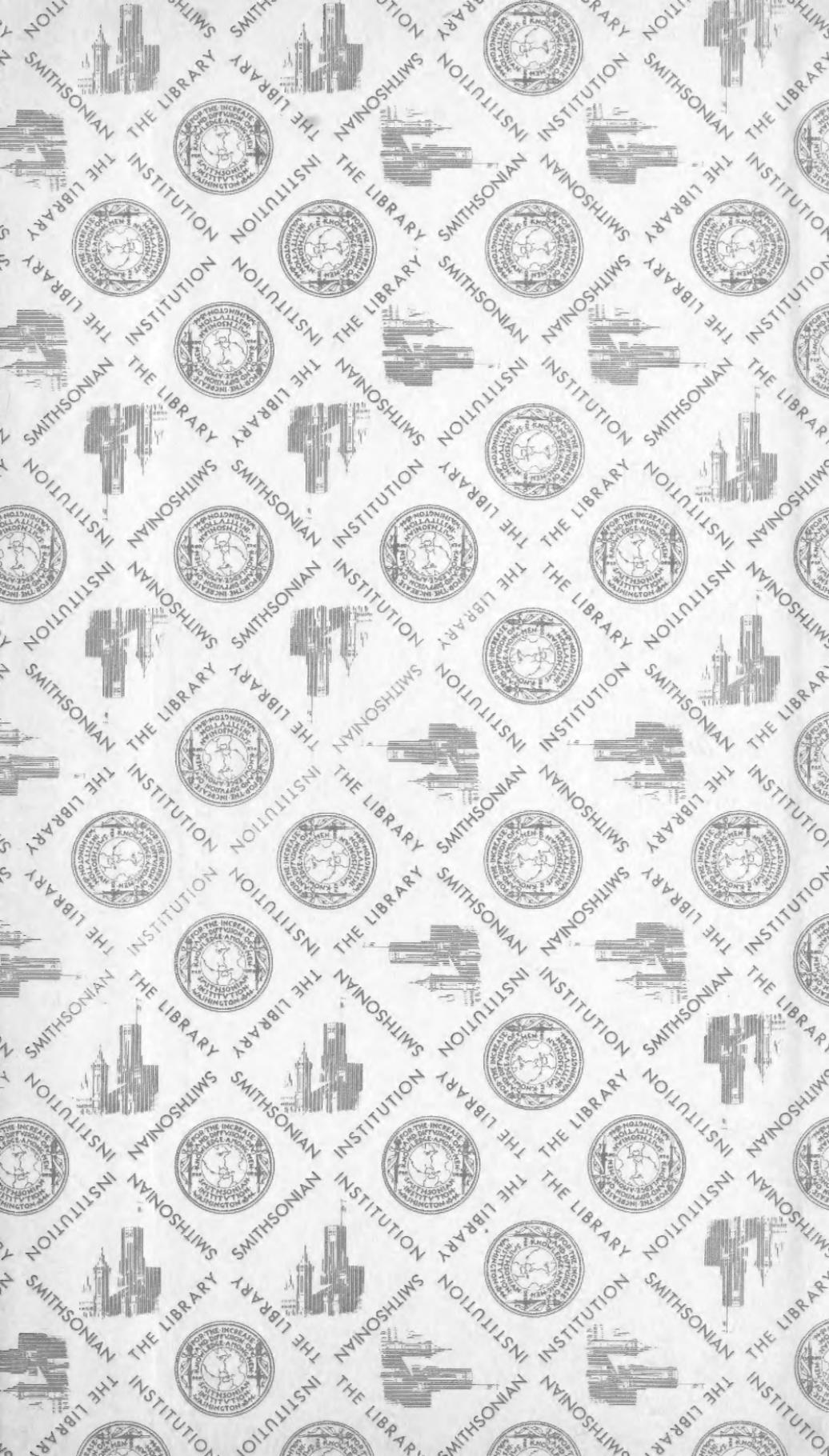
- Page 27, ligne 17, *au lieu de* : locatité, *lisez* : localité.  
Page 27, ligne 27, *au lieu de* : évalué, *lisez* : évaluée.  
Page 27, ligne 30, *au lieu de* : fonds, *lisez* : fond.  
Page 27, note, *au lieu de* : brassiages, *lisez* : brassages.  
Page 29, ligne 22, *au lieu de* : soixant, *lisez* : soixante.  
Page 33, note, *au lieu de* : conduits, *lisez* : conduit.  
Page 35, ligne 28, *au lieu de* : signalé, *lisez* : signalées.  
Page 57, ligne 5, *au lieu de* : Joal, *lisez* : Joalles.  
Page 58, ligne 1, *au lieu de* : Mirik, *lisez* : Mirick.  
Page 58, ligne 29, *au lieu de* : largeur, *lisez* : longueur.  
Page 66, ligne 8, *au lieu de* : quatres, *lisez* : quatre.  
Page 76, ligne 13, *au lieu de* : symphise, *lisez* : symphyse.  
Page 76, ligne 32, *au lieu de* : concurrence, *lisez* : concurrence.  
Page 93, ligne 8, *au lieu de* : **Elobajh**, *lisez* : **Elobasjh**.  
Page 94, ligne 28, *au lieu de* : Sénégal, *lisez* : assez rare ; remonte le Sénégal.  
Page 96, ligne 28, *au lieu de* : est un brun, *lisez* : est d'un brun.  
Page 102, ligne 16, *au lieu de* : **Hicttediojh**, *lisez* : **Hiettediojh**.  
Page 104, ligne 11, *au lieu de* : à sa base, *lisez* : à la base.  
Page 116, ligne 17, *au lieu de* : **NUCTIPINNIS**, *lisez* : **NUCHIPINNIS**.  
Page 116, ligne 18, *au lieu de* : *nuctipinnis*, *lisez* : *nuchipinnis*.  
Page 116, ligne 23, *au lieu de* : **PEDATIPINNIS**, *lisez* : **PEDATIPENNIS**.  
Page 116, ligne 25, *au lieu de* : *pedatipinnis*, *lisez* : *pedatipennis*.  
Page 116, la note infrapaginale doit être supprimée.  
Page 117, ligne 13, *au lieu de* : *nuchipennis*, *lisez* : *nuchipinnis*.  
Page 129, ligne 8, *au lieu de* : *nilioticus*, *lisez* : *Niloticus*.  
Page 132, ligne 17, *au lieu de* : **VIRIDESCIBUS**, *lisez* : **VIRIDESCENTES**.  
Page 134, ligne 9, *au lieu de* : **NIGRO-VIRIDIS**, *lisez* : **NIGRO-FUSCIS**.  
Page 138, lignes 9 et 10, *au lieu de* : *erumei*, *lisez* : **Erumei**.
-











SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00888 4421